

CENTRE DE DOCUMENTATION  
DES ARCHIVES DES ALPES-MARITIMES

TRIMESTRIEL

# RECHERCHES RÉGIONALES

(Côte d'Azur et Contrées Limitrophes)

---

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES  
5, AVENUE EDITH-CAVELL — NICE

# LES RECHERCHES REGIONALES

---

## BULLETIN TRIMESTRIEL

édité par le

CENTRE DE DOCUMENTATION DES ARCHIVES DES ALPES-MARITIMES

---

Directeur : **M. DALMASSO,**

Agrégé de l'Université, Institut d'Etudes Littéraires de Nice.

Secrétaire de Rédaction : **Mme DEVUN,**

Documentaliste - Archiviste des Alpes-Maritimes.

---

Ce bulletin, conçu dans le cadre régional, se propose de présenter les travaux (mémoires, diplômes ou thèses) rédigés pour l'obtention d'un titre universitaire.

Nous demandons aux auteurs de résumer leur étude, d'en dégager les conclusions et d'indiquer sommairement leur bibliographie. Ainsi, espérons-nous, en faisant mieux connaître des résultats qui risquent quelquefois de demeurer un peu ignorés, faciliter les recherches futures. Dans le même but nous publierons également des documents destinés à préparer le terrain pour de nouvelles études de détail et de synthèse.

En assurant la publication de ce périodique, les Archives des Alpes-Maritimes sont fidèles à leur mission qui est essentiellement de fournir aux chercheurs les instruments de documentation indispensables à la réalisation de leur œuvre.

CENTRE DE DOCUMENTATION  
des  
ARCHIVES DES ALPES - MARITIMES  
=====

---

TRIMESTRIEL

1975 - N°3

15e année

---

RECHERCHES REGIONALES  
-----

Côte d'Azur et contrées limitrophes  
-----

Archives départementales  
5, ter, avenue Edith-Cavell  
NICE.  
-----

## SOMMAIRE

La situation de la population italienne de Nice en 1921. D'après le mémoire de maîtrise d'histoire "les italiens à Nice dans l'entre-deux guerres" présenté à Nice en octobre 1974 (prof. A.Nouchi)  
par P. CARAMAGNA P 2

Les grèves dans les Alpes-Maritimes de 1919 à 1929.d'après le mémoire d'histoire " le monde du travail dans les Alpes-Maritimes de 1919 à 1929 " présenté à Nice en juin 1975. (prof. A.Nouchi)  
par P. FALCONNIER P 26

## RECHERCHES REGIONALES

---

**Alpes-Maritimes**

et

**Contrées limitrophes**

**15<sup>e</sup> année**

**1975 – N° 3  
juillet-septembre**

**55**

**LA SITUATION DE LA  
POPULATION ITALIENNE  
DE NICE EN 1921.**

**D'après le mémoire de maîtrise  
d'histoire "les italiens à Nice dans  
l'entre-deux guerres"  
présenté à Nice en octobre 1974  
(prof. A.Nouchi)**

**par P. CARAMAGNA**

## **LA SITUATION DE LA POPULATION ITALIENNE NICE EN 1921**

Le thème de l'immigration italienne à Nice suppose une étude démographique approfondie. Sans être exhaustive cette étude s'avère primordiale car, on ne saurait saisir les différents problèmes économiques, sociaux et politiques sans posséder au préalable toutes les données démographiques capables de "photographier" Cette colonie italienne à un moment précis. Pour la cerner trois critères sont fondamentaux: l'importance, l'implantation et l'intégration. Le dépouillement du recensement du 6 mars 1921 nous permet d'effectuer cette étude.

Pour mener celle-ci à terme, nous avons eu recours à l'ordinateur. Son emploi s'est imposé comme le seul moyen possible pour obtenir les résultats escomptés. Nous épargnerons aux lecteurs la description fastidieuse de notre méthode; signalons simplement que les différents résultats sont obtenus sur la base des 7.245 Italiens relevés après un sondage au 1/5e.

### **LA STRUCTURE DE LA COLONIE ITALIENNE au recensement de 1921.**

Le recensement de 1921 signale la présence en France de 450.960 Italiens sur un total de 1.532.000 étrangers soit 30% des étrangers recensés. De très loin, les Alpes-Maritimes sont le département français qui compte le plus d'étrangers. La première guerre mondiale entraîne un léger gonflement: 99.650 étrangers étaient comptés en 1921 dans les Alpes-Maritimes, soit quelque 26% de la population totale du département contre 3,78% pour l'ensemble de la France. En effet, dans l'immigration comme dans tous les domaines, la guerre a hâté le développement de phénomènes que la période précédente voyait seulement apparaître. Pendant la première moitié du XIXe siècle dans le département jeu de mouvements migratoires proviennent de l'extérieur. L'expansion du littoral est assurée par la prépondérance de la natalité sur la mortalité et les immigrations interdépartementales. C'est avec le milieu du siècle que les besoins en hommes du littoral ne sont plus satisfaits par les mouvements internes du département et qu'arrivent les premières hirondelles préluant au puissant mouvement d'immigration qui se manifeste à partir du dernier quart de siècle<sup>1</sup>. La vague des Italiens commence à déferler sur notre département frontière au moment précis où le Comté échappe au jeune Etat italien naissant<sup>2</sup>. Cet afflux massif de transalpins est un fait nouveau s'inscrivant dans le grand mouvement de l'immigration de la fin du XIXe siècle où l'homme s'expatrie pour fuir à jamais le spectre de la famine et de la misère,

L'interpénétration géographique entre les deux "sœurs latines" favorise cette immigration massive qui assure une partie de l'expansion humaine du département. Les Italiens formaient la colonie étrangère de loin la plus importante. Elle représentait en 1876, 90% du total des étrangers et, en 1901, 75%

L'essor de la ville de Nice, le phénomène d'attraction qu'elle a joué depuis la fin du XIXe siècle, a contribué à attirer vers elle nombre de migrants. Elle a absorbé en un siècle 60% des immigrants alors que sa population n'est que les 47% de celle du département. C'est le nombre des immigrants italiens qui explique un tel pourcentage. Après la Grande guerre, l'Italie est le seul pays à avoir une population accrue. Cette "der des der" renforça les causes anciennes et permanentes qui faisaient de l'émigration une nécessité pour eux. Celle-ci subit toujours des variations considérables d'amplitude soumises à toutes sortes d'influences. Néanmoins, au cours de la première moitié du XXe siècle, la population italienne de Nice

---

<sup>1</sup> G.Imbert: la découverte d'une population, étude démographique des Alpes-Maritimes, Nice, Centre régional de Documentation pédagogique, 1959, 193 pages.

<sup>2</sup> J.Devun l'évolution de Nice...1860-1960 in Recherches Régionales (Nice, Centre de Documentation des archives des A.M. n°1 janvier 1971).

s'accroît sur un rythme assez proche de celui de la population française<sup>3</sup>. Foyer d'attraction du département, Nice comptait en 1921 une population de 155.339 habitants. L'élément étranger représentait 42.105 habitants soit 27% de la population totale. Les italiens, avec 36.225 individus, formaient 22,6% de la population totale et 36% de la population étrangère. La colonie italienne de Nice était la plus importante avec 48% de tous les Italiens du département et 36,4% de la population étrangère des Alpes-Maritimes.<sup>4</sup>

Cette colonie a contribué à l'essor démographique qui est l'un des caractères principaux de l'évolution de la cité. Dans quelle mesure y a-t-elle participé? Quelle est l'importance de l'apport du sang italien dans la ville de Nice? Pour cela, examinons dans le détail les différents caractères démographiques de cette colonie sur quelle base repose-telle?

Analysons dans un premier temps la composition par sexe.

### **a) La composition par sexe**

Au point de vue géographique, la situation des Alpes-Maritimes est originale. Première venue parmi les régions d'accueil les liens géographiques et historiques, la certitude d'une implantation facile ont favorisé cette immigration transalpine. La côte méditerranéenne est l'une des grandes voies suivies par l'immigration. C'est une zone frontière en contact avec les pays voisins d'émigration, où vit la plus grande partie des étrangers. Cette constatation établie, il n'est point étonnant de trouver dans la colonie italienne de Nice un équilibre des sexes en tout point similaire à celui de la population niçoise.

L'élément féminin l'emporte tout de même avec 52% contre 48% à l'élément masculin: soit respectivement 3.757 femmes pour 3.470 hommes. Dans cette première analyse, il est difficile de percevoir l'un des principaux caractères que l'on est en droit d'attendre d'une population migrante, à savoir l'importance d'une forte masculinité. En général, l'homme se déplace plus facilement que la femme. Le travailleur émigre plus fréquemment seul ou accompagné de ses fils en âge de travailler, laissant toute sa famille dans son village natal. La présence d'un pourcentage élevé de femmes (52%) indique que la colonie est fortement implantée. On est en présence d'une véritable colonisation. "Les femmes sont l'élément conservateur et stabilisateur qui fixe au sol les races déplacées"<sup>5</sup>.

Cet élément féminin implique une immigration familiale importante. Rien n'est plus typique à cet égard que le spectacle des caravanes d'Italiens passant les cols des Alpes en quête d'un sort meilleur et transportant à dos de mulet femmes, enfants et mobilier<sup>6</sup>. Cette importance de l'élément féminin s'explique aussi par l'ancienneté de la colonie, une lente pénétration, une "descente familiale" vers Nice des habitants des provinces italiennes frontalières, comme nous les étudierons dans les prochains alinéas.

Plus que jamais l'équilibre des populations masculine et féminine, l'importance de cette dernière sont dus à la proximité de la frontière; phénomène que l'on enregistre dans chaque région qui touche à un pays à forte émigration, comme l'Italie par exemple. Cet équilibre est normal car les familles s'y arrêtent volontiers, vu l'ancienneté de l'immigration.

Cette première caractéristique de la colonie italienne ne nous a permis d'avancer prudemment que des hypothèses. Les études du diagramme triangulaire et de la pyramide des âges apportent des données précises sur le caractère démographique de cette population.

---

<sup>3</sup> A.M. FAIDUTTI : l'immigration italienne dans le Sud Est de la France Gap, 1964, 399p.

<sup>4</sup> Population étrangère totale du département en 1921: 99.650. Population italienne totale du département en 1921: 75.649.

<sup>5</sup> M. MAUCO: Les étrangers en France, Paris, 1932, 820 pages.

<sup>6</sup> ...d° ....., page 91.

**Répartition des Italiens par sexes et par groupes d'âges en 1921**

Groupes d'âges	Populat. totale	Hommes	Femmes	% des femmes de la populat. italienne
0 à 10 ans	660	361	299	45
11 à 20 ans	1.018	536	482	46
21 à 30 ans	1.259	520	739	58
31 à 40 ans	1.370	639	731	53
41 à 50 ans	1.247	624	623	49
51 à 60 ans	881	443	438	48
61 à 70 ans	551	232	279	54
71 et plus	279	119	160	57
<b>TOTAL...</b>	<b>7.225</b>	<b>3.474</b>	<b>3.751</b>	<b>52 %</b>

- Total des Italiens recensés par groupes d'âges: 7.225  
 - Indéterminés . . . . . 20  
 - Total des Italiens recensés . . . . . 7.245

**b) La composition par âge.**

Le diagramme triangulaire est un moyen commode de représentation globale de la population, mais évidemment sommaire, car il n'entre pas dans le détail de la composition.

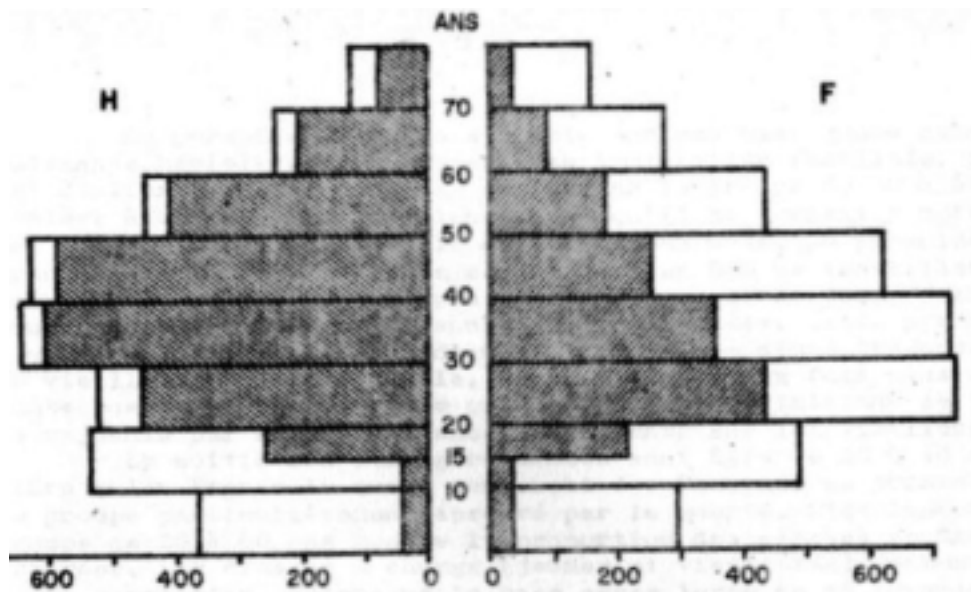
La proportion des jeunes (de 0 à 20 ans) est de 23%. Celle de la population de 20 à 60 ans se situe autour de 66%, tandis que celle des vieillards (60 ans et plus) est, de l'ordre de 11%. Ainsi on se trouve en présence d'une forte proportion d'adultes. Cette situation se traduit sur le diagramme par un point situé près du sommet supérieur du triangle. C'est un trait caractéristique de la colonie. En effet, ce n'est qu'à partir de sa quinzième année que l'adulte est apte à travailler et à émigrer. C'est par un tel pourcentage que la colonie garde quand même un caractère de population migrante par la supériorité numérique des classes aptes au travail. Néanmoins les quelques 23% de jeunes de moins de 20 ans soulignent le caractère stable de cette colonie, sa similitude avec la population niçoise.

- La pyramide des âges donne une représentation plus précise. Une première constatation s'impose. L'élément féminin est nettement plus important que le masculin dans les classes d'âge de 20 à 40 ans.

De 20 à 30 ans, l'élément féminin représente 534 du groupe avec 739 femmes contre 520 hommes. De 31 à 40 ans, le pourcentage diminue mais reste élevé, formant 53 total du groupe. Ce phénomène est étonnant car on aurait tendance à incorporer dans ces deux classes un nombre important de travailleurs immigrés, cet âge étant celui de la plus grande productivité économique et des initiatives hardies. A ce phénomène une explication peut être avancée. Ce n'est qu'une hypothèse. Le recensement de 1921 intervenant trois ans après la première guerre mondiale, il est possible qu'un nombre important de soldats libérés ne soient point encore revenus à lice, surtout des célibataires sans attache fixe, sans une obligation impérative de retour. La diminution de l'immigration en 1921 et les effets de la crise peuvent être liés à notre première raison pour expliquer cette différence de pourcentage. Mais ce n'est qu'une hypothèse que nous exprimons avec la plus grande réserve.



Deux autres groupes d'âges ont leur pourcentage en faveur de l'élément féminin: ceux de 61 à 70 ans avec 54% et de 70 ans et plus avec 57%. Ces deux résultats sont compréhensibles dans la mesure où la population italienne de la région frontalière, se rapprochant le plus de son homologue niçoise, par son émigration déjà ancienne, accuse le



PYRAMIDE DES ÂGES DE LA POPULATION ITALIENNE EN 1921 — (POPULATION ACTIVE EN GRISÉ).

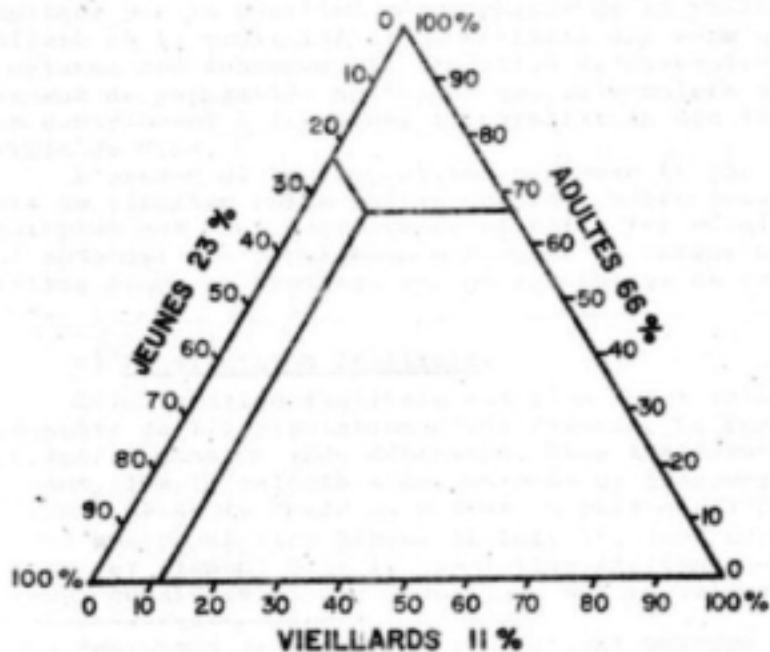


DIAGRAMME TRIANGULAIRE DE LA RÉPARTITION DE LA POPULATION ITALIENNE PAR AGE EN 1921.

même phénomène d'un excédent de Sexe féminin dans les derniers âges de la vie.

La tranche d'âge de 41-à 50 ans comprend une répartition égale des deux sexes. Quant aux groupes des jeunes (de 0 à 10 et de 11 à 20 ans) qui formaient 23% de la population globale, l'élément masculin y domine, avec environ 55%. La tranche de 51 à 60 accuse aussi pour sa part une prédominance du sexe masculin avec 52.

La pyramide des âges s'appuie sur une base jeune assez puissante, héritière d'une importante immigration familiale. Elle est d'allure assez renflée au centre car le groupe de 20 à 60 ans s'élève à 66% chez les Italiens alors qu'il ne devrait comprendre que la moitié de toute la population normale. La pyramide met donc en exergue l'importance des classes en tige de travailler. Elle est légèrement plus développée à gauche dans le secteur féminin pour des raisons que nous avons déjà mentionnées. Cette pyramide a un sommet assez élargi indiquant la présence d'une proportion de vieillards non négligeable. La base étant deux fois plus importante que le sommet démontre que la population italienne se trouve rajeunie par la prépondérance des enfants sur les vieillards.

La moitié des étrangers hommes sont âgés de 20 à 40 ans alors qu'en France le quart seulement des Français se trouve dans ce groupe particulièrement éprouvé par la guerre. L'étalement du groupe de 20 à 40 ans montre la proportion des classes en âge de procréer. Les classes à charge (jeunes et vieillards) forment 34% de la population. Néanmoins la base assez large de la pyramide indique que dans une quinzaine d'années des effectifs nombreux se présenteront sur le marché du travail niçois à une période où les effets de la crise de 1929 séviront en France.

Apparemment la population italienne de Nice semble délaissier les critères qu'on a l'habitude d'énumérer pour toute population migrante<sup>7</sup>. Certes, l'importance des adultes, une forte masculinité et la rareté des plus de 50 ans sont plus nettement représentés que dans la population française. Néanmoins la pyramide des âges est assez régulière, s'apparentant à celles qu'on a coutume d'utiliser pour la population française. Cette constatation s'explique par la position géographique de la ville de Nice, zone frontière où la proximité et la facilité des communications, l'enjeu naturel des échanges, la tradition de descente Nice, le mouvement de population notamment des saisonniers et des frontaliers contribuent à favoriser l'installation des Italiens dans la ville de Nice.

L'examen de la composition par sexe et par âge nous a permis de vérifier cette phrase que nous empruntons à Mauro<sup>8</sup> et qui plus que tout commentaire clarifie les résultats que nous avons obtenus: "La population étrangère de chaque nation voisine constitue comme un prolongement démographique de ces mêmes nations".

### **c) La situation familiale**

L'immigration familiale est l'un des atouts majeurs pour la réussite de l'implantation d'une colonie. La famille impose une fixation dans un lieu déterminé. Plus l'élément féminin est important plus la colonie a des chances de prospérer car la femme éprouve moins le désir de retour au pays que l'homme. La stabilité d'une population dépend de lui. Or, nous avons vu l'importance de cet élément dans la population italienne de Nice. Avec le groupe considérable des jeunes qui met en valeur le rôle joué par l'immigration familiale, cet élément explique en partie le nombre élevé de la population mariée qui, avec 3,831 individus, représente 53% du total. Quant aux personnes veuves, elles recueillent Enfin les indéterminés composent 1%.

Une rectification s'impose. Le groupe des célibataires est gonflé par l'apport du groupe de 0 à 10 ans qui compte 661 enfants et celui de 10 à 15 ans. En vérité, on peut estimer le nombre des célibataires aux alentours de 2.300 personnes. Chiffre qui diminue encore le rôle

---

<sup>7</sup> Nous renvoyons le lecteur à l'excellent ouvrage de MAUCO.

<sup>8</sup> G. MAUCO op.cit.p.92.

des immigrants de cette population et le déséquilibre avec la population locale.. Néanmoins, tout un flot d'immigrés passagers ne faisant qu'une halte de quelques semaines à Nice, toute l'immigration saisonnière et clandestine nous échappent.

La répartition par quartiers de la population mariée nous renseigne sur la structure sociale de cette colonie.

Le quartier Garibaldi-Port avec 627 individus mariés soit 16,37% vient en tête. Le quartier de la périphérie et celui de la vieille-ville, avec plus de 13% chacun, se placent en second. Ces trois quartiers réunis, avec 1.677 personnes mariées renferment près de la moitié de tout le groupe recensé (3.831). Cette forte concentration est déterminée par le caractère essentiellement prolétarien de quartiers comme celui de la vieille ville et de Garibaldi-Port. Ils jouent le rôle d'accueil de la population laborieuse. C'est là que la famille italienne retrouve son cadre de vie. La zone périphérique, plus campagnarde que citadine, accueille aussi cette population habituée aux travaux harassants de la terre. Le quartier de Riquier, à l'est du Paillon, quartier essentiellement ouvrier abrite aussi un nombre élevé de personnes. Il en est de même pour les quartiers St-Étienne et Villermont, quartiers populaires qui attirent les travailleurs immigrants mariés et qui fournissent un pourcentage de 12%.

Les quartiers les moins pourvus sont les quartiers résidentiels comme celui de Carabacel dont le total n'atteint même pas 1%. 11 en est de même pour Jeanne d'arc, quartier périphérique. On aurait eu tendance à situer le quartier St-Roch dans le groupe de tête; or, avec à peine 0,70%, il se situe au même rang que les quartiers résidentiels bourgeois. En fait, à cette époque, ce secteur n'a pas encore pris toute l'ampleur qu'on lui connaîtra plus tard. Par ailleurs, le groupe des célibataires se situe à peu près dans le même ordre de pourcentage. Pour ce dernier, on retrouve les mêmes indices que pour la population mariée. Ainsi on recueille 15% tandis que la périphérie s'en rapproche avec 14,72%. Quant à la vieille ville, le groupe est estimé à 11%. Notons l'importance de ces trois quartiers qui englobent 41% de l'ensemble. Les mêmes explications que nous avons données pour la population mariée peuvent être fournies pour le groupe des célibataires. Ce sont les quartiers prolétariens qui attirent l'immigration de la faim. On constate aussi un grand nombre de célibataires dans des quartiers résidentiels (Cimiez), bourgeois (Wilson) ou hôteliers (Buffa). Ce sont en général des gens de maison ou bien le personnel hôtelier. Hypothèse que nous vérifierons en étudiant dans le deuxième chapitre la répartition de la population active par quartier.

Le groupe des veufs est la résultante du premier groupe. L'immigration italienne n'est point une immigration touristique. Le pourcentage élevé des vieillards ne peut se situer dans les quartiers classés résidentiels. L'importance dans les quartiers de Garibaldi-Port, vieille ville et périphérie se prolongera dans le groupe des veufs avec respectivement un pourcentage de 40, 13,12%. La situation familiale de la colonie italienne de Nice reflète la relative ancienneté de l'immigration, l'intégration au sein de la ville.

#### **d) Les caractères géographiques de cette colonie:**

##### **1/ Délimitation par quartiers.**

Quels sont les quartiers où les Italiens tendent à se regrouper pour une véritable implantation?

Nous n'avons pas effectué de pourcentage par rapport à la population autochtone. Il est évident qu'on donne une meilleure image de la répartition des Italiens on faisant intervenir le facteur de la densité par quartier nous nous limitons au pourcentage par rapport à la population totale italienne, coup de sonde qui permet de donner une topographie sociale, de l'élément italien dans la ville de Nice.

Dans l'ensemble, les Italiens habitent à peu près tous les quartiers de Nice. Les pourcentages sont fort différents dans la mesure où chaque quartier est dépositaire d'une certaine vocation que son emplacement lui confère particulièrement.

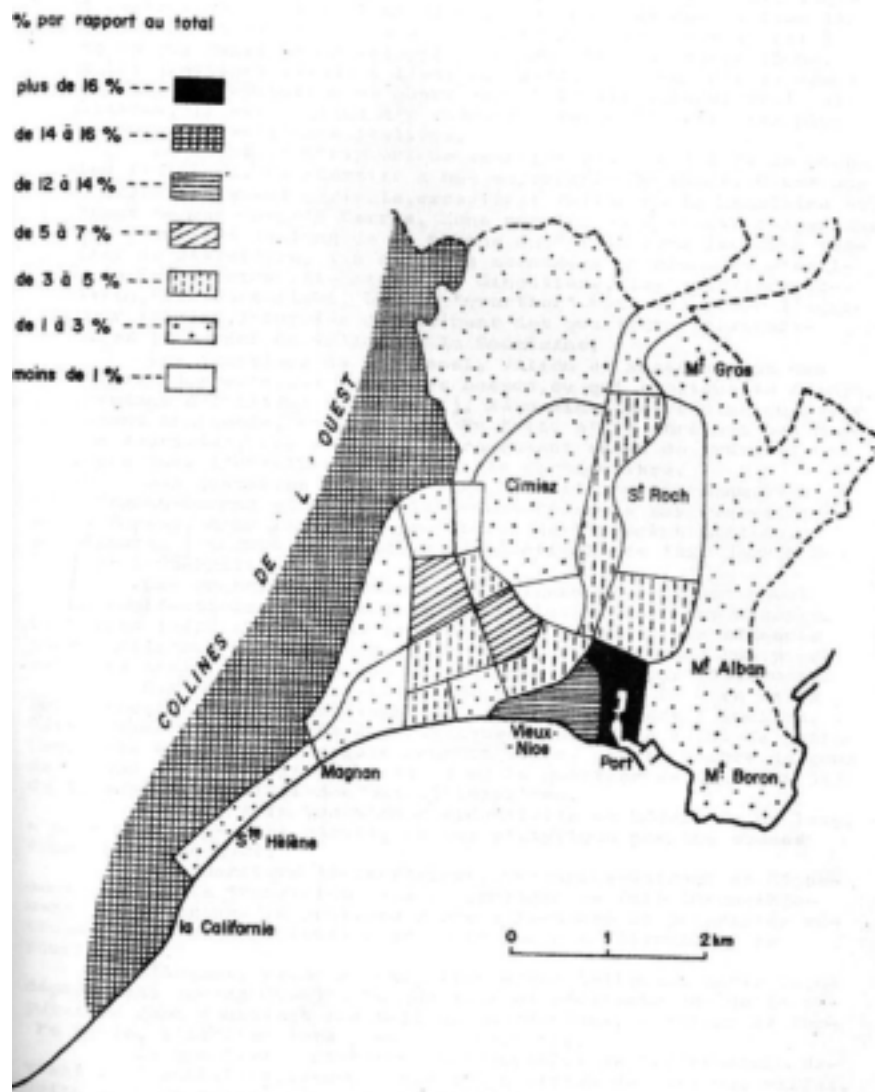
Trois quartiers, Garibaldi-Port, vieille-ville pourtour et périphérie s'imposent avec 42% du total de la population italienne. Les deux premiers forment un bloc compact au centre de la carte avec 30% du total.

St-Etienne et notre-Dame ont déjà un pourcentage moins marqué (6,95% et 5,50%).

La plaine centrale (Wilson, Buffa, Gare, Masséna) ne dépasse pas les 5%, de même que les quartiers situés à l'est, ceux du Paillon et de Riquier.

Ce noyau des quartiers au pourcentage variant de 4 à 14 est enserré par un groupe de quartiers au pourcentage faible puisqu'il ne dépasse pas 3%. L'ouest ce sont les Baumettes, la banlieue de Carras, les collines du Parc-St-Philippe. ; à l'est ce sont les hauteurs du Mont-Boron et du Mont-Gros. Enfin, les quartiers périphériques au nord de St-Barthélemy; St-Maurice-Gairaut, Cimiez et celui de l'Ariane dans le prolongement du Paillon. Ils forment une ceinture qui enserre la ville. A l'intérieur les quartiers de Jeanne d'Arc, Carabacel et St-Roch sont des enclaves caractérisées par un pourcentage inférieur à 1%.

Dans le détail, bien que la vieille-ville ne se place qu'en troisième position, nous nous arrêterons assez longuement sur ce quartier pilote au point de vue de l'italianité car "elle exhale déjà une bouffée d'Italie"<sup>9</sup>.



<sup>9</sup> Blanchard, Le Comté de Nice, page 198.

La vieille ville est limitée par le cours inférieur du Paillon, la place Garibaldi, la base des pentes inférieures du Château et le rivage. Quant à son pourtour, il peut être délimité par une enveloppe de constructions étrangères au noyau, qui sont encore visibles de nos jours.

Avec le quartier Garibaldi, la vieille-ville joue le rôle d'accueil de la population laborieuse. L'italien se sent chez lui, les ruelles étroites, pittoresques, rappellent celles de son village. Les rues et les boutiques faisaient la joie de Jules Romains qui leur a consacré quelques unes des lignes les plus savoureuses de "La Douceur de la Vie": "La lumière du jour ne pénètre jamais bien loin ni bien fort dans ces boutiques... Les rues sont étroites et sombres, entre de hautes façades où quelques fenêtres s'éclairent à peine"<sup>10</sup>.

L'implantation de cette colonie n'est pas récente puisqu'elle tire ses origines du noyau de Piémontais qui aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles venaient vendre leurs légumes au marché de Nice. L'italien se mêle au Niçois d'origine, s'intégrant mieux que partout ailleurs à la population locale. Mais, pour une description saisissante de l'atmosphère régnant dans cet îlot quelques lignes de l'ouvrage de Mauco suffisent. C'est bien plus qu'une description, c'est un témoignage: la masse besogneuse qui se presse dans les vieux quartiers est presque exclusivement composée d'Italiens. On croirait, à par courir certains de ces quartiers misérables, où le français est devenu langue étrangère, se trouver dans quelques villes de l'Italie méridionale. Rien de plus brutal que le contraste entre ces nets et les quartiers plus récents, les belles voies commerçantes les promenades fleuries, les somptueuses villas. Les rues sont étroites, sales et encadrées de hautes et vieilles maisons. Du linge, des hardes pendent aux fenêtres ou sur des cordes qui traversent la rue d'une fenêtre à l'autre. Une marmaille brune, malpropre, pieds nus, grouille dans tous les coins et s'ébat avec une vivacité toute méridionale. Dans les intérieurs misérables, où souvent l'air et la lumière pénètrent difficilement, les couchettes se pressent. Cinq à six personnes, parfois davantage, dorment dans la même pièce. Les enfants s'entassent à trois ou quatre sur la même paillasse, placée quelquefois sur la terre battue. Les femmes, généralement fatiguées par de nombreuses maternités et travaillant au dehors, n'arrivent pas à maintenir un minimum de propreté dans ces taudis. Les salaires, au surplus, sont insuffisants pour les familles nombreuses. Le terrassier italien, par exemple, ne gagne guère que trente à quarante francs par jour de travail, et un manœuvre non spécialisé ne touche pas toujours trente francs"<sup>11</sup>.

Ce sont donc les Italiens au niveau de vie le plus bas qui habitent dans ce quartier. Les célibataires y sont nombreux (40% du total du quartier). Le grand nombre de boutiques de produits alimentaires italiens indiquent la présence d'immigrés nettement plus aisés que cette population de base. La vieille-ville ne vient qu'en troisième position car d'autres quartiers aux conditions moins misérables accueillent les Italiens. Enfin, un phénomène de saturation dans cet espace limité peut être la raison de ce rang.

Le Quartier Garibaldi-Port avait déjà en 1896 une puissante colonie italienne<sup>12</sup>. Il prend donc le relais de la vieille ville. Une mutation s'opère. 1921 est une étape du chemin: qui aboutira en 1926 à une sursaturation dans l'occupation humaine. La population italienne culminera avec 27 % de la population totale.<sup>13</sup>

C'est un quartier ouvrier, réservoir, de main d'œuvre, à l'écart de l'expansion touristique.

Il en est de même pour les quartiers de Riquier, St-Roch et Paillon, serrés entre les collines et les monts Boron, Alban, Gros, qui ont été délaissés par les Niçois lors de l'expansion de la ville au profit des quartiers de la plaine centrale. L'italien y trouve logement

---

<sup>10</sup> J. Romains la douceur de la vie ; Paris Flammarion, 1933, 278 p.

<sup>11</sup> G. Mauco, op.cit., page 315.

<sup>12</sup> J. Delapierre, "Le quartier du Port de Nice", in Recherches Régionales (Centre de Docum. des A.D.A.M n°4 décembre 1973).

<sup>13</sup> Delapierre, op.cit. page 6.

et travail par l'implantation des industries que réclame la ville. Le quartier St-Roch a un pourcentage infime car il est à cette époque assez peu développé et d'urbanisation assez lâche. Tous les quartiers situés à l'est du Paillon ont eu dès le début du siècle, la réputation de quartiers utilitaires, industriels et populaires. Il est logique d'y retrouver les catégories les plus pauvres des travailleurs italiens.

Le quartier périphérique renferme plus de 14% de la population italienne. Ce quartier a une superficie de 481 km<sup>2</sup>. C'est une zone essentiellement agricole, excepté, le Vallon de la Madeleine et le front de mer jusqu'à Carros. Zone rurale, on y trouve les grands champs réguliers le long de la plaine du Var, la zone facile à travailler de St-Isidore, les collines aménagées en planches d'œillets de Crémat et de St-Antoine de Ginestière, les quartiers de St-Augustin, Pessicart-Righi. Un tel "quartier" voit s'imposer l'agriculteur italien, l'ouvrier du bâtiment des quartiers Pessicart Righi et l'ouvrier du vallon de la Madeleine.

Les quartiers de Carabacel, Wilson et Masséna sont des quartiers bourgeois, aux immeubles cossus, ce qui explique le faible pourcentage d'Italiens (de 1 à 3%). Néanmoins, Notre-Dame, quartier également bourgeois, en compte 5.5%. En fait, s'ils abritent bon nombre de touristes, ces secteurs se composent aussi de travailleurs employés dans l'hôtellerie ou chez les particuliers.

Des quartiers comme le Parc, St-Philippe, les Baumettes et même Magnan-Carras sont essentiellement réservés aux ressortissants russes, d'où la faible proportion de l'élément italien. D'ailleurs, l'amorce de banlieue résidentielle se fait jour à Fabron et à St-Philippe.

Les quartiers St-Etienne et Villermont sont nettement moins résidentiels. Ils abritent la population ouvrière niçoise. L'Italien a été attiré dans ce secteur où sa condition s'adapte plus facilement à l'ambiance du quartier, ce qui donne des pourcentages assez élevés: 7%, pour St-Etienne et 4%, pour Villermont.

Des quartiers à vocation hôtelière comme la Gare et la Buffa recueillent respectivement 5 et 4% de l'effectif italien. Cette importance tendrait à s'expliquer comme dans celui de Notre-Dame, mais encore plus marquée pour celui de la Buffa par le nombre de gens de maison et d'employés d'hôtel. Dans le quartier de la Buffa 52% de la population italienne sont célibataires.

Cimiez, à la vocation résidentielle et hôtelière de luxe, a un pourcentage fort réduit, ce qui s'explique par les causes énumérées plus haut.

Les quartiers St-Barthélemy, St-Maurice-Gairaut ne dépassent pas 3%. La transition avec la campagne se fait insensiblement. On se trouve en présence d'une alternance de propriétés résidentielles et d'exploitations agricoles qui déterminent ce pourcentage.

L'Ariane, secteur à vocation essentiellement agricole, ne dépasse pas le cap des 3%. Ce quartier ne bénéficie pas de la réputation dont jouissent les vallons occidentaux. A valeur de terre égale, l'Italien opte pour la périphérie.

Le quartier Mont-Boron-Mont-Gros-Col de Villefranche devient résidentiel et luxueux avec l'apparition de quelques villas. Cette zone de relief n'a pas intéressé le commerce. Avec une faible urbanisation, un pourcentage de 2,3% d'Italiens est quand-même assez fort.

Enfin, la désertion du quartier Jeanne d'arc est un phénomène auquel nous n'avons pu donner aucune explication plausible.

Si nous envisageons une répartition de l'âge par quartier, ceux de la périphérie et de Garibaldi-Port auxquels vient s'ajouter parfois la vieille ville, ont dans chaque tranche d'âge la prééminence.

Ainsi dans le groupe des jeunes de 0 à 10 ans, le quartier périphérique a un pourcentage de 21,33%. Garibaldi-Port compte 16% de jeunes; joint à la vieille ville, il forme 37%. A eux trois ils groupent près de 75% de la jeunesse italienne. Il en va de même pour le groupe de 11 à 20 ans où ces mêmes quartiers recueillent 44%.

Dans le groupe des adultes de 20 à-60 ans, le quartier Garibaldi-Port affirme sa supériorité avec des pourcentages variant de 14 à 18%. Néanmoins, la vieille-ville et la périphérie ne sont inférieures que de 2% maximum.

L'écart est nettement plus affirmé pour les vieillards. Garibaldi-Port accuse 20% et la vieille ville 17%. La périphérie vient très loin derrière avec seulement 11%. Cela démontre bien l'ancienneté de l'immigration au centre de la ville par rapport à la périphérie où l'implantation familiale est nettement plus récente.

La délimitation par quartiers nous a révélé le caractère de cette colonie et par-là même le rôle qu'elle va jouer dans le domaine économique et politique. L'Italien a fui les quartiers



résidentiels et commerçants. Lors qu'on l'y rencontre, c'est pour son travail. Il prend du recul par rapport au centre et se trouve localisé aux deux extrémités de la ville, avec une amorce d'implantation dans le secteur nord-ouest, les quartiers utilitaires de Nice Paillon, Riquier, St-Roch, Ariane). La délimitation par quartier met en relief le rôle utilitaire que joue la colonie.

## 2) Les origines de la colonie italienne.

La répartition par régions d'origine des Italiens résidant à Nice en 1921 fait apparaître la primauté de l'Italie septentrionale qui regroupe 45% des ressortissants. L'Italie centrale en compte 13%, l'Italie méridionale 2% et l'Italie insulaire 1%. Les Italiens nés en France recueillent 18%. Les Italiens nés à l'étranger sont moins de 1%, tandis que les ressortissants italiens nés en Italie, mais sans distinction de lieu regroupent près de 19%. Pour que ce pourcentage s'avère exact, il ne faut pas omettre les indéterminés dont le nombre est négligeable puisqu'ils l'ornent à peine 2% du total des Italiens recensés.

De toutes les régions italiennes, le Piémont est le plus fortement représenté avec 31%. C'est une région d'influence française et un des réservoirs de main d'œuvre depuis le XIXe siècle. Déjà bien avant l'annexion, la "saison" attirait les jeunes Piémontais venant s'employer au service de touristes aisés. De saisonnière, cette immigration est devenue définitive. La vague piémontaise n'a cessé d'être alimentée par la force de l'habitude à la fin du XIXe siècle, l'immigration italienne est aux trois quarts piémontaise. Le Piémont a bénéficié de sa position géographique:

Voisinage pour les échanges, similitude de mœurs, de langue, de climat, de travaux. Le Piémontais a habité le sud-est de la France à l'émigré italien<sup>14</sup>. D'ailleurs cette vague piémontaise a surmonté les bouleversements causés par la première guerre mondiale.

De toutes les provinces piémontaises, Coni est celle qui envoie le plus de ressortissants à Nice. Elle vient en tête avec 16% par rapport au total général des provinces italiennes. Avec 1214 individus, elle forme plus de la moitié de l'émigration piémontaise à Nice (2273 personnes). Anciennement française, il est compréhensible que la province de Coni ait des relations plus importantes avec Nice qu'avec Turin dont l'attraction est moindre. Les paysans

de Coni ont pris l'habitude de "descendre" sur la Côte-d'Azur. C'est aussi un des centres démographiques les moins vieillis du Piémont, ce qui peut expliquer le grand nombre de ressortissants venus à Nice. Coni a aussi bénéficié du développement de la Côte d'Azur et plus particulièrement du rôle de foyer d'attraction que joue la ville de Nice. Celle-ci a supplanté Turin dans les vallées de Vermentina, de Gesso ou de la Stura di Piemonte. Des villages de la province de Coni ont aussi contribué à cette situation. Citons Demonte, Dronero, Alba, Casteldelphino, Vernante, Busca, etc. Boves envoyait bien avant 1914 ses ressortissants. Cette proportion s'est accrue après la guerre avec la fermeture des filatures de soie dans la région.

Après Coni, Alexandrie (6,7%) et Turin (5,9%) sont les deux provinces piémontaises qui envoient le plus d'Italiens à Nice. A elles deux, elles forment plus de 40% de l'immigration piémontaise avec 912 Italiens sur les 2.273 de la région. La province d'Alexandrie envoie surtout des journaliers car c'est un pays de grandes cultures. Par rapport à Coni, le pourcentage y est moindre car la province d'Alexandrie est plus riche et plus orientée vers Turin et la Riviera Ligure.

Les autres provinces piémontaises ont un pourcentage moindre. Asti, Novare, Verceil, Aoste ne dépassent pas 1%. Asti est représentée avec quelques migrants du village de Canelli.

La région ligure se trouve au deuxième rang avec 8% des Italiens (578). Elle se situe déjà très loin derrière la région piémontaise. Bien que par sa situation géographique elle soit

---

<sup>14</sup> A.M. FAIDUTTI, l'immigration italienne... op. cit. p. 8



proche de la frontière, l'émigration vers la France n'a pas le même caractère "ancestral" qu'au Piémont. Ce sont des causes économiques qui ont orienté vers Nice la masse des travailleurs. On notait au XIXe siècle quelques échanges saisonniers ou hebdomadaires avec la Côte d'Azur voisine. Région industrielle, elle a connu une grande vague de chômage après la guerre Mondiale lorsqu'on dut fermer les usines d'armement et les arsenaux ligures.

La province la plus représentée est celle d'Impérial 4,7% du total et qui avec 339 ressortissants représente 58% de l'ensemble de la région. Viennent ensuite Gènes et Savone avec 2%. Tout près de la frontière les vallées de la Roya et de la Nervia par Airole et Agricole envoient leurs indigènes. Ce classement est à peu près conforme à l'éloignement géographique progressif, la primauté allant à la province frontalière d'Impéria dont des villages comme Bordighera sont profondément liés à l'élément français.

L'Ombrie vient au troisième rang avec plus de 7%. Ensermée par des montagnes, au centre du pays, l'éloignement géographique par rapport à Nice n'a pas été un facteur déterminant puisqu'on le trouve derrière deux régions frontalières: le Piémont et la Ligurie. C'est surtout la province de Pérouse qui est représentée. La zone industrielle de Terni est absente de ce pourcentage. Ces ressortissants viennent surtout des bourgades d'Umbertide, San Sepolcro et principalement Città di Castello. Terre inculte, la province de Pérouse offre peu de débouchés. Elle devient une pourvoyeuse de main d'œuvre à cause de ses faibles ressources agricoles. Elle est éloignée des pôles de développement industriel italien et moins touchée que le Piémont par la dénatalité moderne. Le courant péruginien débuta avec ce siècle et correspond au grand appel de main d'œuvre d'une Côte d'Azur en plein essor. Ce sont les prémices de la forte immigration de l'entre-deux guerres où les raisons politiques masqueront le facteur économique.

Loin derrière l'ombre, le groupe Toscane, Lombardie et Emilie Romagne est le dernier de l'immigration notable.

La Toscane a un pourcentage de 4,5% avec 327 ressortissants sur 7.239 Italiens recensés. Les Toscans ont longtemps préféré, comme tous les Italiens du centre, l'émigration vers les pays d'outre-mer. Les Etats-Unis en limitent leur entrée, c'est la France qui, dès les années 20, attire la main d'œuvre disponible.

La province d'Arezzo, à l'immigration la plus importante, représente 32% des Toscans à Nice. Voisine de l'Ombrie, elle connaît les mêmes problèmes économiques. L'émigration toscane vers Nice est l'une des plus récentes dans le temps, mais aussi une des plus récentes, puisqu'elle se classe eu quatrième des régions.

La Lombardie est nettement moins favorisée que la Toscane, avec 203 ressortissants elle n'approche que 3%. Il en est de même pour l'Emilie Romagne. Cette émigration a d'abord été saisonnière et comprenait surtout des bûcherons. Elle devint peu à peu définitive. Gênes et Bergame envoyaient eu XIXe siècle déjà des travailleurs en France. La province de Milan regroupe près de 35% des Lombards. En Emilie Romagne, Modène (23%) et Bologne (18%) sont les provinces les plus représentatives de la région.

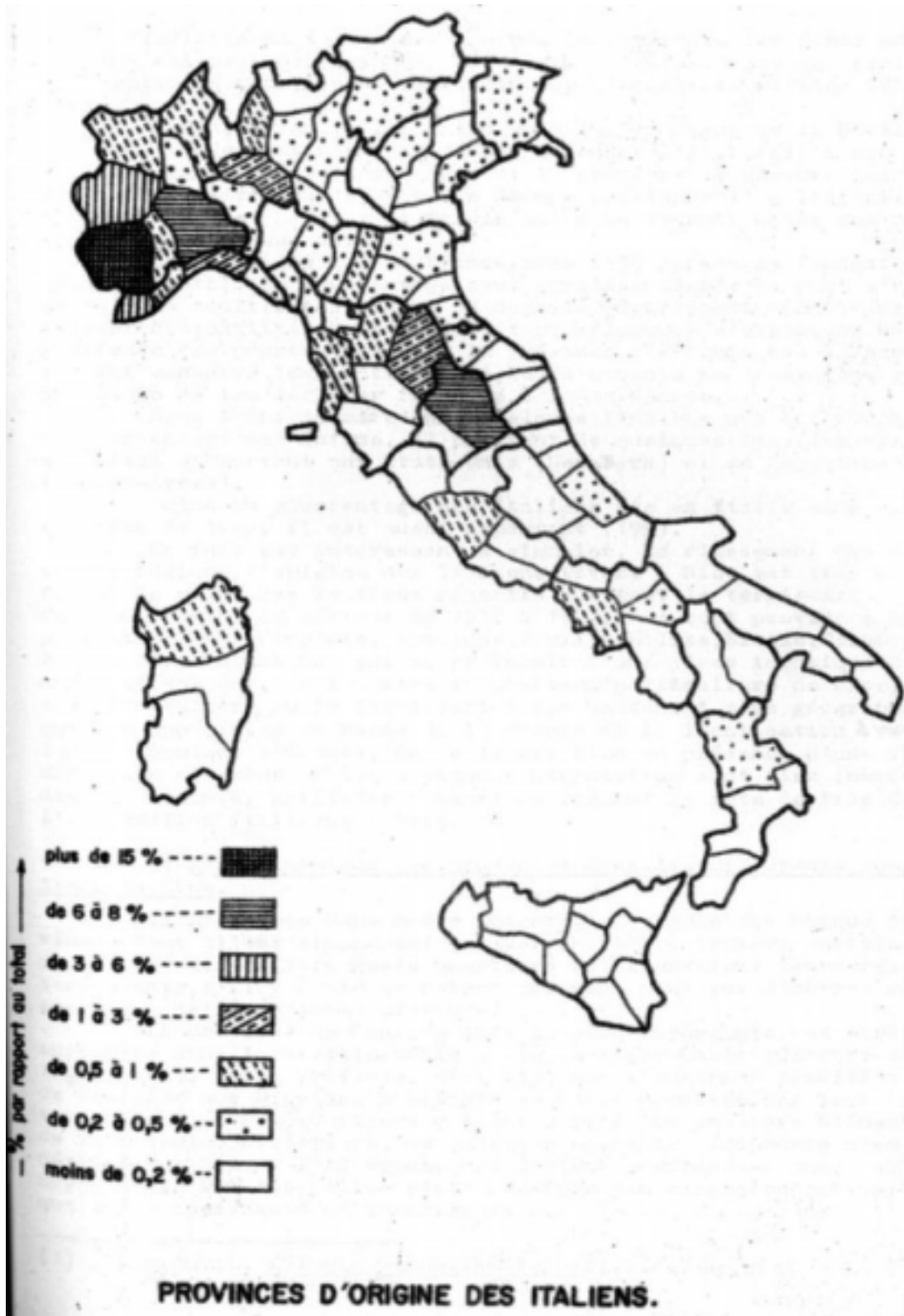
La province des Marches peut être rattachée aux précédentes mais avec un pourcentage inférieur à 1% en raison d'une émigration autrefois temporaire.

Toutes les autres régions ont moins de 1% du total des Italiens. Une étude détaillée ne s'impose pas; regroupons-les en trois secteurs géographiques.

Tout d'abord, les régions du nord-est: Trentin Haut Adige, Vénétie, Frioul, Vénétie Julie. Ces trois régions avec 187 ressortissants forment 1.6% de la colonie italienne.

Les provinces les plus représentées sont Trente, Venise et Udine. La présence de Venise dans ce groupe peut s'expliquer par la natalité exubérante de la Vénétie jusqu'en 1914. L'immigration est parfois traditionnelle comme celle de Trente qui envoie des maçons et des bûcherons.

Les régions de Mezzogiorno sont en 1921 peu représentées. Ces six régions ont un pourcentage de 2,6%. Il est dû en particulier à la Compagnie et au Latium dans lesquels sont situées les provinces de Naples et de Rome. Ce sont ces dernières, avec les villes de même nom qui sont le plus fortement représentées. Si Mezzogiorno a perdu la soupape de sécurité que constituaient pour lui les Etats-Unis il n'envisage pas encore les pays européens comme remplaçants. Ce sont Reggio et Cosenza qui ont envoyé à Nice le plus de Calabrais parce que les années d'après-guerre sont les témoins d'une amorce d'émigration vers la France, qui



donnera naissance à une tradition de venue à Nice. La fermeture des ports américains est pour ces pays une catastrophe ; aussi, ceux qui avaient des habitudes françaises les confirment-ils dans la période 1926-30.<sup>15</sup>

Enfin, l'Italie insulaire avec la Sardaigne et la Sicile forment 1%. Ce sont en majorité des paysans. L'immigration est récente. En Sardaigne, c'est surtout la province de Sassari qui envoie ses ressortissants, 80% des Sardes proviennent de Sassari. De Sicile l'apport est si faible qu'on ne saurait noter une province plutôt qu'une autre.

Les Italiens nés en France, avec 1338 personnes forment 18,5% du total. Ce pourcentage peut paraître élevé. Il peut s'agir d'Italiens adultes nés à Nice et dans le département ayant conservé leur nationalité. Mais il serait plus logique d'expliquer une partie de ces pourcentages par la présence d'enfants nés à Nice qui ont conservé leur nationalité leurs parents ne ressentant pas le besoin de les déclarer français à la naissance.

Nous avons aussi recensé quelques Italiens nés à l'étranger. Ce pourcentage est infime. Il provient de quelques Italiens nés en Suisse et surtout aux Etats-Unis (New-York) et en Argentine (Buenos-Ayres).

Quant au pourcentage des Italiens nés en Italie sans distinction de lieu, il est aussi important (19%).

Un fait est intéressant à signaler. Le classement des diverses régions d'origine des Italiens vivant à Nice est très différent de celui des Italiens répartis sur tout le territoire français durant la période de 1919 à 1927. Les sept provinces importantes sont: Campanie, Sardaigne, Pouille, Molise, Sicile, Calabre, Basilicate. Chacune ne peut se prévaloir d'une place identique dans notre classement. Ceci montre la position particulière de Nice, zone frontalière, où la localisation est nettement plus géographique par opposition au reste de la France où la localisation à vocation économique s'impose. On se trouve bien en présence d'une immigration d'osmose où les habitudes migratoires sont bien ancrées dans la colonie, habitudes faisant du Piémont la tête de file de l'immigration italienne à Nice.

### **3) l'implantation des provinces dans les différents quartiers de Nice.**

Il n'est pas dans notre intention de reprendre chaque province. Nous allons simplement essayer de voir à travers certaines provinces pilotes, vers quels quartiers elles envoient leurs ressortissants, s'il y a des quartiers qui sont plus que d'autres réceptifs à telle ou telle province.

La province de Coni, de loin la plus importante, est surtout implantée dans la vieille-ville et le quartier Garibaldi-Port avec 164 du total de la province. Ceci explique l'ancienne tradition de descente sur Nice des habitants de cette dernière par leur installation dans des quartiers qui ont abrité les premiers éléments de la colonie. D'ailleurs, un quartier comme la périphérie n'en détient que 11% et s'il vient en treizième position comparé au noyau de la vieille-ville c'est plus par son caractère agricole que par l'ancienneté de l'immigration.

Tous les autres quartiers sont assez loin derrière avec 3 à 4 %.

La province d'Alexandrie émigre plutôt dans le quartier périphérique (15,6%). Pourtant la vieille-ville et Garibaldi comptent quand même 12% de ses ressortissants. St-Etienne en accueille 8% tandis que le quartier résidentiel de Carabacel n'en obtient même pas 1%.

Turin ne se différencie pas des provinces précédentes. La vieille ville et Garibaldi en détiennent 16%, la périphérie 10%. Il est à noter que le Turinois a délaissé les quartiers résidentiels et de banlieue de Cimiez, Parc St-Philippe, Baumettes et Jeanne d'Arc.

Milan se distingue des précédentes. Certes, on trouve un fort pourcentage dans la vieille ville (12%) et la périphérie (11%). Mais ses ressortissants émigrent aussi dans le

---

<sup>15</sup> A.M. FAIDUTTI, l'immigration italienne... p. 7op. cit.

quartier Villermont (11%), quartier ouvrier mais au niveau de vie plus élevé que ceux de la vieille-ville et Garibaldi.

La province d'Arezzo émigre surtout dans la périphérie (33%) mais aussi le quartier mi-agricole mi-résidentiel de St- Barthélemy (7%).

Les Pérugiens sont surtout représentés dans le quartier périphérique (28%) et dans le quartier St-Etienne (11%). Cela s'explique du fait que Pérouse envoie surtout des agriculteurs et des manœuvres. Ils délaissent un peu les quartiers vieille ville et Garibaldi-Port puisqu'ils ne représentent que 5%. Par contre, il est logique de n'en rencontrer qu'un pourcentage infime (moins de 1%) dans les quartiers résidentiels (Carabacel et Parc St-Philippe).

## **LA COMPOSITION PROFESSIONNELLE DE LA POPULATION ITALIENNE DE NICE EN 1921**

Nous venons d'entrevoir l'importance de cette colonie italienne au point de vue démographique. Il nous faut aborder son intégration économique dans la ville de Nice et essayer de voir quelle importance ont les éléments actifs dans la population italienne. Comment s'établit la répartition professionnelle des Italiens, dans quel secteur se concentre la population active?

### **a) Population active et population non active.**

La répartition entre actifs et non actifs met en évidence la prépondérance de l'élément actif dans la colonie italienne. Il représente 58,3% contre 40,7% à la population non active et 1% d'indéterminés.

#### **1/ La population active.**

La population active est forte de 4.222 éléments se répartissant en 2.637 hommes et 1.585 femmes, soit respectivement 53% et 37%. On se trouve donc en présence d'une forte masculinité.

Nous avons réparti cette population active en huit groupes d'actifs. Le groupe le moins représenté (74 individus) est celui qui comprend la population active en-dessous de 15 ans. Il recueille 1% du total. Ce sont en général des apprentis (garçons bouchers ou couturières par exemple) ou des enfants sans qualification professionnelle que la famille ne peut envoyer à l'école. Ce groupe est quand même relativement restreint pour une population migrante. Cela explique l'intégration de la colonie et par conséquent le rôle de l'école dont on connaît l'influence sur la deuxième génération qu'elle façonne et francise. Mais il faut se garder de tout excès d'optimisme, car il est évident que bon nombre de chefs de ménage ont dû déclarer leurs enfants écoliers bien que ceux-ci, malgré l'obligation scolaire (accord France-Italie de 1910), n'y aillent que par intermittence, et subviennent par menus travaux eux besoins de la famille. Ce groupe est surtout représenté dans les quartiers populaires et populeux, ceux de la vieille-ville, de Garibaldi-Port et de la périphérie.

Le groupe d'âge de 15 à 20 ans est nettement plus important puisque avec 466 éléments, il vient en cinquième position, avec un pourcentage de 1%. C'est l'amorce des classes adultes. Ce groupe en constitue les bases mais n'est quand même pas prédominant.

La grande importance des classes adultes aptes au travail que nous avons aperçue dans l'étude démographique se trouve vérifiée par les groupes de population active de 20 à 60 ans. A eux quatre, ils représentent 3.233 Italiens, soit 80% du total de la population active. Cette population se trouve surtout répartie dans les quartiers vieille-ville, Garibaldi-Port périphérie et, à un degré moindre, dans le quartier St-Etienne.

A l'intérieur de ce groupe, la classe d'âge la plus représentée est celle de 31 à 40 ans avec 961 Italiens. Ensuite vient celle de 21 à 30 ans avec 891, celle de 41 à 50 ans avec 842 et enfin celle de 51 à 60 ans avec 589 individus. Cette importance révèle la vitalité de la colonie italienne. Reste à savoir dans quelle catégorie sociale elle se situe. La répartition selon les trois secteurs et la qualification feront apparaître ces données. Néanmoins, on peut déjà noter le poids qu'elle accuse dans l'économie niçoise, poids d'autant plus fort que l'on connaît la réputation de l'ouvrier italien.

La classe d'âge de 61 à 70 ans représente plus de 6% de la population active italienne, et celle au-dessus de 70 ans environ 3%. Elles ne sont pas négligeables puisque, à elles deux, elles représentent près de 9% de l'ensemble. Cette relative importance est due à la présence d'un grand nombre d'immigrés anciens s'occupant des petits commerces. D'ailleurs ils se répartissent, surtout pour les plus de 70 ans, dans les quartiers Vieille-Ville et Garibaldi-Port.

Il convient aussi de noter les quartiers où la population active est la plus représentée: Ce sont les quartiers essentiellement prolétaires, à la concentration familiale importante. Le quartier de la vieille-ville compte 657 individus, soit 15,5% du total de la population active et 71% de la population italienne habitant dans ce quartier.

Il est suivi par les quartiers périphériques et Garibaldi-Port avec, respectivement, 520 et 564 Italiens et un pourcentage d'environ 13,5%. Le quartier St-Etienne par sa fonction de cité ouvrière recueille plus de 6% du total de la population active.

La Gare et Notre-Dame dépassent 20 Italiens chacun, soit environ 5%. L'importance de ces quartiers essentiellement hôteliers pour le premier et bourgeois pour le second, indique la présence d'une population qui habite sur les lieux mêmes du travail. Citons enfin quelques quartiers moins bien représentés: les deux, populaires à cause de leur expansion à cette époque, de St-Roch et de l'Ariane, et ceux quartiers résidentiels, Parc St-Philippe et Jeanne d'Arc.

Il est à noter que pour chaque groupe la suprématie des quartiers Vieille-Ville, Garibaldi-Port et périphérie est indiscutable. Elle montre bien les caractères fondamentaux de cette colonie, essentiellement ouvrière. Il n'est pas étonnant de trouver la plus forte concentration de population active précisément là où se sont érigées les différentes industries niçoises, à l'est de la ville dans les quartiers dits utilitaires.

Examinons en dernier lieu la pyramide des âges. En omettant la première tranche de 0 à 15 ans, la pyramide s'appuie sur une base solide et pratiquement proportionnelle pour les deux sexes. L'importance du sexe masculin commence à se remarquer dans la tranche de 20 à 30 ans. Néanmoins celle-ci comprend une importante population féminine active, largement composée de femmes non mariées.

La pyramide des âges de la population active italienne a le mérite de faire ressortir, après simple examen, l'importance de l'élément masculin. Elle est nettement plus disproportionnée que celle que nous avons utilisé pour l'étude démographique. Elle met donc en relief un des caractères principaux de toute population migrante, la grande importance des classes qui travaillent. La comparaison avec toute colonie récemment implantée s'arrête là. La première pyramide nous a présenté cette colonie comme solidement ancrée dans la ville. Ces deux cas ne sont-ils pas de bon augure pour le développement de la colonie italienne à Nice dans l'entre-deux guerres?

## **2) La population non active.**

La population non active représente 40,7% de toute la population italienne avec 2.952 éléments. Nous l'avons répartie en six groupes. Ils montrent le grand nombre de "sans profession" qui, avec 1.329 Italiens, représente plus de 13% de la population totale de la colonie. Il est possible que dans ce groupe les chômeurs soient compris bien que cela soit

illogique. Nous avançons cette hypothèse car nulle part dans le recensement il n'est fait mention du titre de chômeur. Le quartier Garibaldi-Port est celui qui accueille le plus d'inactifs. Avec 274 éléments, il représente 21% du total de ce groupe. Les "sans profession" se rassemblent essentiellement dans les quartiers ouvriers. En effet, avec le quartier Garibaldi-Port, ceux de la vieille-ville, de la périphérie et de St-Etienne forment près de la moitié du total des inactifs italiens de Nice.

Le groupe des femmes au foyer représente avec 810 personnes, 11% la population totale de la colonie. L'importance de cet élément montre l'implantation de la population italienne dans la ville et par-là même, le nombre élevé des ménages. La répartition dans les différents quartiers est moins groupée que dans le cas précédent. Certes, on retrouve des taux élevés pour les trois quartiers pilotes (Vieille-Ville, Garibaldi-Port, périphérie) qui réunissent un pourcentage de 48% de l'ensemble du groupe avec 388 femmes. Néanmoins, avec un pourcentage moindre les quartiers populaires comme St-Etienne, le Paillon, Villermont et Riquier, représentent à eux quatre, par rapport au groupe près de 23%. La Buffa à vocation essentiellement hôtelière peut encore être mentionné avec plus de 4%. C'est dans les quartiers résidentiels que ce pourcentage est insignifiant.

Un troisième groupe important est celui des enfants de moins de six ans et des écoliers. En fait, un tel groupe est la résultante de la prépondérance de l'élément féminin dans la ville. Nous avons jaugé sa valeur, il n'est pas étonnant que le groupe des enfants, avec 734 éléments représente 10% de la colonie italienne. Il résulte aussi de l'implantation familiale dans les différents quartiers. Nous avons étudié l'importance de certains d'entre eux pour les immigrés. Vieille villes Garibaldi-Port et périphérie représentent près de 45% des enfants de moins de six ans et des écoliers. Un phénomène de saturation se fait jour dans les deux premiers quartiers. L'implantation se déplace vers la périphérie où l'émigration familiale est plus récente. Le quartier périphérique en compte quelque 27%.

Le groupe des étudiants dans une population essentiellement laborieuse ne peut qu'être infime. On n'en compte que 16. Ce sont ou bien de jeunes Italiens qui ont émigré à Nice en possédant déjà un bagage scolaire, ou bien quelques étudiants dont les parents aisés surtout dans le commerce, ont seuls la possibilité de les faire accéder à des études supérieures.

Le groupe des rentiers et propriétaires ne représente pas 1% de l'ensemble avec 22 éléments. Leur localisation dans la ville se situe surtout dans les quartiers bourgeois et hôteliers. Notre-Dame, la Gare et le Buffa ont près de 41% du groupe.

Enfin, le groupe des retraités, s'il reste faible, montre l'implantation de cette colonie et notamment l'immigration ancienne de la vieille-ville et de Garibaldi-Port avec 275; du total du groupe.

## **b) Répartition professionnelle des actifs.**

La population active représente donc 585; de la colonie italienne de Nice. Dans quels secteurs se répartit-elle? Si la distinction entre secteurs primaire, secondaire et tertiaire, demeure artificielle, elle permet néanmoins de cerner la réalité économique, d'établir le degré d'évolution de cette population, sa structure sociale, son dynamisme dans la cité.

### **1/-Le secteur primaire**

Trois activités sont remarquées dans le secteur primaire. Elles englobent les cultivateurs, les ouvriers agricoles et les Pêcheurs. Ces derniers sont assez faiblement représentés avec 243 individus, soit un, pourcentage ne dépassant pas 6% par rapport à la population active, taux normal compte tenu de l'importance de la population

La répartition s'établit comme suite 209 cultivateurs, 27 ouvriers agricoles et pêcheurs, soit respectivement 84%, 11%, et 5%.

Le groupe des pêcheurs, le moins important, réside dans les quartiers près du port pour une moitié, L'autre se situant dans le secteur Magnan-Carras. Le pêcheur italien émigre très peu à Nice. Son fief demeure Marseille avec l'apport des autres régions méridionales. Un village comme Serpalonga donne beaucoup de ses pêcheurs à la grande cité phocéenne.

Le secteur primaire est donc essentiellement le domaine réservé de l'agriculture. Il n'est pas étonnant de trouver une surconcentration du secteur primaire dans des quartiers où la fonction agricole est une de leurs principales activités. Dans ces quartiers l'agriculture a complètement changé avec l'apparition du tourisme. Elle a abandonné l'olivier, délaissé la vigne, les orangers et les citronniers, proscrit totalement les céréales. L'aspect de la ville après la guerre, est déjà celui d'une ville de tourisme qui produit peu mais consomme. Bornée par la mer, Nice tire ses ressources agricoles du quartier périphérique principalement. C'est une vaste zone rurale aux habitations dispersées au milieu des champs, excepté le vallon de la Madeleine et le front de mer jusqu'à Carras. C'est là que sont réunis en majorité les Italiens du secteur primaire qui comprend 147 cultivateurs sur les 209 recensés et 15 ouvriers agricoles sur un total de 27. Sous ces deux vocables sont réunis aussi bien les agriculteurs que les horticulteurs et même les laitiers.

La plaine du Var est le domaine de l'Italien. Elle est devenue exploitable après l'annexion quand les ingénieurs français l'ont soustraite aux divagations du fleuve. Sur cette terre s'est constitué d'un sol fertile, facile à arroser grâce à des canaux branchés à l'amont du fleuve. Ainsi, "la conquête de la rive gauche du Var qui appartient presque entièrement à la ville depuis le delta au sud jusqu'aux confins de la commune de Colomars sur une douzaine de kilomètres de longueur à vol d'oiseau et qui, enfin endiguée, drainée et assainie, en quelques années, après 1860 devient un morceau de choix. Aussi comme par le passé les bras occupés aux travaux de la campagne sont-ils nombreux à Nice où les produits du sol demeurent une source de revenus considérables."<sup>16</sup>

Dans ce secteur on a recensé surtout des italiens en provenance de Mondovi, Coni et Vernante. C'est une émigration le plus souvent familiale, l'épouse est déclarée elle aussi cultivatrice. Les ouvriers agricoles sont surtout célibataires. Quelques cultivateurs dont l'émigration est récente ne se sont pas encore fait rejoindre par leur famille.

Zone facilement arrosable, elle favorise l'entretien d'un petit cheptel, la présence de quelques laitiers surtout dans le quartier de St-Augustin où les livraisons à la ville sont faciles. A effectuer.

Le cultivateur italien ne se rencontre pas que dans la plaine du Var à vocation essentiellement maraîchère. A Crémat et St-Antoine de Ginestière des collines ont été aménagées en planches. Le cultivateur cède le pas à l'horticulteur pour la culture de l'œillet. Les provinces de Pérouse et d'Arezzo sont représentées dans ce secteur. On trouve beaucoup de familles originaires de Città di Castello. Souvent l'Italien se déclare maçon et sa femme cultivatrice. L'exiguïté de l'exploitation lui permet une fois le travail accompli, de cultiver son lopin de terre.

Toujours dans le quartier périphérique, le secteur Pessicart abrite lui aussi quelques cultivateurs. Dans le vallon de Magnan, on rencontre également quelques horticulteurs, principalement sur les collines pour la culture de l'œillet. Là aussi, l'élément pérugin est important mais l'implantation est plus récente.

Les quartiers Magnan-Carras, Baumettes, St-Barthélemy, Jeanne d'arc, Mont-Boron Mont-Gros, Ariane Bon-Voyage et St-Maurice, Gairaut regroupent un peu moins de 255, des cultivateurs de la colonie italienne. Ces quartiers ont tous la particularité d'accorder intimement les vocations agricole et urbaine. Le passage de la ville à la campagne se fait

---

<sup>16</sup> J.Devun , op.cit. page 23.

insensiblement. Au-delà de l'avenue Cyrille-Besset, le sol était consacré aux cultures maraîchères et horticoles. Ces quartiers seront peu à peu touchés par l'urbanisation. En 1921, l'italien y est horticulteur, maraîcher ou bien par un travail astreignant, laitier, mais s'élevant vite au-dessus des autres par les rémunérations que procure un tel métier.

La majeure partie des agriculteurs italiens cultive surtout la terre dans la partie ouest du quartier périphérique. Répétons que sous ce vocable et selon le secteur géographique, il peut s'agir d'agriculteurs, d'horticulteurs et même de laitiers. Néanmoins, leur nombre assez élevé nous permet d'entrevoir déjà en 1921 dans ce groupe "d'agriculteurs banlieusards" l'amorce d'une bourgeoisie rurale, la constitution aux alentours de la ville d'une main mise sur la terre. nous n'avons pas fait figurer le jardinier dans ce secteur. Celui-ci est employé à la ville. Il est donc plus logique de le placer dans le secteur tertiaire, dans le groupe des services publics.

Enfin, cette population du secteur primaire est essentiellement originaire du Piémont et des deux provinces de l'Italie centrale, Pérouse et, à un degré moindre, Arezzo.

## **2/Le secteur secondaire.**

Des trois secteurs, le secteur secondaire est le plus important. Avec 2.062 individus, il recueille 49% de la population active italienne. Que Nice soit une ville de saison donnant la grande place au secteur tertiaire, celui-ci est quand même moins important que le secondaire. Néanmoins, l'écart entre les deux n'est pas considérable.

Le groupe le plus représenté est celui de l'habillement avec 459 ressortissants. Ce sont des tailleurs, les habilleuses, des couturières, des repasseuses, des lingères, des modistes, des brodeuses, etc. Ce groupe recueille près de 23 de la population italienne travaillant dans le secondaire. Il comprend aussi sept apprenties et deux patrons. Ces sont en majorité des femmes qui occupent ces emplois; souvent ce sont des ménagères qui, chez elles, reçoivent du travail ou sont à leur compte. Quelquefois elles travaillent en ateliers et dans ce cas, ce sont en général les plus jeunes celles que nous avons placées dans la tranche de 20 à 30 ans sur la pyramide des âges<sup>17</sup>. Ce groupe est particulièrement important dans la vieille-ville et le quartier Garibaldi-Port 153 éléments soit près de 33% de l'ensemble. Cela se conçoit aisément car l'habillement est une activité qui demande peu de place et de matériel faisant partie intégrante des activités de la vieille ville. Mais on le trouve aussi à peu près également réparti dans les quartiers laborieux et dans les quartiers commerçants et bourgeois où l'Italien tient boutique preuve d'une ascension sociale certaine.

Le deuxième groupe est celui qui regroupe les actifs du bâtiment. Tout d'abord le bâtiment et les travaux publics comptent 144 ouvriers, les maçons le même nombre et les manœuvres, qu'on peut inclure dans ce groupe, sont 193. Avec 324 représentants, ils constituent près de 19% de toute la population active du secondaire. La remarquable expansion de la ville a suscité une équipe sans cesse accrue par le nombre des travailleurs du bâtiment et des travaux publics. Or, lorsqu'on sait que l'immigré piémontais est, dans la majeure partie des cas un travailleur du bâtiment, il n'est pas étonnant d'en trouver une forte proportion dans ce groupe. Sans attendre la remarquable expansion de 1922 où plus de 750 demandes de construction sont déposées<sup>18</sup>, l'industrie du bâtiment reprend de l'ampleur après l'arrêt suscité par la guerre. Cette main d'œuvre italienne, en plus de son nombre, est recherchée pour ses qualités professionnelles, et parce qu'elle est moins onéreuse et moins exigeante que son homologue française. On insiste souvent sur l'endurance et la ténacité du maçon piémont mais il commence souvent comme "bocha" pour acquérir une qualification professionnelle qui le hisse quelquefois jusqu'au patronat. C'est d'ailleurs dans ce groupe que

---

<sup>17</sup> cf. Page 4 bis; pyramide des âges de la population active.

<sup>18</sup> Devun, op.cit. page 23



l'on compte le plus de patrons du secteur secondaire. Certains ont acquis de véritables fortunes, tels Spada, Nicoletti, Bonorvi et Ciocci.

A côté des maçons gravite une foule d'autres métiers qui vont du menuisier jusqu'au marbrier en passant par le peintre, le charpentier, le terrassier, le carrier. De Toscane viennent les marbriers de la province de Massa Carrare qui, depuis leur enfance, ont vu extraire et travailler ce marbre si pur.

Les employés du bâtiment ont en général une famille nombreuse, en moyenne de trois à cinq enfants. Ils sont surtout concentrés pour plus de 87%, dans les quartiers vieille-ville, Garibaldi-Port et périphérie. Dans les deux premiers, ils ont la même occupation que les Niçois, ce sont essentiellement des maçons et des manœuvres. Les quartiers de Riquier et du Paillon sont constitués surtout de manœuvres et de quelques artisans du bâtiment. Leur importance dans le quartier périphérique que l'on qualifiait d'agricole peut surprendre. En effet, les ouvriers du bâtiment sont localisés dans certains secteurs de ce quartier. Le secteur Pessicart-Righi compte un grand nombre de ces travailleurs. Il réalise la synthèse entre l'agglomération urbaine et le secteur agricole. Dans ce quartier, on trouvait les carrières de sable nécessaire à la confection du mortier, d'où l'implantation dans ce secteur d'ouvriers du bâtiment, de constructeurs, entrepreneurs et transporteurs: toute une foule vouée au métier du bâtiment. Et ce n'est pas un hasard si Nicoletti a débuté à cet endroit comme transporteur. Le vallon de la Madeleine abrite aussi ces mêmes métiers. Mais ici ils sont fondus dans la nasse des autres métiers laborieux. Dans le secteur de St-Augustin on remarque aussi quelques ouvriers du bâtiment: manœuvres, terrassiers, etc.

La région du Piémont fournit une masse considérable de ces mêmes travailleurs. Une province comme Coni, un village comme Boves dès la fin du XIXe siècle envoyait déjà leurs ressortissants à Nice<sup>19</sup>. De Pise, il vient beaucoup de manœuvre tandis que la province de Pérouse, avec la commune de Città di Castello notamment, a établi à Nice une partie de sa main d'œuvre qui, pour n'être pas dans le secteur primaire, se retrouve manœuvre et se hisse à d'autres métiers du bâtiment.

Le groupe des journaliers est assez important. Il rassemble 348 Italiens, soit, près de 17% de la population active du secteur secondaire. Le terme de journalier est assez vague. Il peut inclure toutes sortes de métiers. Ils sont au plus bas de l'échelle sociale et les chefs de ménage ont une famille qui dépasse souvent cinq ou six enfants. Leur concentration se situe dans l'est de la ville pour plus de la moitié (174 Italiens). L'extrémité ouest de Nice Magnan-Carras et la périphérie en recueillent 94. Le journalier délaisse la pleine à l'exception du quartier ouvrier de St-Etienne

Le même phénomène se constate pour le groupe des ouvriers qui avec 371 Italiens, représente près de 18% des actifs du secondaire. Mais ils sont quand même plus nombreux dans les quartiers centraux, Wilson, Masséna, Buffa, la Gare, Notre-Dame qui recueillent 12% des ouvriers. Ce dernier terme est également assez vague. S'agit-il d'ouvriers du bâtiment, de l'industrie, de l'habillement?

Nous avons pu établir deux distinctions: les ouvriers travaillent à l'usine à gaz et ceux travaillant à la manufacture des Tabacs. Dans les deux cas est démontrée la théorie selon laquelle le travailleur immigré italien réside près son lieu de travail.

Ainsi l'usine à gaz située dans le quartier St-Roch a essaimé ses ouvriers dans son pourtour, car cette zone est peu urbanisée à cette époque. Ce sont les quartiers de Riquier, Garibaldi, Vieille-Ville et surtout du Mont-Boron, Mont-Gros. Le même phénomène est encore plus sensible pour la manufacture des Tabacs à Riquier. Ce sont surtout des ouvrières cigarières car la Manufacture emploie dix fois plus de femmes que d'hommes; elle s'est réorganisée en juillet 1919 pour ne confectionner que des cigarillos. Elle a, avec 400 personnes, l'effectif le plus considérable de Nice dont plus du tiers est italien. Cet élément

---

<sup>19</sup> A.M. FAIDUTTI, op.cit. p.183

italien se trouve concentré dans les quartiers environnants: Paillon, Mont-Boron, Mont-Gros, Garibaldi-Port, Vieille-Ville et nulle part ailleurs. C'est un bel exemple de concentration ouvrière autour du pôle d'attraction que constitue l'usine.

Le groupe des artisans représente 180 Italiens, soit près de 9% de la population active du secondaire. Ils ont été recensés sous ce vocable sans précision particulière. Il peut s'agir à fois d'artisans louant leurs services pour le bâtiment, l'habillement, etc. Ils se trouvent concentrés pour plus de 42% dans les quartiers de vieille immigration: Garibaldi et Vieille-Ville. Mais les quartiers de la plaine centrale font aussi appel à leurs services puisque 195 d'entre eux occupent ces quartiers.

Avec 171 Italiens recensés, le groupe bois et métaux compte 8% de l'effectif secondaire, tandis que celui de la mécanique et de la métallurgie ne recueille seulement que 6%. La faiblesse de tels secteurs provient de l'indigence industrielle de la ville. Par exemple, le boulevard de Riquier ne comprend que quelques entreprises de transports et de travaux publics, une scierie, une fabrique de meubles, etc. La rue St-Roch abrite des entreprises de bois, de charbons, une fabrique de savons. Le vallon de la madeleine est aussi un quartier industriel et laborieux. Mais tout cela ne peut donner que peu d'emplois. Ce sont pour la plupart, des ébénistes, des chauffeurs ou des camionneurs. Certains mécaniciens sont aussi chauffeurs. D'autres sont forgerons, charrons, selliers, vanniers, tonneliers. Là encore ce sont les mêmes quartiers que ceux cités précédemment qui recueillent ces travailleurs. Néanmoins, le quartier St-Etienne y est nettement plus représenté que pour les autres groupes

Dans le secteur secondaire, il nous est apparu une foule de petits métiers aujourd'hui disparus qu'il est difficile de classer dans un groupe plutôt que dans un autre. Mais cet amoncellement d'emplois cache en fait une diversité peu étendue. Où trouver des Italiens ailleurs que dans l'habillement, le bâtiment et dans quelques petites industries?

### **3/ Le secteur tertiaire.**

Le secteur tertiaire est un peu moins important que secondaire. Les actifs du tertiaire représentent avec 1.082 liens, 45% de la population active de la colonie de

Nice a développé sa fonction d'accueil. Le tourisme a accru le volume du secteur tertiaire. Dans une ville où l'attention de toute une année se polarise sur le Carnaval, ses besoins ont été à l'opposé de ceux d'une ville industrielle, laborieuse. L'italien y a trouvé place. Les employés particuliers et les commerçants représentent chacun plus de 27% des actifs italiens secteur tertiaire.

Les commerçants recensés forment donc plus de 27% des actifs avec 513 Italiens. Ce groupe comprend aussi le plus grand nombre de patrons: 35 dont 13 pour l'alimentation. Ils sont le symbole d'une implantation déjà ancienne dans la ville. A force de labeur, l'Italien a réussi à acheter ou louer un fonds de commerce. Les commerçants regroupent plus de 12% de la population active italienne.

Un secteur important est celui de l'alimentation: 126 Italiens, soit 24,5% des commerçants. Ce sont aussi bien des boulangers (les plus nombreux), des épiciers, des bouchers, des charcutiers en général piémontais. Ils écoulent les produits de leur village natal. Ils ont bénéficié des traditions de relations commerciales de la ville avec les villages piémontais. Ils ont bénéficié aussi de l'accroissement de la colonie et tiennent échoppe dans la vieille-ville. D'autres sont vendeurs, revendeurs au marché et possèdent un petit étal. En général, la femme est porteuse au marché. Leur principale clientèle est composée de concitoyens qui aiment retrouver chez ces commerçants les produits qu'ils consommeraient en Italie. Ils sont disséminés à peu près dans toute la ville.

Les coiffeurs sont nettement moins nombreux: 51. Ils forment quand même 10% des commerçants. Mais ils sont concentrés dans les rues grouillantes de la vieille-ville et de Garibaldi pour plus de la moitié

Les autres commerçants, représentent 336 italiens dont 22 patrons. Beaucoup tiennent des cafés et des restaurants car ils ont l'avantage de pouvoir employer une famille nombreuse. Ces estaminets sont surtout répartis dans la vieille ville et à Garibaldi (139 Italiens). Il faut noter le faible attrait de la périphérie. Dans les autres quartiers, la répartition, sans atteindre les pourcentages des deux premiers, est assez bien équilibrée : Notre-Dame (16 Italiens), la Gare (12) par exemple.

Mais il convient de faire remarquer que pour tout le groupe des commerçants, la concentration s'effectue surtout dans les quartiers populaires et l'immigration ancienne, c'est-à-dire la vieille-ville et Garibaldi pour plus de 37%. Si nous y ajoutons les deux autres importants quartiers ouvriers de Riquier et St-Etienne, le pourcentage s'élève à 52. Cela témoigne d'une assimilation avancée, d'une intégration au sein de la population niçoise.

Le groupe des services publics est insignifiant avec 48 Italiens sa part est de 2,5%. Ce sont surtout des employés municipaux, des jardiniers. C'est bien plus tard que l'Italien postulera une place d'employé municipal.

Un autre groupe a aussi une représentation assez faible. Le secteur artistes et spectacles comprend 71 Italiens: près de 4% des actifs du tertiaire. Ce sont des musiciens, des peintres pour la plupart.

Les fonctions libérales sont peu représentées. On trouve quelques professeurs, surtout de chant, des employés de banque peu nombreux, des employés du Consulat, etc.

Le groupe des employés avec 261 Italiens comprend près de 14% de la population active italienne du tertiaire. Le terme d'employé est assez vague, on peut le trouver dans les transports, les magasins ou les autres métiers. Dans le domaine des transports, les plus nombreux sont les livreurs. Ils sont surtout employés dans le bâtiment comme charretiers pour transporter les matériaux. D'autres sont employés dans le commerce: garçons de magasin, commis voyageurs et vendeurs principalement. Ils sont surtout groupés pour plus de 41% dans la vieille-ville et à Garibaldi. Seuls les quartiers de la banlieue et de la périphérie en sont pratiquement dépourvus.

Un autre groupe est largement représenté: les employés de l'hôtellerie qui, avec 356 Italiens, ont un pourcentage de 18% du secteur tertiaire. Ce groupe comprend 23 patrons, chiffre surprenant lorsqu'on sait que cette catégorie travaille dans les luxueux hôtels de la ville. Ce chiffre serait plus logique si l'on admettait que sous ce terme se cache une série de logeuses ou de patrons d'hôtels misérables, recueillant en foyers collectifs les célibataires fraîchement débarqués. Les employés d'hôtel italiens sont aussi bien cuisiniers que femmes de chambre, plongeurs, bagagistes ou même maîtres d'hôtel pour quelques uns. Logeant dans l'hôtel, le groupe des célibataires n'est pas aussi important qu'on le supposerait. En général, ces derniers sont assez jeunes et occupent les fonctions les plus basses. Plus tard, lorsqu'ils sont âgés, ils deviennent concierges.

Ces employés se répartissent surtout dans les quartiers hôteliers de la ville. Le quartier de la Gare par sa fonction d'accueil est le plus représenté avec 62 employés. Le quartier Masséna en compte 38, Notre-Dame, Rimiez n'arrive qu'au quatrième rang avec 33 Italiens. Ce quartier était souvent la guerre un parc émaillé de villas et d'hôtels luxueux (le Régina par exemple). Il s'agit des contre-coups de la guerre et du nouvel état d'esprit des touristes. Ce déclin est visible dans le nombre infime des employés d'hôtel italiens qu'on y trouve.

C'est dans les quartiers du centre à vocation hôtelière, sur la Promenade des Anglais, que les Italiens sont employés dans l'hôtellerie, ne représentant que 8% de la population active italienne.

Le dernier groupe étudié est celui des employés au service des particuliers. C'est de loin le plus important avec 527 personnes, soit 27% du secteur tertiaire. Les domestiques, les femmes de chambre forment à peu près la moitié, le reste englobe des concierges, des jardiniers et même des chauffeurs particuliers. Les femmes sont deux fois plus nombreuses que les hommes, la plupart du temps jeunes et célibataires surtout pour les domestiques.

On les trouve représentées dans tous les quartiers et surtout dans les Quartiers bourgeois, résidentiels. La Buffa en compte 42 qui sont surtout des bonnes à tout faire. Parc St-Philippe en recense 44, Wilson 40, la Gare 43. Une cinquantaine est recensée dans les quartiers Vieille-Ville, Garibaldi et de la périphérie. Ces employées servent dans des familles italiennes, ou bien, comme pour la périphérie, font office de domestiques agricoles, s'apparentant plus aux volets de ferme qu'aux gens de maison.

### **c/ La structure sociale de la colonie.**

La structure sociale fait apparaître les liens de dépendance, les inégalités de niveau de vie entre différentes classes sociales. Ceci est nettement marqué dans la colonie italienne de Nice.

Cette colonie a montré l'importance de l'élément actif (58%) et à l'intérieur la prépondérance du sexe masculin (63%).

La répartition professionnelle a révélé l'importance de l'élément ouvrier dans cette colonie bâtiment, artisan, ouvrier, manœuvre, journalier et des employés particuliers et hôteliers.

Elle compte un très grand nombre de salariés et peu de patrons (86 dont 60 dans le tertiaire et le reste dans le secondaire).

Sur 100 Italiens actifs il y a environ 2 patrons. Les liens de dépendance sont donc très fortement incrustés. A part certains commerçants, les Italiens se retrouvent dans les catégories sociales les plus basses où l'élément transalpin est fortement représenté.

La majorité travaille dans le secondaire (bâtiment, habillement). Le tertiaire abrite les commerçants, les employés d'hôtel et les gens de maison. Habités aux activités les plus rudes, ils délaissent les professions libérales.

Région de vieille immigration, Nice compte un nombre assez élevé d'Italiens vivant du commerce. L'ascension sociale est en général réservée à la deuxième génération. S'implantant principalement dans les quartiers prolétaires, cette immigration donne à la colonie un caractère "ouvrier". S'il peut s'élever dans les différents niveaux des classes sociales l'immigré italien nous rappelle que la plus grande concentration de sa colonie se trouve dans les zones les plus insalubres, les plus surpeuplées de la vieille-ville entre les rues Pairolière, de la Providence et Sainte-Claire. C'est là qu'on rencontre les plus pauvres, les plus démunis.

Immigration sans retour, celle des Italiens apporte à la ville ses bras en échange d'un niveau de vie qu'elle espère acceptable.

Pour certains, l'ascension sociale est lente mais assurée. Néanmoins, la dispersion de cette colonie dans les différents quartiers de la ville montre une solide implantation à défaut d'un niveau de vie élevé.

En 1921, la colonie italienne de Nice représente plus de 23% de la population totale de la ville. Ce pourcentage souligne l'importance de cette colonie dans l'entre-deux guerres au sein d'une ville qui apparaît déjà comme un des foyers d'attraction du département. Le phénomène de concentration humaine a attiré de nombreux immigrants à la recherche d'un gagne-pain après la Grande Guerre avec l'avènement du fascisme, on assiste à une immigration économique-politique. Les incidents politiques, alimentés par une presse au ton parfois virulent, font poser, dans les périodes de crise économique, la question de la présence

des Italiens qui se double d'un problème social. La loi sur le contingentement de la main d'œuvre étrangère suscite sur le marché niçois du travail une animosité violente entre l'autochtone et "l'étranger italien". A l'approche de la deuxième guerre mondiale, le particularisme de la ville s'exacerbe. La psychose de l'invasion italienne et la présence d'une forte minorité transalpine donnent aux autorités l'occasion de faire preuve d'un nationalisme pointilleux.

Cette forte colonie, que le recensement de 1921 nous a permis d'analyser, n'a pas traversé la période de l'entre-deux guerres à la manière d'un météore. Toute la vie niçoise durant cette période se trouve associée de près ou de loin à ses faits et gestes.

Paul CARAMAGNA

**LES GREVES DANS LES  
ALPES MARITIMES DE  
1919 à 1929**

**par P. FALCONNIER**

Consciemment ou non, la Côte d'Azur de l'après première guerre mondiale rejette dans l'ombre les aspects sociaux qui peuvent noircir son image de marque, celle d'une région souriante, ensoleillée, où de riches étrangers et Français viennent passer les mois d'hiver. Certes, les Alpes-Maritimes ne connurent jamais ni fortes concentrations industrielles, ni problèmes sociaux insurmontables. Pourtant l'entre-deux guerres voit se développer un monde du travail de petits ouvriers et commerçants besogneux, sensibles aux difficultés de la vie quotidienne et n'hésitant pas à traduire leur mécontentement en organisant des conflits sociaux.

Dans un tel département, l'existence de grèves est quelque-chose d'incongru, de difficilement concevable aussi bien pour des esprits habitués à une vie dorée et calme que pour un petit peuple respectueux des barrières sociales. Aussi bien le département est-il conservateur en matière politique: au lendemain de la Grande Guerre, la gauche n'est représentée que par le radicalisme grassois qui d'ailleurs, selon les moments, s'allie sans vergogne aux milieux conservateurs. La situation économique n'autorise guère plus les mouvements sociaux: apparemment l'agriculture fait vivre sans grands problèmes, malgré une certaine émigration vers les villes, une population largement attachée aux idées de droite, tandis qu'un petit artisanat survit en attendant un déclin inexorable. Pierre angulaire de l'activité économique, le tourisme semble être un milieu tout à fait réfractaire à l'éclosion d'une conscience de classe. Enfin une branche du bâtiment en progrès, ainsi que quelques industries, rares et dispersées, complètent un tableau économique dont la caractéristique dominante, en apparence tout au moins, est un équilibre harmonieux qui bannit toute idée de luttes sociales. Lais en 1918-1919 des faits nouveaux se pressent, qui brutalement projettent le monde du travail régional au premier plan de l'actualité sociale des Alpes-Maritimes.

#### I.- Les causes des grèves et leurs chances de succès au lendemain de la Grande Guerre.

Comme toutes les guerres, celle de 1914-1918 eut des prolongements sociaux importants qui se traduisirent en France par la croissance du syndicalisme et de grandes grèves. Les Alpes-Maritimes n'échappèrent pas à ces mouvements sociaux, dont les causes étaient partout identiques: hausse du coût de la vie, chômage aggravé par la démobilisation, en bref, une insatisfaction générale des travailleurs. Néanmoins les travailleurs du département semblaient au départ fort mal placés pour aboutir à la satisfaction de leurs revendications, en effet, le syndicalisme des Alpes-Maritimes se présentait en 1919 comme une structure corporatiste qui interdisait au monde du travail un regroupement efficace.

##### a) Les difficultés quotidiennes de la vie.

Pour la famille ouvrière niçoise en 1919, la misère est inconnue; certes, les besoins élémentaires couvrent à peu près la moitié du budget (50,3% en 1919 et 54,8% en 1920)<sup>1</sup>, mais la nourriture est assez abondante: beaucoup de pain (0,5 kg par jour et par personne), de pâtes (10 jours de nourriture), de pommes de terre, et aussi de la viande en quantité suffisante puisque chaque membre de la ramille a droit à 4 kg par mois. Si les frais de fonctionnement de la maison ne sont pas excessifs, par contre l'habillement représente une dépense importante à cause du prix élevé des vêtements et chaussures. Quelques frais annexes et peu importants (par exemple les impôts représentent moins de 1% du budget, complètent une situation financière qui exclut à peu près les "frais divers" (3 à 4% du budget) peu de divertissements, pas de voyages. Cette faible part accordée aux frais imprévus (comme par exemple une

---

<sup>1</sup> D'après un document probablement dressé par un syndicat et concernant une famille niçoise de 3 personnes: le mari, la femme et l'enfant. Arch. munic. de Nice, dossier Travail F.

maladie) témoigne d'une situation précaire: une aggravation brutale du coût de la vie peut alors provoquer rapidement des problèmes insurmontables.

Et c'est effectivement ce qui se produit en 1919-1920.

Unanimes les journaux régionaux se plaignent de la "cherté de la Vie", qui alimente une chronique quotidienne. Un article du "Petit niçois" résume la pensée commune : tout monte, le prix des aliments, l'habillement, les salaires, les traitements, les loyers. Les revendications sont de plus en plus nombreuses, augmentent chaque jour d'un chaînon le poids de la lourde chaîne qui nous entraînera à la banqueroute"<sup>2</sup>.

Régulièrement les journaux publient des prix de denrées en augmentation: tout est en hausse, rien ne baisse. Pourtant la hausse est loin d'être uniforme<sup>3</sup>; certains prix accusent même une tendance à la baisse. Ainsi, entre 1919 et 1920, les légumes sont à la baisse et la viande à la hausse; les hausses l'emportent toutefois, surtout sur les produits de consommation courante comme le beurre (+20% en un an) le lait (+36.3%) et le pain dont le prix a exactement doublé. De plus le poisson est hors de prix les buralistes manquent de tabac<sup>4</sup>, et les prix des services, comme par exemple les tramways<sup>5</sup>, sont en constante augmentation.

Ainsi, au lendemain des hostilités, la hausse des prix est très importante et ronge le pouvoir d'achat des travailleurs. Ceux-ci sont d'autant plus inquiets qu'une menace grave pèse constamment sur l'emploi.

#### b) Aggravation des conditions de travail.

Deux paramètres spécifiques aux Alpes-Maritimes caractérisent l'emploi: l'importance de la main-d'œuvre immigrée, surtout Italienne, ainsi que l'importance du travail saisonnier, que ce soit dans les travaux agricoles ou avant tout dans l'industrie hôtelière. La conjonction de ces deux données crée, chaque année, un problème temporaire ou Latent. En 1918, le retour des démobilisés aggrave le problème de l'emploi.

Au nombre de 99.650 dont 75.649 Italiens, les étrangers n'ont jamais été une menace pour l'emploi; au contraire, lorsque des difficultés apparaissent, ce sont les premières victimes, car ils ne trouvent plus à s'embaucher. Eventuellement, les immigrés peuvent servir de boucs émissaires: on les rend alors responsables des difficultés que l'on n'est pas en mesure de résoudre. Conscientes de ce problème, les autorités départementales tentent de régulariser l'arrivée de la main-d'œuvre étrangère sur le marché du travail en créant à Menton, au début de l'année 1920, un "Dépôt des placements de la main-d'œuvre étrangère". Toutefois cette action se révèle insuffisante, et les Français gardent toujours priorité pour trouver un emploi, surtout les démobilisés.

Le retour des glorieux poilus gonfle rapidement un marché du travail déjà saturé par suite du ralentissement économique. Or les démobilisés, que leurs sacrifices pendant quatre années ont rendus plus exigeants, briguent des emplois qu'ils n'exerçaient pas avant-guerre. C'est ainsi que pour avoir servi dans les bureaux militaires, un grand nombre d'anciens soldats se présentent à l'Office de la main-d'œuvre de Nice en qualité de comptables, employés de banque ou de toute autre administration. Leur placement s'avère très difficile, et on ne peut guère leur confier que des emplois subalternes, comme ceux de gardiens de propriété, gérants ou concierges. Leur nombre est élevé: en 1919, dans les Alpes-Maritimes ce sont 2.069 anciens soldats qui retrouvent un emploi, soit 31% du nombre total des placements effectués cette année là<sup>6</sup>. Enfin, la gravité du chômage dans la région a résulté d'une conjoncture tout à

---

<sup>2</sup> Le Petit Niçois, 5 juin 1919

<sup>3</sup> D'après les mercuriales citées en 1919 et 1920 in Bulletin Municipal de Nice.

<sup>4</sup> L'Eclairer de Nice, 5 mars 1919.

<sup>5</sup> -----d°-----5 janvier 1919

<sup>6</sup> Rapport sur le fonctionnement de l'Office départemental du Travail et de la main-d'œuvre en 1919"- Archives



fait spéciale: les démobilisés ont essayé de trouver du travail au moment même où la saison touristique finissait. En effet, l'activité touristique ayant tant bien que mal survécu à la guerre, les mois de mars, avril et mai 1919 virent, comme à l'accoutumée, La fin de la saison se traduire par la restriction du personnel dans les maisons de commerce et par la fermeture des hôtels. Ainsi en 1919, le flot des démobilisés grossit celui des chômeurs saisonniers, aggravant une situation déjà précaire et retardant une éventuelle amélioration du marché du travail dans le département.

En 1919, 9.656 chômeurs se présentent à Nice qui peut en placer 6537, soit 67,7%. Le tiers des chômeurs ne trouve donc pas de travail. Parmi ceux qui obtiennent un emploi, il faut noter d'une part l'importance des femmes (32,6%), et d'autre part la nécessité pour certains travailleurs (28,8%) de quitter le département. Ceux qui refusent de quitter le département grossissent les rangs des mécontents.

Les secteurs socio-économiques les plus sérieusement atteints par le chômage sont le bâtiment (70,5% des ouvriers de cette branche doivent quitter le département), et bien entendu, le tourisme: sur les 451 chômeurs placés par l'Office dans le département, 62% trouvent à s'embaucher dans le secteur touristique. Ce chiffre situe l'importance du tourisme, 3 chômeurs sur 5 cherchent un emploi dans cette profession. En 1920, l'Office peut encore effectuer 6429 placements alors que la situation de l'emploi s'étant aggravée, il n'y en a que 4024 en 1921; puis 1922 marque une reprise avec 6416 placements. Par la suite le chômage sera pratiquement résorbé.

Enfin, en 1919-1920, la crainte du chômage ainsi que la hausse des prix forment les deux causes essentielles du déclenchement des grèves.

#### e) L'état d'esprit des travailleurs.

"Le spectacle quotidien de la bourgeoisie oisive et installée dans un luxe criard éveille la conscience de classe et compense l'absence de concentration ouvrière"<sup>7</sup>.

C'est pour ces mots que Virgile Barel, alors instituteur et militant syndical et politique, caractérise l'état d'esprit des travailleurs des Alpes-Maritimes au début des années 1920. Cette impression des ouvriers d'appartenir à un monde clos inséré dans un monde de luxe doit cependant être nuancée: en effet, le spectacle de la bourgeoisie a souvent donné aux travailleurs l'ambition d'une rapide élévation sociale. En outre, un contact permanent de certaines catégories de travailleurs avec ce monde doré pouvait les "complexer", comme en témoigne la lettre d'un employé d'hôtel en grève pendant la saison d'hiver 1919-1920 à Menton

"Je ne concevais pas, dans mon esprit fruste, que des employés d'hôtel, ceux que plus tard on appellera "les prolétaires en faux-col" puissent se mettre en grève; pour moi la grève ne devait être que le fait des travailleurs qui effectuaient les tâches et les travaux apparemment les plus pénibles: terrassiers, maçons, mineurs, ouvriers d'usine, etc., mais non de ceux qui cotoyaient et servaient les riches et les bourgeois, de ceux qui, dans leur travail étaient bien habillés et gardaient les mains propres"<sup>8</sup>.

L'opposition latente entre le monde du travail et un milieu social élevé pouvait connaître deux solutions: soit l'impossibilité pour les travailleurs de concevoir une lutte possible contre les riches, et donc l'individualisme l'emportait, soit la constitution d'un front social fortement uni, et dès lors le syndicat apparaissait comme puissant. Or, jusqu'à la Grande Guerre, le monde du travail des Alpes-Maritimes transige: il existe bien des syndicats (tendance au regroupement), mais largement teintés de corporatisme (tendance à

---

municipales de Nice dossier Travail F.

<sup>7</sup> Virgile Barel, Cinquante années de luttes, Paris, 1967, p. 63.

<sup>8</sup> Id., p. 42.

l'individualisme professionnel). La structure corporatiste du syndicalisme est essentielle à la compréhension du déroulement des grèves: après quelques succès suivis de graves échecs, les ouvriers prendront conscience de leur manque d'unité.

Au 1er janvier 1919, on dénombre dans les Alpes-Maritimes 41 syndicats ouvriers auxquels adhèrent environ 6 à 7000 travailleurs<sup>9</sup>. La plupart d'entre eux se déclarent "indépendants": par là, il faut entendre qu'ils n'adhèrent pas à la C.G.T., et ont des revendications purement professionnelles. Certains syndicats ouvriers sont même franchement partisans d'une étroite collaboration avec le patronat, comme par exemple le "syndicat fédéré des ouvriers de la Société du Gaz et de l'Electricité de Nice", créé en avril 1920, qui se flatte d'avoir été reconnu "officiellement" par son directeur et d'avoir pour devise: "l'évolution dans l'ordre"<sup>10</sup>. La section de Nice, du "syndicat français du Rail", qui est d'ailleurs moins un syndicat d'ouvriers que d'agents de maîtrise, est violemment anti-marxiste;

il rejette la lutte des classes et prône la collaboration de tous les producteurs.<sup>11</sup> Quant aux syndicats adhérents à la C.G.T., ils sont en 1919 fort rares, puisqu'au nombre de 5. Les années suivantes ils seront un peu plus nombreux mais toujours minoritaires.

Bien entendu ces divisions sont un obstacle lors d'une grève: le patronat pourra jouer sur les divisions internes des travailleurs pour faire évacuer certains conflits, d'autant plus que l'état d'esprit qui règne dans le monde est loin d'être révolutionnaire.

Ainsi, à la fin de la guerre, la baisse des prix et la crainte du chômage créent une situation sociale difficile: les grèves pouvant éclater à tout moment. Pourtant personne n'y croit vraiment: ni la bourgeoisie locale, habituée à un monde du travail relativement calme, ni même les ouvriers, dispersés, sans conscience de classe, et réfractaires à toute éventuelle contagion révolutionnaire.<sup>12</sup> Aussi bien les conflits sociaux bénéficieront-ils de l'effet de surprise: les premières grèves, dans l'ensemble, seront des réussites, mais bientôt les autorités et la bourgeoisie tireront parti des faiblesses du syndicalisme des Alpes-Maritimes.

## II.- Succès et échecs des conflits sociaux: 1919-1922.

En 1919 la structure corporatiste du syndicalisme de la région sera-t-elle une gêne au déroulement des grèves? A l'inverse les conflits sociaux ne sont-ils pas en mesure de révéler aux travailleurs la nécessité de se regrouper en puissantes confédérations? Si finalement les grèves s'avèrent être corporatistes.

Sont-elles responsables, dans les Alpes-Maritimes, de l'échec terminal qui semble traduire la double scission des travailleurs?

### A/ Le développement des grèves en 1919-1920.

Malgré une violente campagne de presse, les conflits sociaux se développent et inquiètent la bourgeoisie locale. Mais ces conflits sont-ils menés de telle manière que leurs résultats puissent être à la mesure de leur ampleur? Touchent-ils toutes les professions, s'étendent-ils à tout le département afin d'avoir des chances réelles de succès.

#### 1) L'analyse des grèves par la presse.

---

<sup>9</sup> Nous laissons de côté les 63 syndicats patronaux (4 à 5000 membres) ainsi que les 29 syndicats agricoles (un peu moins de 5000 cultivateurs); ni les uns ni les autres ne participent aux grèves. ,

<sup>10</sup> Ach. Dép., Série M, travail, VI M, Syndicats 13, fiches signalétiques

<sup>11</sup> Id. Syndicats 14, fiches signalétiques

<sup>12</sup> La révolution russe n'eut pratiquement aucuns échos parmi les travailleurs des Alpes-Maritimes

Tous les journaux dont l'audience est importante se déclarent résolument contre la grève; cependant leur ton est plus ou moins nuancé, allant de la compréhension paternaliste à la menace à peine voilée.

Le meilleur exemple de la volonté de "conciliation" est fourni par un article de LAFAYE, président du Syndicat d'Initiative de Nice, qui déclare en substance <sup>13</sup>: les grèves troublent l'économie du pays alors que la Victoire exige l'entente entre employeurs et employés; cette entente est possible car il n'y a plus de classes sociales différentes.

Des classes sociales différentes ! ... Mais il n'y en a plus à l'heure actuelle. Il y a le monde du travail, comprenant à la fois les patrons et leurs ouvriers"<sup>14</sup>

De toute façon les patrons sont d'anciens ouvriers, et les ouvriers seront bientôt des patrons. Reprenant une idée semblable, le Petit Niçois précise que (...), "c'est au patron de se faire de l'ouvrier un ami et que, au fond, l'ouvrier n'a la haine ni du patron ni du capital: "L'ouvrier n'arrive à accuser le capital de tous les maux que parce qu'il désespère d'en avoir jamais un et voit là une inégalité sociale injuste et fatale"<sup>15</sup>,

Ainsi l'ouvrier aspire à devenir patron, bourgeois ou capitaliste; d'ailleurs (...) "un bourgeois est-il autre chose qu'un prolétaire qui est monté en grade par son mérite?"<sup>16</sup>. Quant au capitaliste (...) "c'est presque toujours un travailleur qui continue par conséquent à mériter sa situation"<sup>17</sup>; presque, car quelques-uns vivent d'une fortune héritée et ne travaillent pas; mais ceux-là ne sont-ils pas plus à plaindre que l'ouvrier, car ils vivent de "jouissances", tandis que l'ouvrier a (...) "la joie de vivre que donne seul le sentiment d'une activité utile et bienfaisante"<sup>18</sup>.

A en croire les journaux, l'ouvrier est bien le plus heureux, des hommes; mais alors pourquoi fait-il la grève? A cause des Boches, affirment les journaux! En effet, dès que la paix sera signée, des que les Allemands paieront, la situation sociale deviendra à nouveau normale <sup>19</sup>. D'ailleurs les Allemands font exprès de ne pas signer la paix afin d'énerver les Français et de les diviser; les grévistes font donc le jeu des boches et le cri de "vive la grève" signifie "guerre à la l'armée"<sup>20</sup>. La meilleure preuve que les grévistes sont des ennemis de l'intérieur, c'est qu'ils veulent importer le bolchevisme; car, comme chacun sait, (...) "le bolchevisme est une arme boche"<sup>21</sup>. Les grévistes sont tout simplement des (...) "pro-boches, saboteurs de la victoire française"<sup>22</sup>.

Ainsi les grèves sont inutiles car elles sabotent la Victoire. Elles sont également inutiles car elles provoquent la hausse du coût de la vie; considérant probablement l'ouvrier comme un "demeuré", un chroniqueur niçois écrit:

"Les quinze crèves qui se sont produites à Nice pendant le mois dernier ont donné satisfaction aux employés et ouvriers qui les ont provoquées, c'est-à-dire qu'ils ont obtenu une augmentation de salaires.

Alors vous voilà "augmenté", disions-nous à l'un d'eux. Très augmenté, nous répondit-il, et sous tous les rapports. Ainsi lorsque mon épicier, mon charbonnier et même mon propriétaire ont su, par les journaux, que je gagnais 3 francs de plus par jour, ils m'ont majoré chacun leurs prix, ce qui fait que si j'ai gagné 3 francs de plus, ils y passent.

---

<sup>13</sup> L'Eclaireur de Nice, 30 mai 1919.

<sup>14</sup> Le Petit Niçois, 16 mai 1919.

<sup>15</sup> L'Eclaireur de Nice, 5 juin 1919

<sup>16</sup> L'Eclaireur de Nice, 5 juin 1919

<sup>17</sup> L'Eclaireur de Nice, 5 juin 1919

<sup>18</sup> L'Eclaireur de Nice, 11 juin 1919

<sup>19</sup> Le Petit Niçois, 6 juin 1919

<sup>20</sup> Le Petit Niçois, 6 juin 1919

<sup>21</sup> Baumont Michel note que (...) "la sonorité des deux termes (boches et bolcheviks) a favorisé l'assimilation". Cahiers de la Méditerranée, juin 1973, p.12.

<sup>22</sup> L'Economiste du Littoral et du Sud-Est, 24 avril 1919.

- Alors ?
- Alors nous allons nous remettre en grève pour obtenir 6 francs.
- Qui y passeront aussi, car votre épicier, votre cordonnier et autres majoreront leurs

prix.

Le brave homme n'eut pas l'air de bien comprendre. Et pourtant <sup>23</sup>

Si de manière générale les ouvriers ne comprennent rien à rien, ceux de notre région sont toutefois moins virulents; on se plaît à reconnaître que le 1<sup>er</sup> mai 1919 -la manifestation du prolétariat niçois fut imposante par le calme dans lequel elle s'est déroulée. Pas un cri, pas une dissonance, pas un incident"<sup>24</sup>. Ce qui n'empêche pas que l'on se gausse du "brave homme", heureux pour cette journée de chômage de n'avoir pas eu de journaux, de tramways, de commerces ouverts...<sup>25</sup>. Ironie suprême, (...) "c'est dans les locaux appelés bourses du Travail qu'on a organisé ce chômage!"<sup>26</sup>.

Malgré tout, on fait confiance à l'ouvrier niçois quand se dessine la grève générale décidée par la C.G.T. pour le 21 juillet 1919 <sup>27</sup>; effectivement de nombreux syndicats se prononcent contre cette grève qui aboutit à un échec dont se réjouissent les journaux.

Aussi, ils comprennent parfaitement que la C.G.T. est mal implantée dans la région, et pour éviter qu'elle ne se renforce, la presse s'en prend à la centrale ouvrière, jugée incapable d'entraîner l'ouvrier niçois: "Allons-nous nous remettre au travail? Pas encore, répond la C.G.T. par les manifestes qu'elle adresse aux ouvriers de France et par les apôtres de la grève Qu'elle délègue en province.

L'un de ces derniers est venu ces jours derniers à Nice pour y attiser le feu destructeur et régénérateur à la fois qui va passer sur la face du monde. C'est ainsi qu'il s'exprima devant un auditoire d'ailleurs très clairsemé, ce qui eut le don de provoquer son ire vengeresse. Il ne se gêna pas, en effet, pour vitupérer l'inertie du prolétariat niçois. Mais où donc ce dernier était-il? Dans les bals de quartiers..."<sup>28</sup>

L'ironie est de mise en 1919, mais les conflits sociaux se poursuivent toute l'année et en 1920 elle laisse place à de violentes attaques contre la C.G.T. Cette dernière, en effet, inspire la crainte, et c'est avec satisfaction que la presse constate l'échec de la grève du 1er mai 1920, et avec une joie démesurée qu'elle annonce les poursuites engagées contre la centrale ouvrière.

En fait, les véritables problèmes ne sont jamais soulevés, et personne ne se demande qui sont les grévistes et quels sont leurs problèmes. Quand d'aventure une grève touchant au département est citée, c'est pour être critiquée; ainsi un journal signale-t-il une grève des tailleurs et tailleuses à Nice pour la regretter: "(nous regrettons...) les cortèges grotesques qui eurent lieu à cette occasion. C'étaient des fillettes de douze à quinze ans qui les constituaient et il fallait voir avec quelle ardeur elles conspuaient leurs patrons et patronnes... C'était plutôt Pénible"<sup>29</sup>.

On se scandalise des grèves mais non pas du fait que des fillettes soient dans l'obligation de travailler si jeunes. La bourgeoisie s'intéresse peu aux hommes, mais énormément au bon fonctionnement de l'économie régionale; C'est ainsi que, par exemple, la presse s'élève avec une véhémence inouïe contre la grève, en janvier 1920, des garçons d'hôtel.

<sup>23</sup> L'Economiste du Littoral et du Sud-Est 10 juillet 1919. Notons que pour les besoins de la démonstration, le chiffre de 15 grèves est exagéré et que les grèves n'ont pas toutes obtenu satisfaction.

<sup>24</sup> le Petit Niçois, 2 mai 1919

<sup>25</sup> L'Eclaireur de Nice, 3 mai 1919

<sup>26</sup> L'Economiste du Littoral et du Sud-Est, 8 mai 1919

<sup>27</sup> L'Eclaireur de Nice, 9 juillet 1919

<sup>28</sup> L'Economiste du Littoral et du Sud-Est, 17 juillet 1919

<sup>29</sup> L'Economiste du Littoral et du Sud-Est 17 avril 1920

En définitive, la presse dans son ensemble est hostile aux grèves. Usant tant d'un ton de conciliation pour expliquer aux ouvriers où se trouvent leurs "intérêts", menaçant à d'autres moments les ouvriers "égarés", la presse régionale ne diffère en rien de la presse de droite en France. Seulement elle est plus attentive au déroulement des grèves car pour la première fois elle constate qu'il existe bien un monde du travail dans les Alpes-Maritimes. Elle s'en inquiète et cherche à rassurer en flattant l'ouvrier; elle organise surtout un vaste "bourrage de crane" qui finit par porter ses fruits, tout au moins en partie. En effet, les ouvriers du département seront parmi les premiers en France à cesser les conflits sociaux.

## 2) Les conflits sociaux et leurs résultats.

En 1919, les grèves se déroulent dans le département, occupant 5.626 grévistes et occasionnant près de 90.000 jours de chômage<sup>30</sup>. C'est beaucoup pour un département où le monde du travail s'était toujours montré discret, et on comprend l'animation dont certains hommes de gauche font preuve. "Je crus que l'heure de la prise du pouvoir était arrivée", écrit Barel<sup>31</sup>.

Nombre et pourcentage des grévistes en 1919

Établissements occupant X ouvriers	Nbre d'ouvriers total dans les étab <sup>ts</sup>	Nbre de grévistes dans les étab <sup>ts</sup>	% de grévistes
De 1 à 5	1147	976	85,1
De 5 à 10	1540	920	59,7
De 10 à 50	2529	2089	79,4
De 50 à 200	818	671	82
+ de 200	1000	970	97

C'est qu'en effet, une fois une grève déclenchée, elle est très largement suivie: en 1919, les grévistes représentent 78,9% de l'ensemble des ouvriers dont les établissements sont touchés par les grèves. C'est dire combien ces dernières font l'unanimité, bien qu'il y ait des différences sensibles. Ce sont les établissements les plus petits, occupant moins de 5 personnes, ainsi que les établissements les plus importants (plus de 50 employés) qui comptent les pourcentages de grévistes les plus élevés; les premiers parce que l'évolution économique les condamne déjà, les seconds parce que leur importance ne permet à leurs ouvriers d'être organisés et actifs. A l'inverse, les établissements n'occupant que de 5 à 10 personnes connaissent moins de grévistes.

Nombre et pourcentage des grévistes en 1920

Établissements occup. X employés	Nbre d'ouvriers total dans les étab.	Nbre de grévistes dans les étab.	% de grévistes
De 5 à 10	1130	1080	95,5
De 10 à 50	5601	3640	65
De 50 à 200	1330	1008	75,8

En 1920 on ne dénombre plus que 13 grèves, qui coûtent un peu moins de 40.000 jours de chômage. En revanche, alors que le nombre de grèves diminue, celui des grévistes augmente légèrement: Cela s'explique par le fait que les établissements touchés par les grèves sont plus importants. C'est ainsi qu'on ne trouve plus en grève d'établissements de moins de 5 personnes; à l'inverse, on ne trouve pas non plus d'établissements occupant plus de 200

<sup>30</sup> Les chiffres sont extraits des volumes : Statistiques des grèves

<sup>31</sup> Barel Virgile., Cinquante années..., op.cit.p.

personnes. Parties des petits établissements, les grèves n'ont persisté que dans les établissements de moyenne importance. Malgré ce ralentissement en 1920, les grèves sont toujours très suivies: 71% des ouvriers.

L'ampleur du mouvement gréviste en 1919-1920 s'explique avant tout par la cherté de la vie. Il n'est donc pas étonnant que la revendication essentielle soit celle des augmentations de salaires, en deux années, sur 39 grèves, 34 éclatent pour obtenir des augmentations; dans 2 cas, c'est la seule et unique revendication, et dans 3 cas c'est la revendication essentielle, à laquelle est jointe celle de la journée de huit heures. Cette dernière demande est donc peu fréquente: une seule fois, en 1919, elle fait l'objet pour elle seule d'une grève. Il semble que les ouvriers se soient peu souciés de leur durée de travail pour se consacrer avant tout à l'obtention d'augmentations. Néanmoins les travailleurs n'hésitent pas à se mettre en grève pour obtenir la réintégration d'ouvriers licenciés; en 1919 se produisent trois grèves pour ce motif, dont l'une échoue, l'autre réussit, alors que la troisième fait l'objet d'une transaction (un ouvrier repris sur deux licenciés).

La transaction est le résultat le plus fréquent d'une grève. Sur les 39 conflits, 26 se terminent par cette solution qui consiste à concilier le point de vue des travailleurs et celui des patrons. C'est ce qui se produit, entre autres exemples, lors de la grève des menuisiers en juin 1919; avant la grève, les salaires variaient de 7 à 12 francs par jour, et la journée de travail était de dix heures. Les grévistes demandent la journée de huit heures et des salaires de 20 francs par jour. Le premier point leur est accordé, mais le plafond des salaires est fixé à 14 francs. Tout le monde se déclare satisfait, et le travail reprend<sup>32</sup>.

Quelquefois les grévistes obtiennent entière satisfaction (lors de sept conflits) Par rapport au nombre total des grèves, les échecs sont assez rares (lors de six conflits), ce qui prouve d'une part l'ampleur du mouvement gréviste, et d'autre part la volonté d'apaisement du patronat et des autorités.

Les autorités, précisément, interviennent souvent pour faire cesser une grève: le préfet tache de trouver une solution à douze conflits, et le maire de "Nice et six. Le préfet et les Maires interviennent toujours en faveur des ouvriers: transactions et réussites sont souvent l'œuvre des autorités, jamais un échec.

Si l'on soupçonne bien un essoufflement du mouvement en 1920, néanmoins les deux années d'après-guerre connaissent, dans l'ensemble, des grèves d'une réelle importance. Encore faut-il, pour mesurer cette importance, déterminer si les professions touchées par les grèves sont celles qui soutiennent l'économie régionale.

### 3/ L'analyse socio-professionnelle des grévistes.

En 1919, les grèves affectent 685 établissements, dont plus de la moitié (375, soit 54%) occupent moins de 5 ouvriers. Bien que majoritaires les petits établissements n'occupent que 15,1% d'ouvriers. On trouve le plus grand nombre de ces derniers (35,8%) dans les établissements occupant de 10 à 50 personnes, bien qu'ils soient assez peu nombreux (15,5%).

#### L'importance des établissements en grève en 1919

Dans la première catégorie (1 à 5 employés), les boulangers sont les plus actifs: ils déclenchent 3 grèves qui atteignent 204 établissements<sup>33</sup>. Dans la même catégorie sont touchés par les grèves 88 ateliers d'imprimerie, 40 menuiseries et 35 ateliers de plomberie.

<sup>32</sup> A.D, série M, Travail, V M, Grèves 5.

<sup>33</sup> Etant donné que plusieurs grèves peuvent toucher les mêmes établissements, ces derniers sont parfois comptés plusieurs fois

Au-dessus de 5 à 10 employés, les premières victimes des grèves sont les magasins de confection (150 établissements touchés) et les petites entreprises de bâtiment (38 établissements)

L'importance des établissements en grève en 1919

Etab <sup>ts</sup> occu- pant X empl.	Nbre d'étab.	% des étab.	Nbre total d'ouvriers	% d'ouvri.
De 1 à 5	375	54,7	1147	16,1
De 5 à 10	188	27,4	1540	21,6
De 10 à 50	113	16,5	2629	36,8
De 50 à 200	8	1,2	818	11,5
+ de 200	1	0,1	1000	14
TOTAUX	685	100	7134	100

La diversité est plus grande lorsqu'on passe à la catégorie supérieure, de 10 à 50 employés: les professions qu'affectent les grèves sont par ordre, les charretiers (26 établissements touchés par deux grèves), les potiers (24 établissements), les mécaniciens-constructeurs (20 établissements), les marbriers (16 établissements), les employés de commerce (9 établissements) et les ouvriers vermicelliers (8 établissements).

Au-dessus de 50 employés, les grèves ne concernent plus qu'un seul établissement par profession: les plus importants sont les usines de parfumerie de Cannes, les ateliers de confection de chaussures, ou encore des services municipaux comme la compagnie T.N.L.(1000 employés à Nice)<sup>34</sup>

Par conséquent on remarque qu'en 1919 les grèves se déroulent avant tout dans les petits établissements, et parmi les professions en retrait par rapport à l'économie régionale, sauf en ce qui concerne le bâtiment. Ce dernier apparaît à nouveau à la pointe des revendications sociales; par contre, l'hôtellerie ne connaît pas de mouvements grévistes.

En 1920 les grèves affectent 342 établissements, dont près de la moitié (46,5%) occupent de 5 à 10 ouvriers. Le plus grand nombre d'ouvriers (69,5%) se trouve parmi les établissements de 10 à 50 employés. Par rapport à 1919 le centre de gravité des conflits sociaux s'est déplacé vers des établissements de moyenne importance.<sup>35</sup>

Parmi les petits établissements (5 à 10 employés) ce sont les entreprises du bâtiment qui paient le plus lourd tribut aux grèves: 115 petites entreprises paralysées. Au-dessus il faut noter des grèves dans des entreprises déjà affectées en 1919, comme les poteries ou les usines de parfumerie, mais aussi l'apparition très importante, et très remarquée, des grèves parmi employés des banques et les employés d'hôtels. C'est en janvier 1920, donc en pleine saison touristique, que ces derniers déclenchent leur grève: elle touche une centaine d'hôtels qui occupent 2.500 employés, dont 2.000 sont grévistes. L'impact de cette grève est tel qu'en une semaine les employés obtiennent une augmentation de salaires, la journée de 8 heures et le repos hebdomadaire.

Ainsi en 1920 se déroulent des grèves dans les mêmes secteurs socio-économiques qu'en 1919, mais avec la nouveauté des conflits dans les banques et dans les hôtels. Il est impossible de ne pas constater que cet élargissement du mouvement gréviste coïncide avec l'extension du syndicalisme ouvrier dans la fonction publique ainsi que, mais dans une moindre mesure, dans le monde hôtelier. C'est que souvent, en effet, les syndicats se créent à

<sup>34</sup> Une grève n'est pas mentionnée dans les sources officielles, celle des cheminots, en mai 1919, pour laquelle nous n'avons trouvé aucune précision; elle est simplement citée dans un document (A.D. série M, Grèves 5, pièce 241).

<sup>35</sup> En fait, les établissements de 5 à 10 employés sont encore de petits établissements.

l'occasion d'une grève. D'ailleurs les professions les plus affectées par les grèves sont celles qui ont connu le meilleur développement syndical en 1919-1920.

L'importance des établissements en grève en 1920

Établ. occupant X empl.	Nbre d'étab.	% des établ.	Nbre total d'ouvr.	% des ouvr.
De 5 à 10	159	46,5	1130	14
De 10 à 50	175	51,2	5601	69,5
De 50 à 200	8	2,3	1330	16,5
TOTAUX	342	100	8061	100

Au total, l'économie de la région est réellement atteinte par les mouvements sociaux, mais les secteurs vitaux connaissent des fortunes diverses: alors que le bâtiment doit subir en 1919 comme en 1920 un nombre assez important de grèves, les commerces, en particulier ceux de l'alimentation, ne subissent des grèves qu'en 1919, et la branche hôtelière ne participe que rapidement au mouvement gréviste en 1920.

#### 4/ Les grèves dans l'espace et dans le temps.

Où et quand les grèves se déroulent-elles?

Bien entendu, la prépondérance de Nice est écrasante; en 1919, sur 26 grèves, 21 se déroulent à Nice, une simultanément à Nice et à Cannes, 3 à Cannes et une à Vallauris. Rien d'étonnant donc, puisque cette même année Nice et Cannes sont des deux principaux pôles du syndicalisme ouvrier, alors que le syndicalisme à Grasse n'apparaît réellement qu'en 1920.

Et précisément cette année-là le mouvement gréviste s'étend à d'autres villes du département: sur les 13 grèves de 1920, seulement 6 se déroulent à Nice, puis 2 à Grasse, 2 à Menton, 2 à Vallauris et une à Cannes<sup>36</sup>. En 1920, alors qu'il est en perte de vitesse, le mouvement gréviste s'étend au monde du travail des principales villes du département.

Les grèves en 1919 se déroulent pour l'essentiel en dehors de la saison touristique; la première grève éclate le 15 avril 1919 chez les tailleurs d'habits et les couturières, et se prolonge durant quatre semaines. C'est au mois de mai que le mouvement gréviste connaît son amplitude maximum avec 9 grèves: c'est la Conséquence des grands mouvements sociaux qui se déroulent en France après la manifestation du 1er mai 1919. En juin débutent 7 nouvelles grèves mais les mois suivants le mouvement perd de sa vigueur, peut-être à cause de l'ouverture de la saison touristique: être gréviste, c'est risquer de perdre son travail au moment même où l'on tente de relancer l'économie touristique. Néanmoins les grèves reprennent en novembre 1919 et se prolongent jusqu'en janvier 1920, date à laquelle entrent en grève les garçons d'hôtel. Les conflits sociaux s'apaisent ensuite pour reprendre assez discrètement en mai-juin, puis d'octobre à décembre 1920.

Il semble que les grèves, dans leur ensemble, aient plutôt été déterminées par des considérations nationales (mots d'ordre de manifestations et de grèves en mai 1919, par exemple) que locales, sauf en ce qui concerne les garçons d'hôtels. La saison touristique n'imprime pas, ou alors peu un rythme particulier au mouvement gréviste.

Sinon constaté réellement une extension spatiale des grèves en 1920, il reste néanmoins qu'elle est tardive; se produisant au moment où les grèves perdent de leur importance, elle a un impact moins grand. Dans le temps les grèves se déroulent par saccades,

<sup>36</sup> Dans un rapport de la Fédération Nationale des Travailleurs du bâtiment au Congrès de Dijon en mai 1921, nous avons trouvé mention de 5 grèves en 1920 dans la corporation du bâtiment, que les sources officielles n'ont pas comptabilisées: 1 se déroule à Nice et 4 à Antibes (Arch. C.G.T. Nice).



avec des moments forts et d'autres creux; l'absence d'un mouvement gréviste continu hypothéquait les chances de succès sociaux très importants.

En définitive, l'optimisme révolutionnaire de certains travailleurs comme l'inquiétude de la bourgeoisie étaient également injustifiés dans les Alpes-Maritimes. En mai 1919, la vague de grèves peut faire illusion, puis rapidement apparaissent les insuffisances du monde du travail, qui découlent toutes de son esprit plus corporatif que politique. Le faible encadrement des travailleurs par la C.G.T. a empêché le mouvement de prendre de l'envergure; bien souvent d'ailleurs les grèves se déclenchent sans directives syndicales et les syndicats se créent même à l'occasion des grèves. Cette faiblesse interne du monde du travail est exploitée par la presse locale, représentative d'une bourgeoisie sur le point de se ressaisir.

## B/ L'échec des conflits sociaux en 1921-1922.

La dissolution de la C.G.T. et l'échec des grandes grèves surtout parisiennes, redonnent confiance à la bourgeoisie alors que les travailleurs, sur le point de se diviser, apparaissent comme désespérés. Aussi très peu de grèves se produisent-elles en 1921 et 1922, se heurtant d'ailleurs à la réaction des autorités.

### 1) La fin des conflits sociaux.

En 1921 n'éclate qu'un seul conflit, celui des ouvriers de l'usine à gaz de Nice en février-mars. Ces derniers s'étaient déjà mis en grève en 1920, du 24 au 28 juin et avaient obtenu en partie satisfaction. Il n'en sera pas de même en 1921: la grève est un échec<sup>37</sup>.

L'année 1922 est encore plus calme sur le front social, puisque l'on ne note qu'une seule grève à Beaulieu du 21 au 27 mars. Au nombre de 30, les chauffourniers (ouvriers de fours à chaux) ont décidé la grève afin d'exiger la réintégration de plusieurs ouvriers licenciés. Très rapidement la grève se révèle être un échec.

En deux années, deux grèves, deux échecs: le monde du travail paie le prix de ses faiblesses et de ses divisions.

### 2) Une grève dure: le conflit de la Compagnie du Gaz

Ce conflit est exemplaire<sup>38</sup>, car révélateur des faiblesses des travailleurs et de leur démobilisation. Il montre également la manière dont ont réagi le patronat et les autorités. La publicité qui lui fut faite par la presse est à la mesure de son échec total; rien d'étonnant donc à ce qu'il n'y ait plus de grève pendant plus d'un an et une seule (celle des chauffourniers) en vingt-sept mois.

La grève mettra plus d'un mois à se déclencher. Le 10 janvier 1921, le "Syndicat des ouvriers et employés de la Société du Gaz et de l'Electricité de Nice" envoie au président de la société un cahier de revendications, dont la principale concerne la réclamation d'une participation de 5% sur les bénéfices. Le président refuse ce point, arguant du fait qu'en 1905 les ouvriers avaient eu à choisir entre une augmentation ou les 5% et qu'ils avaient choisi l'augmentation. Désireuse d'éviter un conflit au moment des fêtes du Carnaval, la municipalité propose un compromis d'arbitrage qu'acceptent les deux parties.

Les ouvriers désignent comme arbitre de leurs intérêts le docteur GILLARD, dont la presse trace ainsi le portrait, après que la grève ait éclaté: M. le docteur Gillard, qui a déserté

---

<sup>37</sup> Une autre grève est mentionnée en nov. 1921, sans aucune précision dans le Bulletin du ministère du travail de janv-mars 1922. Nous n'en avons trouvé nulle trace.

<sup>38</sup> Il a fait l'objet d'un énorme dossier officiel contenant 180 pièces et rapports divers A.D., série M, Travail, Grèves 5, pièces 78 à 257. Toutes les indications de ce chapitre sont tirées de ce dossier

l'ingrat métier de médecin pour s'adonner à la culture du communisme, s'exerce à son nouvel emploi.

Apôtre de Lénine, fidèle à la 3e Internationale et commissaire du peuple déjà désigné pour prendre la présidence du Soviet qui, les temps étant révolus, doit administrer, si l'on peut dire, notre belle ville de Nice, le docteur Gillard excite, scientifiquement, les braves gens que sont les ouvriers de la Compagnie du Gaz, les intoxique de paradoxes insensés sur les droits du prolétariat et "les fait marcher" pour sa gloire, sa pitance et leur malheur"

"Le seul fait que ce malfaiteur public est le "deus ex machina" de cette grève ridicule en dénonce le mobile et le but, qui n'ont rien d'économique, mais sont d'essence politique et d'une politique révolutionnaire"<sup>39</sup>.

Cette naïve (?) caricature traduit bien l'inquiétude des classes dirigeantes, qui entendent réagir avant même le début de la grève. Le directeur de la Compagnie fait pression auprès du préfet afin d'obtenir l'envoi de militaires destinés à accomplir le travail des grévistes.<sup>40</sup>

A son tour le préfet, au début de février, écrit au préfet maritime de Toulon pour obtenir des ouvriers chauffeurs de la marine en cas de grève. Il accomplit la même démarche auprès du vice-amiral de Villefranche; cette dernière demande est accueillie favorablement.

Plus prévoyant que jamais, le préfet demande ensuite au général gouverneur de Nice le concours éventuel de la main d'œuvre militaire; mais le ministre de la Guerre refuse. Aussi le 17 février le préfet, écrit-il au président du Conseil et au ministre de l'Intérieur:<sup>41</sup> " la distribution du gaz, dans un grand centre de 200.000 habitants comme la ville de Nice, présente incontestablement un caractère d'utilité publique; ce caractère est d'autant plus important que la plupart des ménages de Nice, y compris les ménages ouvriers, n'ont pas d'autres moyens de chauffage que le gaz pour assurer la préparation des aliments. Tout arrêt de l'Usine à Gaz et des services annexes peut donc avoir une répercussion immédiate sur la vie économique même de la ville et comme conséquence, sur l'ordre public".

Le préfet conclut en rappelant que l'Italie vient de créer un corps spécial, la Garde royale, dont la mission est en cas de grève, (...) "non seulement de maintenir l'ordre, mais aussi d'assurer le fonctionnement normal des grands services publics abandonnés par les ouvriers défaillants". Cette argumentation emporte la décision et le ministre de la Guerre, sur avis favorable du ministre de l'Intérieur, écrit pudiquement au préfet qu'il a accordé (...) "le concours de la main d'œuvre dont il s'agit". " Malheureusement l'autorisation date du mois d'avril, alors que la grève est terminée depuis plus d'un mois....

Entre-temps, le 10 février, le syndicat prévient le préfet du vote de la grève qui est prévue pour le 19 si la Compagnie ne cède pas. La Compagnie ne cède pas, mais le 19, le travail continue. Les ouvriers sont hésitants, mais finissent par voter le grève le 19 au soir. Le directeur est confiant, pensant assurer le service de l'usine grâce aux militaires et quelques non-grévistes; en effet, il se fonde sur les rapports quotidiens qu'un commissaire spécial de la Sûreté adresse au préfet dans le deuxième rapport du 19 février le commissaire note: "Il s'est créé un deuxième syndicat qui comprend un certain nombre de vieux employés qui certainement continueront à travailler et qui, grossis des défaillants et des, dissidents, arriveront à contrebalancer l'effectif gréviste".

Cet optimisme est injustifié puisque le 20 au matin aucun ouvrier n'a repris le travail. La réaction ne se fait pas attendre. Le préfet, pour sa part, demande à la police de surveiller l'usine, d'assurer la liberté du travail et met à sa disposition toute la force armée qu'il désire. De son côté, le directeur de la compagnie fait insérer dans l'Eclaireur de Nice et le petit

---

<sup>39</sup> L'Economiste du Littoral et du Sud-Est, 24 févr.1921

<sup>40</sup> Ce n'était pas nouveau; en juin 1920 les militaires avaient déjà assuré le service de l'usine, et la compagnie avait remercié le préfet pour les soldats "dont le travail a été très utile".

<sup>41</sup> lettre citée en partie par Ralph Schor, Nice et les Alpes-Maritimes de 1914 à 1945, Nice, 1974, p. 39-40.

Niçois, tous deux hostiles à la grève, la menace d'expulsion de tous les ouvriers qui n'auront pas repris le travail le 22 au matin. En attendant, dès les premiers jours de la grève, ce sont des mécaniciens de la marine qui s'occupent du fonctionnement de l'usine à gaz.

Les grévistes ne restent pas non plus inactifs. Le 21 une délégation de quatre membres du comité de grève prend le train pour Paris afin de s'entretenir avec les ministres de l'Intérieur et du Travail. Ce déplacement se solde par un échec.

Chaque matin, les grévistes se réunissent à la brasserie Arson, selon des inspecteurs, ils sont 409, alors que sont restés "fidèles" les 35 membres du "Syndicat fédéré" (qui n'est ni fédéré, ni confédéré, mais "indépendant"), les employés de bureau, les spécialistes et le haut personnel. L'effectif total de la Compagnie est d'un peu, plus de 500 personnes; donc il y a environ 4/5 de grévistes.

Avant même que la grève ne soit achevée, la Compagnie envisage des "épurations". En effet le directeur a repéré "(...) cinq principaux meneurs" qu'il se propose de renvoyer. Parmi les cinq se trouvent trois Italiens, un Italien naturalisé français qui "(...) s'est fait remarquer par sa propagande anti-patriotique" et un Italien en instance de naturalisation. Pour ce dernier un commissaire précise: "il y aurait peut-être lieu de provoquer le refus de la faveur qu'il sollicite". Cependant, dans la Commission exécutive de la grève, on ne trouve que des français; aussi le commissaire explique-t-il: "les Italiens qui en faisaient partie ont jugé prudent de se retirer, dès le premier jour de grève, craignant sans doute d'être l'objet d'une mesure d'expulsion".

N'ayant pu obtenir suffisamment de militaires et de marins, la Compagnie embauche alors des chômeurs français au jour le jour. Durant la grève la moyenne d'embauchage journalière est d'environ 205; sur ce chiffre 170 sont des civils et le reste est composé de militaires et surtout de marins. L'appui militaire a donc été moindre que prévu.

Pour soutenir les grévistes, la section C.G.T. de la Fédération du Gaz dépêche à Nice un délégué le 1er mars. Dans un rapport du 2 mars le commissaire de la sûreté explique qu'il a assisté à une réunion du délégué; ce dernier critique les deux syndicats de n'avoir pas fusionné, de sorte qu'aujourd'hui le syndicat fédéré travaille, tandis que l'autre est en grève. Il a fait ressortir l'intérêt qu'il y avait pour les grévistes de s'affilier à la Fédération, c'est-à-dire la C.G.T.". Dans le même rapport le commissaire note l'inquiétude des ouvriers italiens qui craignent de perdre leur place au profit de chômeurs français.

Inquiets, songeant à reculer, les grévistes annoncent le 3 mars qu'ils reprendront le travail le 4 si aucun gréviste n'est renvoyé et si les pourparlers sur la question des 5% se poursuivent. Se sentant en position de force, la Compagnie répond "...qu'elle est disposée à reprendre les employés qui lui feront une demande individuelle de réintégration, mais se refuse à accepter tous ses employés sans distinction".

Aussi à cause de cette réponse, la grève continue le 4 mars. Mais le 5 au soir les ouvriers décident de reprendre le travail sans que la Compagnie ait cédé. Le 6 tous les ouvriers ont repris sauf 7 Italiens et 13 Français, qui sont congédiés comme meneurs. Ces 20 révoqués essaient le 7 au soir de grouper autour d'eux les autres ouvriers pour une grève de solidarité, mais ne parviennent pas à en réunir plus d'une quarantaine. C'est l'échec, l'indifférence.

Le 8 mars, le commissaire spéciale la sûreté envoie au préfet son dernier rapport: "Les agents non révoqués ont indiqué que la solidarité ouvrière se manifesterait vis-à-vis des victimes de la grève par l'attribution de secours importants (...). Il convient de noter et de souligner l'indifférence des corporations ouvrières pour le conflit qui vient de se terminer. Elle s'explique par ce fait que le syndicat du Gaz n'est ni affilié à l'Union des Syndicats, qu'il n'est ni fédéré, ni confédéré. LAGACHE, secrétaire général de l'Union des Syndicats essaya bien, il y a quelques jours, de provoquer un mouvement de solidarité ouvrière en convoquant à la

Bourse du Travail le bâtiment, les Charretiers et Balayeurs, mais tous ses efforts restèrent vains".

C'est sur ce constat d'échec que se termine le conflit, le dernier du grand mouvement gréviste d'après-guerre. Cet échec total est significatif pour plusieurs raisons: la grève n'a pas eu l'appui de l'opinion publique, ni le soutien des travailleurs qui apparaissent comme démobilisés. Echec aussi parce que les ouvriers sont divisés en deux syndicats, dont aucun n'est affilié à la CGT. Echec enfin car les faiblesses des travailleurs ont été comprises et exploitées d'une part par les autorités en accordant autant que possible l'appui de la police et de la main d'œuvre et d'autre part par le directeur de la Compagnie qui n'a pas hésité à menacer et à expulser des ouvriers. Non seulement la grève échoue, mais les travailleurs sont renvoyés, des Italiens servant de boucs-émissaires, et surtout des Français<sup>42</sup>.

Avec l'échec du conflit de la Compagnie du Gaz se clôt pour quelque temps le chapitre des grèves dans les Alpes-Maritimes. Le coup d'arrêt est brutal: la vague de grèves de 1919 - 1920 cesse dans les premiers mois de 1921. Profitant du grand mouvement ouvrier dans toute la France, les grévistes ont pu, en 1919-1920 arracher des concessions au patronat et voiler leurs faiblesses. En 1921 le mouvement des grèves reflue en France, et dans les Alpes-Maritimes cesse complètement, car le monde du travail de la région dès 1919 en retard quant à l'encadrement syndical et à la politisation des travailleurs, s'est démobilisé plus rapidement qu'ailleurs. En France le mode d'action des grèves et finalement leur échec ont conduit à la division des travailleurs. Quelles ont été les répercussions de cette division dans les Alpes-Maritimes?

### C) La double scission des travailleurs.

En 1918 les effectifs socialistes dans les Alpes-Maritimes comptent moins de 50 personnes<sup>43</sup>. Autrement dit, les socialistes ne représentent qu'une force tout à fait négligeable. En 1919 et 1920 la croissance socialiste est très forte, mais étant donné le point de départ très bas, le résultat reste décevant: en 1919 les effectifs sont passés à 400 unités, et en décembre 1920, à la veille du Congrès de Tours, on dénombre exactement 810 adhérents socialistes, soit l'infime taux par rapport à la population du département: 0,22 %.

Très intéressant à calculer est le pourcentage du nombre d'adhérents socialistes par rapport au nombre de syndiqués C.G.T. en 1920: 32.1% c'est à dire que l'on ne compte environ qu'un socialiste pour trois syndiqués C.G.T. Les travailleurs des Alpes-Maritimes sont, et seront longtemps plus attirés par le syndicalisme que par les partis politiques de gauche.

D'autre part, la comparaison entre le taux de croissance des effectifs socialistes et celui des suffrages électoraux socialistes en 1919 montre que l'accroissement en effectifs a été meilleur que l'accroissement électoral; la croissance socialiste ne se traduit pas au niveau électoral car les travailleurs influencés par la presse locale, semblent être méfiants dans leur majorité envers la gauche socialiste<sup>44</sup>.

---

<sup>42</sup> CARAMAGNA Paul, Les Italiens. Pp. cité, commet une légère erreur quand il écrit, p.107, "Dans tous les rapports de police, c'est l'élément italien qui est l'objet d'enquêtes, d'appréciations. Le syndicalisme français est à peine mentionné". En fait, si les Italiens apparaissent réellement menacés d'expulsion, les Français agitateurs" ou "communistes" sont plus étroitement surveillés. En définitive, dans cette grève, les Français sont plus touchés par les licenciements que les Italiens: 13 contre 7.

<sup>43</sup> KRIEGEL Annie, Aux origines du communisme français, 1914-1920, Paris, 1964, 2 tomes. Les indications chiffrées sont tirées des nombreuses cartes qui illustrent cette thèse.

<sup>44</sup> Néanmoins l'éclaireur de Nice peut s'alarmer des progrès socialistes aux élections de 1919: "Le parti socialiste s'est accru dans les Alpes-Maritimes et s'y organise. Appliquant strictement la discipline de parti, les socialistes ont voté en bloc pour leurs candidats et se sont ainsi reconnus et comptés. Il faut s'unir pour enrayer ce mouvement". 18 novembre 1919.

Quelques mois avant le Congrès de Tours, les partisans de l'adhésion à l'IIIe Internationale sont minoritaires dans le département (45%). Pourtant au dernier moment la Fédération des Alpes-Maritimes vote cette adhésion et reste dans la majorité communiste<sup>45</sup>. Après la scission, les effectifs communistes seront légèrement supérieurs aux effectifs socialistes: un peu plus de 400 pour les communistes, un peu moins pour les socialistes.

Les conséquences du vote en faveur de la IIIe Internationale ont été très importantes: L'extrême-gauche des Alpes-Maritimes prend une orientation communiste; désormais les communistes réussiront toujours mieux que les socialistes.

L'audience communiste restera supérieure aux effectifs du groupe; la Fédération perdra quelques adhérents et se stabilisera aux environs de 300 unités au début des années 1930<sup>46</sup>. On peut donc parler d'un groupe communiste puissant avant la grande crise et le Front populaire. Quant aux socialistes, leur nombre semble encore être plus restreint. Finalement les travailleurs des Alpes-Maritimes préfèrent s'expliquer par l'intermédiaire des syndicats.

#### D) La scission syndicale.

Sur les 6 syndicats C.G.T. que comptent les Alpes-Maritimes en 1918<sup>47</sup>, 5 sont favorable à la majorité confédérale du Congrès de Paris, soit 83% , alors que la moyenne nationale est de 72.4%.

Mais la croissance rapide de l'union départementale C.G.T. des Alpes-Maritimes modifie les données: au congrès de Lyon en 1919 les minoritaires favorables aux communistes ont désormais pour eux 7 syndicats, alors que 9 refusent de voter contre le comité confédéral. Les minoritaires ne représentent plus dans le département que les syndicats alors que la moyenne nationale reste élevée à 67.3% ; autrement dit le syndicalisme Alpes-Maritimes a plus rapidement qu'ailleurs glissé vers le communisme.

Pourtant ce glissement est freiné en 1920: sur 21 syndicats C.G.T., 13 (63%) votent le rapport moral du Congrès d'Orléans, alors que 8 (37%) se déclarent contre. Ces pourcentages sont identiques à la moyenne nationale.

Au congrès de Lille, en juillet 1921, sous la direction de la C.G.T.U., le Comité Confédéral national somme les minoritaires de se plier aux décisions communes ; la majorité l'emporte de justesse avec 52,8% des voix. ; mais dans les Alpes-Maritimes la situation est inversée 10 syndicats se prononcent contre le rapport moral (48%), 9 sont pour (41%) alors que 2 s'abstiennent. La minorité communiste au niveau national est majoritaire dans les Alpes-Maritimes.

Au congrès constitutif de la C.G.T.U. à St Etienne en juin 1922 participent 13 syndicats des Alpes-Maritimes, alors que 8 sont restés fidèles à la C.G.T. Dans le département la centrale unitaire a pour elle les Fédérations du bâtiment, des cheminots, des employés, des instituteurs ainsi que celle du service de santé. La C.G.T. a gardé les Fédérations de l'alimentation et des moyens de transport ainsi que le Syndicat des ouvriers des P.T.T.

Ainsi, assez paradoxalement, ce département si longtemps sensible à la propagande C.G.T. a tout coup basculé du côté de la C.G.T.U. Certes, en 1922, rien n'autorise à penser que ce choix est définitif; les effectifs de la C.G.T. sont encore assez proches de ceux de la C.G.T.U. pour que la centrale confédérée puisse réessayer de retrouver bientôt sa prépondérance. Une orientation se dessine néanmoins en faveur de la C.G.T.U., dont on ne sait encore si elle est provisoire ou définitive.

---

<sup>45</sup> BAREL Virgile, Cinquante années... op. cit. p.

<sup>46</sup> C'est ce que nous a déclaré BAREL, entrevue du 7 janv. 1975.

<sup>47</sup> LABI Maurice, la grande division des travailleurs, première, scission de la C.G.T., 1914-1921, Paris, 1954, annexes.

Sur le plan national la relation est claire entre l'échec des grèves et les divisions des travailleurs. Dans les Alpes-Maritimes la situation est un peu plus complexe du fait que le conflit de l'Usine à Gaz se déroule entre la scission socialiste et la scission syndicale. Au niveau politique la scission socialiste désavantage la grève car la bourgeoisie et les autorités, conscientes des difficultés des travailleurs, n'hésitent pas à réagir vigoureusement. Le conflit est alors un grave échec. Et il n'est pas impossible que cet échec soit à l'origine du glissement syndical vers une position dure; en effet c'est immédiatement après ce conflit que l'on constate un renversement de tendance dans les Alpes-Maritimes : alors qu'en 1920 la C.G.T.U. est minoritaire, en juillet 1921 elle est devenue majoritaire.

Dans les Alpes-Maritimes le mouvement gréviste d'après-guerre a eu le mérite de montrer aux travailleurs leurs faiblesses, en particulier l'absence d'un encadrement syndical efficace. Cette situation a eu deux conséquences immédiates d'une part le brusque ralentissement des grèves se terminant par un échec retentissant, et d'autre part la division des travailleurs. Mais à long terme cette prise de conscience n'est peut-être pas inutile: la C.G.T. a progressé avant de laisser la prépondérance à la C.G.T.U. Bien que toujours minoritaires dans un monde syndical corporatiste, les centrales ouvrières, en dépit de leurs divisions, n'en ont pas moins jeté les bases d'une action efficace. A l'inverse, socialistes et communistes ne semblent pas encore trouver un écho favorable à leurs idées dans le milieu ouvrier. Peut-être

était-il plus facile aux travailleurs des Alpes-Maritimes de passer du corporatisme à l'affiliation à une centrale, que d'évoluer de l'esprit corporatiste à l'esprit politique de la gauche socialiste et communiste.

### **III. Les hésitations du mouvement gréviste et l'organisation du monde du travail 1923-1129**

La prospérité économique qui précède la grande crise n'est pas a priori favorable aux mouvements sociaux d'envergure, d'autant plus que le mouvement ouvrier des Alpes-Maritimes a montré en 1919-1920 de graves faiblesses. Pourtant, lorsque la situation l'exige, comme en 1927, où une courte flambée des prix et quelques problèmes d'emploi inquiètent les travailleurs, ces derniers se regroupent dans des syndicats et organisent des mouvements de grève. Après l'explosion syndicale et gréviste de 1919- 1920, la décennie suivante peut paraître beaucoup moins importante; cependant n'est-ce pas à ce moment-là que commencent à se mettre en place les cadres d'une action future?

#### a) Un nouvel encadrement syndical.

La baisse des effectifs syndicaux après la scission des travailleurs (41 syndicats ouvriers en 1919, puis forte croissance: 98 en 1923, puis stagnation et léger déclin: 93 en 1926) succède à partir de 1926 un renouveau très important; en quatre ans apparaissent 45 syndicats ouvriers alors que seulement 19 disparaissent. Au 1er janvier 1930 on dénombre 120 syndicats ouvriers.

Cette reprise est due à plusieurs raisons: d'une part les cicatrices des divisions ouvrières ont tendance à disparaître, et d'autre part les difficultés syndicales dont on commence à sentir les effets vers 1925 se traduisent par un regain de la combativité ouvrière. Ensuite la stabilité syndicale est plus grande ce qui est un facteur favorable au renforcement du syndicalisme ouvrier. Enfin et surtout, la cohésion du mouvement ouvrier est accentuée par les idées politiques qui l'ont pénétrée : les syndicats indépendants disparaissent ou s'affilient à une grande centrale.

Renforcé, le syndicalisme ouvrier dans les Alpes-Maritimes représente une force importante: dès 1925, alors que ses effectifs sont en baisse par rapport à 1923, 11 occupe le

onzième rang en France<sup>48</sup>. Avant la crise, avec plus de 9000 membres et 120 syndicalistes, le département joue l'un des premiers rôles dans le syndicalisme français, ce qui est d'autant plus surprenant que la Côte d'Azur n'a jamais connu de prolétariat d'usine. Très en retard à la fin de la première guerre mondiale, le syndicalisme ouvrier de la région a connu une croissance forte que n'a pas suivie un effondrement total, comme cela s'est passé dans toute la France. Pourquoi cet effondrement n'a-t-il pas eu lieu? Probablement à cause de la coexistence d'un secteur important comme le bâtiment, politisé assez tôt, et du pullulement de petits métiers, forment ces associations professionnelles plutôt que des syndicats, mais ayant des conditions de travail suffisamment pénibles pour prêter le flanc à la politisation syndicale. Cette dernière se traduit par la croissance des deux grandes centrales ouvrières.

Le phénomène essentiel est la progression spectaculaire de la C.G.T.U.: plus de la moitié des syndicats qui se créent de 1923 à 1925 se déclarent "unitaires". La tendance apparue lors de la scission de 1922 se confirme donc: La C.G.T.U. joue dans les Alpes-Maritimes un rôle plus important que la C.G.T. Les syndicats dits, indépendants, sont quant à eux en fort déclin. En effet l'extension des affiliations aux deux grandes confédérations est consécutive à l'affaiblissement de l'esprit Corporatiste. Aussi le syndicalisme ouvrier, en partie sous l'impulsion des communistes, apparaît-il dynamique.

Toutefois cette évolution ne se réalise pas sans heurts: l'instabilité syndicale demeure, et les travailleurs, connaissant peut-être les avantages du pluralisme, subissent avant tout les difficultés des divisions. La progression syndicale ne doit pas faire illusion: elle ne se réalise qu'au tri vers de divisions dont on peut se demander si elles sont favorables à la combativité ouvrière lorsque les grèves exigent une certaine unité.

#### b) La reprise des conflits sociaux.

En 1919 et 1920, parce que l'encadrement syndical était trop faible, les grèves avaient surtout un aspect corporatiste. Or de 1923 à 1929 le syndicalisme ouvrier est gagné aux idées que professent les deux confédérations ouvrières; cette nouvelle situation se répercute-t-elle au niveau des conflits sociaux?

Après le grave échec du conflit de la Compagnie du Gaz, Nice en 1921, les travailleurs hésitent à engager de nouvelles grèves, d'autant plus que la scission syndicale a contribué à leur démobilisation; aussi les autorités peuvent-elles se montrer satisfaites: L'année 1923, en ce qui concerne la vie sociale proprement dite, s'est écoulée sans incident et le monde du travail clans les Alpes-Maritimes a fait preuve dans son ensemble, d'un excellent esprit qu'il n'est que juste de reconnaître<sup>49</sup>.

De fait, cette année 1923 enregistré dans le département que 2 grèves. Mais en 1924 on assiste à une recrudescence des conflits sociaux, du nombre de 17. La hausse du coût de la vie est peut-être en partie à l'origine de ces conflits, bien que cette hausse ne fut réellement sensible qu'à partir de 1925. En réalité ces grèves traduisent la première manifestation de l'organisation de la C.G.T.U., et à travers elle des communistes, qui dirigent les conflits du bâtiment. Au mois d'août et de septembre, la presse reconnaît que la confédération unitaire a pris l'initiative mouvement, et ne s'en étonne pas puisque tous les travailleurs du bâtiment, surtout des Italiens, sont unitaires<sup>50</sup>.

En 1925, alors que les prix ont fortement repris leur marche ascendante, les conflits s'espacent et on en dénombre seulement 7. Néanmoins, la plupart de ces conflits se terminent par un succès total pour les travailleurs: la hausse des prix est telle que les revendications

---

<sup>48</sup> Bulletin du ministère du Travail et de la prévoyance sociale octobre-décembre 1928, p.419 et sq.

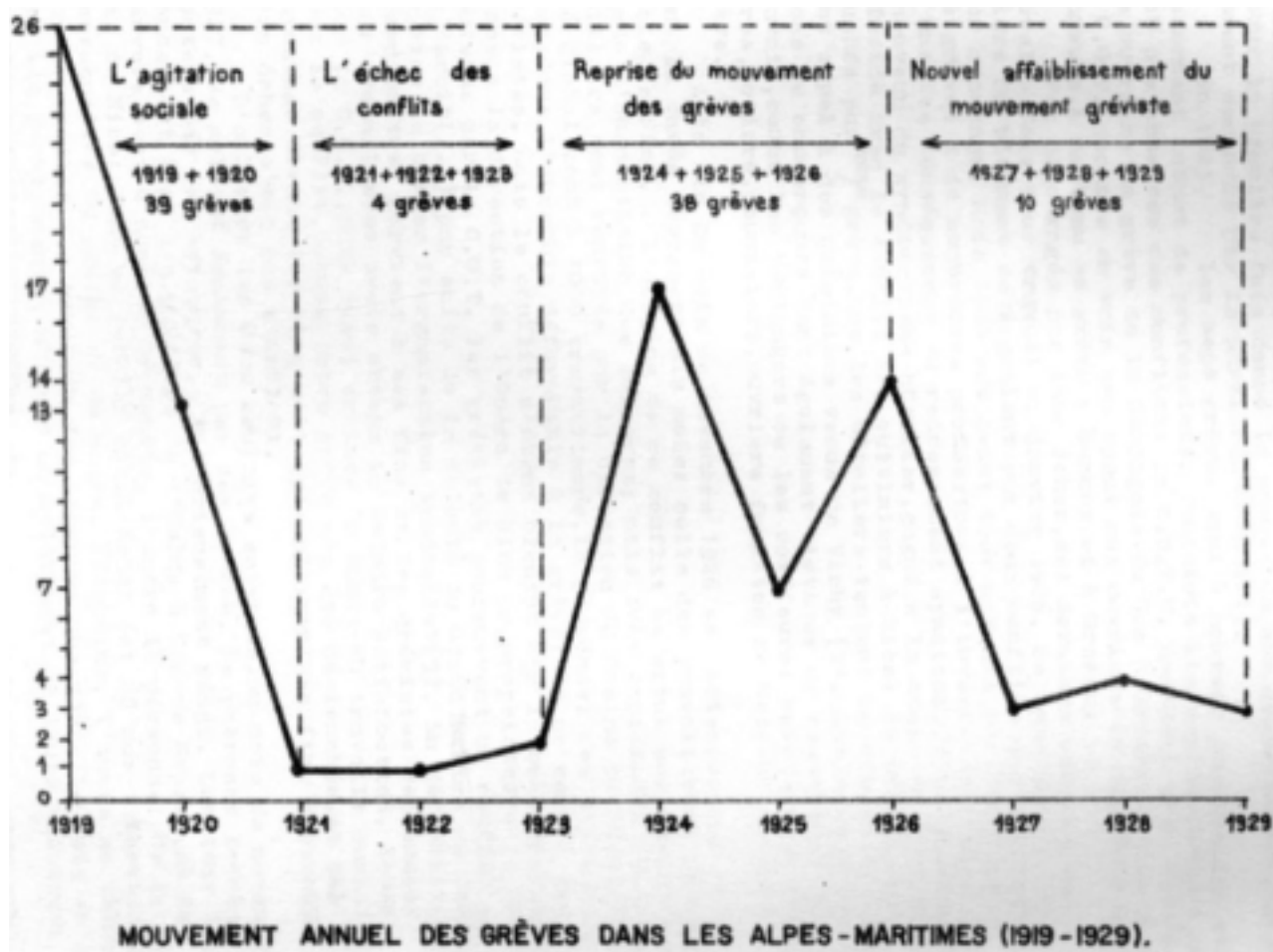
<sup>49</sup> Délibérations du Conseil Général. Exposé du Préfet sur la situation du département, 2 oct.1924.

<sup>50</sup> Le Petit Niçois, 29 sept.1924.

ouvrières, qui concernent uniquement des augmentations de salaires, apparaissent entièrement justifiées.

Marquant le net redressement du syndicalisme ouvrier, l'année 1926 connaît également un renouveau du mouvement gréviste dont témoignent 14 conflits. Les causes en sont multiples: continuation de la hausse des prix et menace à moyen terme de chômage ne sont que des facteurs de déclenchement des conflits; la raison essentielle réside dans l'encadrement syndical qu'offrent les deux centrales, en particulier la C.G.T.U.

Les difficultés économiques de 1927 ne favorisent pas le déroulement de mouvements revendicatifs, au nombre de 3; la prospérité temporaire qui se rétablit en 1920-1929 concourt au même résultat: seulement 4 grèves en 1920 et 3 en 1929.



Ainsi les grèves semblent être en relation avec la croissance syndicale et avec les effets de l'activité communiste; par contre elles ne se produisent pas dans les périodes de difficultés économiques: en 1924 comme en 1926 les travailleurs anticipent sur les difficultés de l'année suivante, et en 1925 comme en 1927, se montrent plus réservés. Encore est-il nécessaire de se demander si les professions dans lesquelles se produisent des conflits sont bien les mêmes que celles que les difficultés économiques menacent ainsi que celles qui profitent de la croissance syndicale.

En 1923 les deux grèves concernent l'une des colleurs en papiers peints, l'autre des ouvriers typographes; ces conflits restent ponctuels. Au contraire, l'année suivante, le mouvement revendicatif est beaucoup plus structuré et se limite principalement à deux catégories: les ouvriers et employés des tramways, ainsi que les ouvriers du bâtiment. Par trois fois les ouvriers cessent leur travail, d'abord à Nice, puis à Cannes, et enfin



simultanément à Cannes et à Grasse; ces grèves sensibilisent l'opinion par elles se déroulent au moment des fêtes du Carnaval<sup>51</sup>.

Le déroulement des grèves dans le bâtiment en 1924 mérite d'être signalé. Le 30 juin 1924 les ouvriers peintres du bâtiment de Nice cessent leur travail; ils sont payés 2,75 francs de l'heure et demandent 4 francs. La grève touche 55 établissements employant au total 500 ouvriers; tous sont grévistes. En juillet les négociations traînent et le conflit s'enlise sans qu'aucune solution ne soit envisagée. Un mois et demi s'est écoulé avant la décision de la fédération unitaire du bâtiment de soutenir les grévistes par une grève de solidarité. Cette attente s'explique par la réticence des travailleurs à s'entraider: les réflexes corporatistes d'indépendance semblent toujours jouer. Néanmoins, la grève de solidarité se déroule le 11 concernant 250 petites entreprises du bâtiment et rassemblent 3000 grévistes sur 3500 employés. Assez péniblement organisée, semble-t-il, cette grève impressionne néanmoins le monde patronal qui préfère alors transiger avec les grévistes en leur offrant 3,50 francs de l'heure. Pour le C.G.T.U. c'est incontestablement une victoire; aussi décide-t-elle de pousser ses avantages en lançant 5 nouvelles grèves en août et septembre dans les diverses professions du bâtiment à Nice, Menton et Cannes. Dans toutes ces grèves, le parti communiste soutient les travailleurs sans s'en cacher au contraire:

"Les militants du parti communiste en abandonnant leur travail s'exercent à la grève; aidés de leurs compagnes, ils se chargent des enfants des grévistes qu'ils promènent et avec lesquels ils font des quêtes dans les magasins de la ville. Ils sont en réalité les animateurs et les soutiens du mouvement gréviste"<sup>52</sup>.

Parmi les grévistes se trouvent une majorité d'Italiens qui n'hésitent absolument pas à manifester, quitte à s'exposer à la désapprobation publique, tout au moins à en croire un commissaire cannois:

"Plus de cent fois j'ai entendu dire, sur le passage des manifestants, que "c'était malheureux de voir ça", que "nous n'étions plus chez nous, que les Italiens étaient les maîtres de la rue, qu'ils devraient aller en faire autant chez eux où on leur ferait goûter de l'huile de ricin", etc.<sup>53</sup>

Les Italiens, il est vrai, défilent en chantant l'hymne révolutionnaire italien, "la bendiera rossa", ce qui ne laisse pas que d'inquiéter le préfet, dont les mesures autoritaires semblent approuvées par le ministre de l'Intérieur: "En ce qui concerne les mesures d'expulsion dont une centaine d'Italiens auraient été l'objet, il n'en été fait qu'anticiper sur vos instructions, en avisant discrètement une dizaine de ces étrangers dont l'attitude violente était difficilement supportable dans notre pays, si voisin de la frontière et où les Français acceptent mal que les Italiens se donnent les apparences d'être chez eux"<sup>54</sup>.

Finalement le mouvement gréviste se termine par des réussites comme par des échecs; l'essentiel demeure que la C.G.T.U. a pour la première fois donné la preuve de son organisation, puissamment secondée par le parti communiste<sup>55</sup>.

En 1925, les sept grèves sont à nouveau ponctuelles et concernent autant de professions. Toutefois les confédérations ne sont pas absentes des conflits: la C.G.T.U. soutient avec succès les ouvriers en grève de la Compagnie du Gaz à Grasse, tandis que la C.G.T. accorde en vain son appui aux ouvriers et employés des tramways, à nouveau en grève à Cannes et à Grasse.

---

<sup>51</sup> ..... d°....., 27. fév.1924, Appel à la population du Maire de Nice, le maire demande l'arrêt des grèves afin de ne pas sacrifier la saison touristique.

<sup>52</sup> A.D. Versements du cabinet du Préfet du 12 juillet 1924, dossier n°50, "Grèves diverses", rapport du commissaire spécial de Nice au Préfet, 16 septembre 1924

<sup>53</sup> -id.- Rapport du commissaire de Cannes au Préfet, 21 septembre 1924.

<sup>54</sup> -id.- Rapport du Préfet au ministre de l'Intérieur, 23 septembre 1924.

<sup>55</sup> A.D.,Versements du Cabinet du Préfet du 12 jui1.1924, dossier n°50,"Grèves diverses", Rapport du Préfet au ministre de l'Intérieur, 13 septembre 1924.

Peu découragés par leur échec, ces derniers cessent une nouvelle fois leur travail en janvier 1926. De nouveau les ouvriers du bâtiment se signalent par deux conflits qui tournent à leur avantage. Mais 1926 est avant tout marquée par l'extension des grèves à de nombreuses professions, à l'inverse de 1924; c'est là une des conséquences du redressement syndical. Par exemple, le renouveau du syndicalisme hôtelier, gagné à la cause de la C.G.T.U. coïncide avec le conflit des cuisiniers à Nice: 80 hôtels sont touchés par la grève, que les hôteliers tentent de briser en faisant appel à des cuisiniers venus de Vichy <sup>56</sup>. Diverses professions de commerçants sont également victimes de cessations de travail, comme les boulangers ou les coiffeurs; ouvriers en chaussures, potiers, menuisiers, ouvriers fumistes se mettent aussi en grève.

A la fin du mois de novembre 1926 se déclenche une grève dont la durée dépassera six mois: celle des travailleurs du spectacle de Nice. A l'origine de ce conflit se situe une simple demande d'augmentation des salaires; mais très rapidement des travailleurs sont renvoyés par la direction du Casino de Nice. Evalué globalement à 1000 travailleurs, le personnel des spectacles est dans l'ensemble défavorable à la grève: on ne compte que 200 grévistes. Mais le conflit s'étend bientôt car la municipalité concède la direction de l'Opéra de Nice au propriétaire du Casino. Soutenus par la C.G.T. les grévistes poursuivent un conflit qui s'endurcit (...) "par suite de la volonté du Grand Maître du Casino de Nice de briser l'organisation syndicale"<sup>57</sup>. En définitive le grand maître parvient à ses fins et les grévistes reprennent leur travail sans avoir obtenu la moindre satisfaction. Echec pour la C.G.T. , mais aussi crainte (du morde du travail: durant tout le conflit, aucune autre grève n'a été déclenchée, et pas davantage dans les cinq mois qui suivirent sa fin. L'exemple d'un échec n'est pas stimulant.

D'ailleurs les deux conflits suivants, au mois de novembre 1927, se soldent également par des échecs. Le patronat local, soutenu par les autorités, a victorieusement réagi. Les deux échecs concernent l'un les ouvriers de l'Usine à Gaz de Grasse, où des renvois sont à nouveau prononcés, l'autre le personnel de la voirie de Nice : dans ce dernier cas, l'échec est dû aux interventions personnelles du préfet et du maire. Néanmoins, l'année se termine par le conflit des ouvriers des tramways, une nouvelle fois en grève; ils parviennent à obtenir un relèvement de leurs salaires.

Un an plus tard ces mêmes ouvriers des tramways cesseront leur travail pour la cinquième année consécutive. Mais 1923 et 1929 ne sont pas marquées par d'importants mouvements revendicatifs. Seuls deux des trois vaincus de 1927 tentent d'obtenir les avantages qu'ils ont déjà réclamés en vain; ainsi en octobre 1928 le personnel de la voirie bénéficie d'une augmentation de salaires, de même que les ouvriers de l'Usine à Gaz en Mars 1929. Les deux années voient également se dérouler deux nouvelles grèves dans le bâtiment.

Finalement on constate que ce sont presque toujours les mêmes travailleurs qui se mettent en grève: en premier lieu les ouvriers du bâtiment, puis les employés des tramways ou les ouvriers de l'Usine à Gaz; les travailleurs du Spectacle ne mènent qu'un conflit, mais dur. Or ces ouvriers sont précisément affiliés à l'une des confédérations, chacune connaissant des fortunes diverses: en effet, le C.G.T.U. enregistre plus de succès que le C.G.T. Pourtant, à partir de 1926, il semble que les professions touchées par les grèves soient plus nombreuses: c'est la conséquence de la croissance syndicale. L'horizon syndical commence à s'élargir; les revendications du monde du travail témoignent de cet élargissement.

### c) De nouvelles revendications.

- La cinquantaine de grèves qui se produisent de 1923 à 1926 ont toutes pour objet

---

<sup>56</sup> Le Petit Niçois, 25 janvier 1926.

<sup>57</sup> La Voix du Peuple, janvier 1927.

le relèvement des salaires, sauf une grève de solidarité. La revendication de la journée de huit heures a pratiquement disparu; on ne la relève qu'en deux occasions chez les ouvriers du bâtiment à Nice en septembre 1924 et le même mois chez les électriciens de Cannes. Par la suite cette revendication n'est plus formulée car la journée de huit heures, semble-t-il, est assez largement appliquée par les employeurs. Néanmoins les ouvriers travaillent toujours six jours par semaine et personne ne songe encore à la semaine de quarante heures.

Par contre apparaît en novembre 1927 une demande originale: les ouvriers des tramways (C.G.T.) font grève afin d'obtenir outre une augmentation, des congés payés de vingt jours. N'obtenant pas satisfaction sur le second point, ils cessent à nouveau leur travail un an plus tard pour les mêmes motifs, mais les employeurs restent intransigeants et considèrent visiblement comme une utopie la possibilité d'offrir trois semaines de congés payés. Pourtant cette idée se propage parmi les milieux syndicaux, et le 20 décembre 1929, au moment des achats de Noël, le syndicat des employés de magasins de Nice lance une grève avec une impensable plate-forme de revendications: augmentation des salaires, trois semaines de congés payés et week-end complet de deux jours. Ces demandes sont telles qu'elles effraient les travailleurs eux-mêmes: la grève est très peu suivie (141 grévistes sur environ, 1000 employés) et se solde par un échec. Toutefois une nouvelle conscience revendicative est née; les travailleurs commencent à envisager de meilleures conditions de vie et de travail. Déjà en janvier 1928; les facteurs de Nice avaient cessé leurs activités pour une seule revendication: la meilleure organisation de leur travail.

Certes l'ouvrier se préoccupe encore beaucoup plus de son salaire que de ses loisirs. Pourtant les nouvelles revendications témoignent d'un état d'esprit nouveau: être syndiqué, participer à une grève, c'est alors accepter une critique de la société établie en envisageant des modèles sociaux différents. Pour le travailleur des Alpes-Maritimes, c'est peut-être prendre conscience du fossé qui le sépare du monde luxueux qu'il côtoie quotidiennement.

De 1923 à 1929 les grèves ont rapidement perdu l'aspect corporatiste qui les caractérisait en 1919-1920; en effet, les confédérations ouvrières n'hésitent pas à soutenir les mouvements sociaux ou à lancer de nouvelles grèves. Il est désormais rare qu'un conflit éclate sans directives syndicales. Mieux structuré qu'auparavant, le syndicalisme ouvrier propage des idées que quelques grèves font apparaître pour la première fois, en particulier la revendication de longs congés payés.

Après la scission de 1922, le pluralisme syndical apparaît en France comme la preuve de l'échec des travailleurs; de fait, la Période qui précède les années 1930 est celle où le syndicalisme ouvrier tente sans grand succès de regagner les travailleurs. Or dans les Alpes-Maritimes la situation est inverse: les deux confédérations ouvrières réalisent des progrès remarquables. De manière encore plus surprenante, la C.G.T.U., dont les effectifs fondent en France, rallie dans le département plus de travailleurs que la C.G.T. La centrale unitaire se porte d'ailleurs fréquemment sur le front de grève et obtient de plus nombreux succès que la C.G.T. Cette prépondérance de la C.G.T.U. est le résultat de l'action efficace entreprise par le parti communiste dès 1924 pour gagner les travailleurs à la confédération unitaire. A l'inverse, la C.G.T. ne semble pas disposer de soutiens efficaces; peut-être même n'en désire-t-elle pas; les socialistes peu nombreux mais les communistes ne sont pas non plus légion), qui éventuellement auraient pu soutenir la C.G.T., n'apparaissent pas suffisamment proches des travailleurs pour se les rallier. Rien ne permet de supposer qu'il y ait eu une symbiose importante entre socialistes et cégétistes: là est peut-être une des raisons des moindres succès enregistrés dans le département par le parti socialiste et la C.G.T. et c'est probablement par le biais du syndicalisme unitaire que le parti communiste des Alpes-Maritimes a pu se faire connaître parmi les travailleurs. Certes le mouvement syndical est hésitant jusqu'en 1926 et au-delà reste divisé; certes les grèves n'atteignent jamais l'ampleur qu'elles connurent dans

l'immédiat après-guerre. Cependant le travail syndical, effectué lentement a eu le mérite de définir de nouvelles orientations qui annoncent le syndicalisme moderne.

S'il est vrai que les grèves, qui forment chacune une coalition provisoire alors qu'un syndicat est une coalition permanente, sont significatives, car leur déroulement comme par leur résultat, du degré de mobilisation et de puissance des travailleurs, celles qui se déroulent de 1919 à 1929 dans les Alpes-Maritimes sont particulièrement instructives. En effet, les grèves de 1919 et celles de 1929 n'ont plus rien, ou presque, en commun. C'est qu'entre-temps le mouvement gréviste a connu un double changement catégoriel et qualitatif. Au contraire, du point de vue quantitatif, on observe un certain Parallélisme entre des moments d'explosion gréviste et d'autres d'accalmie.

En 1919 et 1920 les grèves sont nombreuses, au nombre de 39; à une parenthèse de trois ans (4 grèves de 1921 à 1923) succède une nouvelle reprise du mouvement gréviste: 33 grèves en 3 ans (1924-1928); enfin, de 1927 à 1929, avec les grèves, on constate un nouvel affaiblissement des conflits sociaux. Il existe donc un rythme des grèves, que n'expliquent pas entièrement les conditions socio-économiques: les difficultés de l'après-guerre n'empêchent pas une agitation sociale qui cesse lorsque la reprise économique s'amorce en 1921. Les grèves se réduisent-elles donc lorsque: les conditions socio-économiques se détériorent? Pas forcément il se produit ensuite le contraire: les grèves reprennent de 1924 à 1926 en pleine prospérité, et cessent en 1927 lors de passagères difficultés économiques. En réalité, le rythme des grèves s'explique, semble-t-il par leur syndicalisme interne: quelques succès importants provoquent une généralisation des conflits; un échec grave suffit à rendre prudent le monde du travail, ainsi les premiers succès de 1919 inaugurent les conflits, ceux de 1924 entraînent la reprise du mouvement gréviste, et à l'inverse l'échec des ouvriers de la compagnie du Gaz en janvier-mars 1921, ainsi que celui des travailleurs du Spectacle de novembre 1925 à avril 1927 sont à l'origine de deux périodes de calme. Tout se passe comme si le monde du travail est extrêmement sensible au déroulement d'une grève et n'agit qu'en fonction de son résultat: à ce point de vue la situation n'a guère évolué de 1919 à 1929.

Par contre, le changement catégoriel est net, se traduisant par une extension constante de la participation socio-professionnelle au mouvement gréviste. Les grèves de 1919 sont-elles avant tout le fait des commerçants, artisans et des ouvriers du bâtiment; puis les employés de la fonction publique se portent dès 1920 sur le front social; enfin, quelques années plus tard la branche hôtelière est à son tour touchée par les grèves. En 1929 toutes les activités économiques des Alpes-Maritimes semblent aptes à connaître des mouvements revendicatifs.

Mais l'essentiel reste peut-être un changement qualitatif qui se produit insensiblement. En 1919 les grèves ne sont pas organisées, éclatant sans aucune directive ni concertation et ne concernent qu'une revendication unique, l'augmentation des salaires.

Vers 1926, les grèves deviennent réfléchies, obéissent à des mots d'ordre, et avancent les revendications nouvelles, comme par exemple les congés payés. D'une période à l'autre, l'état d'esprit a changé: le corporatisme a cédé la place à un syndicalisme d'aspect moderne, le concept de "groupe social" s'efface peu à peu devant celui de la "classe sociale". Dans cette évolution, la C.G.T.U. mouvement secondée par le parti communiste a joué un rôle primordial le Front populaire, avant même la grande crise, les cadres permettant un mouvement revendicatif efficace sont en place dans les Alpes-Maritimes

Patrick FALCONNIER

CALENDRIER MENSUEL ET ANNUEL DES GREVES DANS LES ALPES-MARITIMES  
1919-1929

années	J	F	Mars	Av.	M	Jn	Jt	Ao.	S	O	N	D	Total année/
1919	..	...	..	1	9	7	1	2	1	1	4	..	26
1920	3	..	..	..	2	2	..	..	..	3	1	2	13
1921	..	1	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	1
1922	..	..	1	..	..	..	..	..	..	..	..	..	1
1923	..	..	..	..	1	..	..	..	..	..	1	..	2
1924	..	1	..	1	1	1	..	5	7	1	..	..	17
1925	2	1	1	..	..	..	..	2	..	..	1	..	7
1926	2	3	..	..	1	1	..	4	1	1	1	..	14
1927	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	3	..	3
1928	1	..	1	..	..	..	..	..	..	2	..	..	4
1929	..	..	1	..	..	..	1	..	..	..	..	1	3
Total/ mois	9	7	5	2	14	11	2	13	9	7	12	3	91 pr 1919- 1929

TABLEAU DES GREVES- 1919 (1ère partie)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
VILLE	Nice	Nice	Nice	Nice	Val- lois	Cannes	Nice	Nice	Nice	Nice Cannes	Nice	Nice	Cannes
Profession	Tail. et couture	carpe.	Bainy.	Char- ret.	Por.	Boulan- gers	ouv. chauss.	ouv. géné.	ouv. impr.	Verril- cell.	Berrils	Tonne- liers	ouv. perf.
Date	15/4... ou 21/5	3/5 au 21/5	5/5 au 14/5	3/5 au 10/5	3/5 au 15/6	12/5 au 13/6	15/5 au 15/5	26/5 au 31/5	25/5 au 29/5	25/5 au 3/7	2/6 au 4/6	11/6 au 16/6	16/6 ou 17/6
Nbre d'étab <sup>ts</sup> touchés	150	16	8	12	24	44	1	1	40	8	2	10	1
Nbre d'empl <sup>s</sup> de les étab <sup>ts</sup>	1200	170	141	250	650	50	98	100	200	267	120	150	90
Nbre de gré- vistas	600	170	141	250	160	60	60	100	150	267	95	150	75
Nbre de jours de chômage	13200	2550	1259	1250	5440	1080	100	400	150	7743	150	600	75
Demandes des grévistas	S CCT	E CCT	S P/C	S CCT	S CCT	S CCT	Réint. 2 ouv. CCT	Réint. 2 ouv.	S CCT	S CCT	S CCT	S CCT	S CCT
Résultats	T CCT	T	T P/C	T	R CCT	T	R P	R T 1 rep.	T	T P	R	R	R lie.

S...= augmentation salaire  
 R...= demande journée 8h.  
 R...= réussite  
 T...= transaction  
 E...= échec  
 P...= sur intervention Préfet  
 N...= sur intervention Maire  
 Réint...= réintégration de...ouvriers  
 E.lie...= échec et licenciements  
 CCT...= convention collective de travail

TABLÉAU DES GREVES - 1919 (2e partie)

	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
VILLE	Nice	Nice	Nice	Nice	Nice	Nice	Nice	Nice	Nice	Cannes	Nice	Nice	Nice
Profession	mécan.	méquis.	boul.	plomb.	maçon	plâtr.	empl. franc.	boulangers	ouv. chaus.	empl. tram.	empl. comm.	typog.	charr.
Date	16/6au 16/7	18/6au 29/6	19/6au 22/6	21/6au 3/7	28/7 au 27/8	8/8au 21/8	15/8au 15/9	21/9au 5/10	20/10 au 7/11	1/11au 25/11	3/11au 7/11	5/11au 10/11	21/11 26/11
Nombre d'établ. touchés	20	48	150	35	30	8	1	10	1	1	9	48	14
Nombre d'empl. à los étab <sup>ts</sup>	400	250	300	97	200	50	1000	40	140	125	342	200	400
Nombre de grévistes	400	150	300	75	200	40	570	40	70	125	292	150	400
Nombre de jours de chômage	10000	1500	500	350	7000	400	24250	400	770	2557	1150	540	1600
Demandes des grévistes	S	S	S	S	S CC	S CC	S	S	Réint. 1 ouv.	S	S	S	S BR
Résultats	T P	T	T P	T	T P	T P	T P K	S	S	T P COT	T P COT	T	T P

TABLÉAU DES GREVES - 1920

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
VILLE	Nice	Narbonne	Nice	Grasse	Cannes	Narbonne	Nice	Nice	Nice	Vallau ris	Vallau ris	Grasse	Nice
Profession	empl. banque	empl. banque	ouv. bûl. cuisin.	ouv. parf.	ouv. bûl.	ouv. gaz	ouv. gaz	balayeurs	boulangers	potiers	ouv. impr.	ouv. impr.	typog.
Date	12/1au 16/1	13/1au 16/1	13/1au 24/1	9/5au 13/5	10/5au 17/6	15/5au 23/6	24/5au 28/6	5/10au 14/10	20/10au 21/10	25/10 3/11	23/11 30/11	3/12au 8/1/23	30/12 30/12
Nombre d'établ. touchés	6	6	100	30	115	1	1	1	167	15	19	4	40
Nombre d'empl. à los étab <sup>ts</sup>	700	70	2500	1200	900	31	475	135	..	900	900	30	200
Nombre de grévistes	370	60	2000	300	900	30	475	135	..	400	130	30	150
Nombre jours de chômage	4300	560	10000	3200	11400	210	3425	1340	..	2600	1076	720	1200
Demandes des grévistes	S	S	S CC	S	S	S	S	S	saïlier, farine	S	S	S	S
Résultats	S	T	T P	T	R	T	T	R	R P K	R K	R K	T	T

Les historiens qui écrivaient sous la III<sup>e</sup> République ont eu tendance à attribuer aux intendants du XVIII<sup>e</sup> siècle les pouvoirs et l'autorité des intendants de Louis XIV. Ces vues ont fait l'objet de corrections successives au cours des dernières années. Le premier, M.H. Fréville a montré dans sa thèse sur l'Intendance de Bretagne (1689-1790) (1) la restriction quasi progressive des pouvoirs de l'intendant de Rennes après la création de la puissante Commission intermédiaire des Etats de Bretagne en 1734. Nous avons, de notre côté, fait ressortir le rôle considérable des Etats et leurs agents dans l'administration des pays méditerranéens lors de la soutenance et de la publication de notre thèse sur D'Etigny et l'administration de l'intendance d'Auch (1751-1767) (2). Ces vues viennent d'être confirmées par la récente thèse de M. Robert Molis sur Les Etats et le Pays de Nébouzan au XVIII<sup>e</sup> siècle. Administration, Fiscalité, Réalité d'un pays pyrénéen (3).

Reprenant la question dans son ensemble, nous avons dès 1960 publié (4) dans la Revue historique sur Les intendants de Louis XV un article qui montrait que ces intendants n'étaient pas des administrateurs de combat comme ceux de Richelieu et de Mazarin et qu'ils n'avaient pas poursuivi les empiètements constants pratiqués par ceux de Colbert aux dépens des pouvoirs judiciaires et administratifs. Après examen de l'administration de la plupart des provinces nous pouvions conclure: "Les intendants de Louis XV n'étaient pas des "vice-rois" prenant "les mesures les plus graves" sans en référer au souverain ni à ses ministres, sûrs de faire prévaloir leur avis quand on les consultait "par hasard sur les affaires de leurs généralités" et obtenant sans difficulté des arrêts du Conseil pour renforcer l'autorité de leurs décisions comme le prétendait naguère L.Lachaze (5). En réalité, les Etats Provinciaux, les Parlements et même les gouverneurs tendaient bien souvent à limiter leur compétence ou à diminuer leur autorité et l'évolution du XVIII<sup>e</sup> siècle leur a été, en général, défavorable". L'année suivante, dans un article sur Les intendants éclairés de la fin de l'Ancien Régime (6), nous avons fait ressortir la prudence, si ce n'est la faiblesse des intendants de Louis XVI et nous pouvions conclure: "La pression des circonstances, surtout les hésitations et la faiblesse du gouvernement, les ont toutefois amenés à infléchir leur attitude; ils ont pris l'habitude de faire preuve de souplesse, de ruser avec les difficultés, de les esquiver préparant ainsi leur effacement au début de l'été de 1789". Nous avons eu l'occasion de revenir sur cette évolution dans un article sur Les intendants de province aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles (7) paru dans l'Information Historique en 1968 et dans notre livre sur l'Administration provinciale et municipale en France au XVIII<sup>e</sup> siècle (8).

#### LE CAS DE LA PROVENCE

La publication récente de la thèse de M.F.K. Emmanuelli,

(1) Les notes se trouvent à la fin du texte, page 63.

maître-assistant à l'Université de Provence, intitulée Pouvoir royal et vie régionale en Provence au déclin de la Monarchie (9) permet de préciser, pour un grand pays d'États, le repli de l'intendance au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Après avoir présenté Le monde provençal, M. Emmanuelli s'est penché sur les institutions provinciales à l'arrivée du dernier intendant. Les pages consacrées à l'Assemblée générale des communautés sont d'ailleurs déjà complétées par des recherches qui montrent son réveil après 1760 (10). M. Emmanuelli fait bien ressortir le rôle des procureurs du pays, une sorte "d'exécutif provincial" constitué par les premiers consuls et l'assesseur d'Aix auxquels se joignaient parfois des procureurs joints pour les trois ordres désignés par l'Assemblée générale des communautés. On peut considérer que l'administration de la Provence des vigueries (11) se trouvait d'abord entre les mains de ces procureurs; application des décisions de l'Assemblée générale des communautés, répartition par feux des "deniers du roi et du pays", répartition de la capitation conjointement avec l'intendant, contrôle des rôles d'impôts dressés par les communautés, surveillance du montant des impositions locales, des opérations d'affouagement et des opérations cadastrales, haute main sur les travaux routiers. Les lettres-patentes relatives à des concessions mettant en cause les privilèges de la province, les baux de la Ferme générale leur étaient envoyés. Les procureurs du pays préparaient, d'autre part, les travaux de l'Assemblée générale des communautés à laquelle ils donnaient bien souvent l'impulsion décisive et disposaient d'un embryon de services administratifs: deux greffiers et cinq commis, le secrétaire de l'assesseur, l'architecte du pays assisté de trois ingénieurs et d'un inspecteur (1779), de six ingénieurs (après 1786), un agent du pays en résidence à Paris; justiciable de la Cour des comptes, le Trésorier du Pays était aussi placé sous leur surveillance.

Bien qu'en Provence l'intendant fût, en même temps, premier président du Parlement, celui-ci n'était nullement domestiqué. M. Emmanuelli écrit justement qu' "il régnait sur le monde des hommes de loi qui enserrait le pays dans le réseau serré des magistrats, notaires, procureurs et sergents". Calme au temps de Fleury, le Parlement se réveilla comme les autres cours après 1750. Il s'éleva contre les attributions au Grand Conseil (1755 et 1768) ainsi que contre les évocations en 1770: l'intendant premier président appuyait à ce sujet les protestations de la compagnie en écrivant: "Le droit de ne recevoir justice que dans le sein de leur Patrie est assuré aux Provençaux, par des titres si multiples et si respectables qu'il ne peut être sujet à variation". Le Parlement multiplia les obstacles devant l'accroissement de la fiscalité à la fin du règne de Louis XV et obtint des abonnements d'impôts avantageux, la diminution de la capitation, la réunion des offices municipaux au corps de la province, le règlement des fournitures aux troupes, la suppression du droit de cinquante sols à l'exportation des huiles provençales. En outre, placé au sommet de la hiérarchie judiciaire et grâce à ses pouvoirs ordinaires, le Parlement exerçait un contrôle sur toute la vie provinciale et se présentait comme le champion des "libertés provençales".

La Cour des comptes dont les pouvoirs avaient été définis par l'édit d'Anet en 1555 disposait d'une compétence étendue en



matière de finances communales et, comme le Parlement, elle combattit avec persévérance la tutelle que l'intendant exerçait sur les communautés depuis l'administration de Cardin Le Bret (1704-1734). La Cour des comptes aurait voulu un rang égal à celui du Parlement, ce qui la lança dans de longues querelles de préséances; elle tenait également à se faire reconnaître cette égalité par les sénéchaussées pour l'enregistrement et l'envoi des lettres-patentes. Mais les deux Cours étaient toujours prêtes à s'unir pour la défense des "statuts" de la Provence et elles constituaient alors de redoutables adversaires pour l'intendant (12).

### L'INTENDANT DE LA TOUR

L'intendant qui administra la Provence au cours des dernières décennies de l'Ancien Régime fut Charles Jean-Baptiste des Gallois de la Tour qui succéda à son père à la fin de 1744, en pleine guerre de la succession d'Autriche. C'était à l'époque un homme jeune, de moins de trente-deux ans, président au Grand Conseil et dont le père demeurait premier président du Parlement d'Aix. Il assistait d'ailleurs son père depuis quelques mois et sa connaissance de la région lui permit de jouer tout de suite un rôle non négligeable tant pour le ravitaillement de la population et des troupes que pour la préparation de la contre-offensive libératrice de 1748. H. de la Tour, comme on l'appelait, succéda aussi à son père comme premier président du Parlement (1748) prolongeant ainsi une situation exceptionnelle dans la France d'Ancien Régime. Mais l'intendant n'étouffa pas le premier président. On le vit nettement en 1771 quand la Tour se solidarisa avec le Parlement contre la réforme judiciaire du chancelier Maupeou; le gouvernement dut le remplacer successivement par deux intendants: Auget de Montyon (octobre 1771-septembre 1773) et Sénac de Mailhan (septembre 1773-septembre 1775). Rappelé à la suite du rétablissement des Parlements au début du règne de Louis XVI, La Tour resta en fonction jusqu'à la suppression de l'intendance en septembre 1790. Peu d'intendants sont restés aussi longtemps en place dans la même généralité: quarante deux ans.

Originaires du Bourbonnais, les Gallois de La Tour avaient accompli une ascension remarquable au cours du XVIIe siècle grâce à des mariages dans le monde de la justice et des finances et de judicieuses acquisitions de seigneuries. Le père de notre intendant, Jean-Baptiste des Gallois de La Tour avait fait lui-même une grande carrière administrative et judiciaire. Conseiller au Parlement de Paris en 1704, maître des requêtes ordinaires en 1712, intendant de Poitou en 1716, de Bretagne en 1728, il était devenu intendant de Provence en 1734 et premier président du Parlement d'Aix en 1735. La masse des alliances des La Tour est impressionnante; tout d'abord avec la noblesse de fonction: les d'Aguesseau, Le Bret, Le Fèvre d'Ormesson, Le Pelletier, Dupré de Saint-Maur, Lamoignon, Maupeou, Phélypeaux; elle s'étendait à la noblesse d'épée, avec les Noailles et les Villars. La fortune était au niveau des alliances. Possédant déjà des terres en Bourbonnais, notre intendant y ajouta d'importantes acquisitions en janvier 1768: le marquisat de Saint-Aubin, la baronnie de Bourbon-Lancy et la seigneurie de Mont; à partir de 1769, il passa chaque année plusieurs mois à Saint-Aubin où il fit construire un nouveau château entre 1772 et 1777. En 1781, il put verser 600.000 livres à ses enfants qui avaient renoncé à la communauté des biens de leur mère décédée (13).

## LA POLITIQUE DE LA TOUR

La Tour était avant tout un juriste qui fondait son administration sur les concepts de justice et de loi trouvant leur application dans trois vertus complémentaires: la vérité, la justice et l'amour du bien public. Dans ses discours devant l'Assemblée générale des communautés, La Tour exaltait "les libertés des Provençaux et multipliait les déclarations de fidélité à la province: "Quelle satisfaction pour moi si je puis contribuer au soulagement d'une province à laquelle je suis attaché autant par inclination que par le ministère que j'ai l'honneur d'exercer"(1747)... "Je ne négligerai rien pour prévenir vos plaintes et vos représentations, et vous me verrez toujours occupé du soin de vous rendre le fardeau léger et de vous procurer les adoucissements qui pourront dépendre de moi, faible témoignage d'un coeur qui vous appartient encore plus que mes soins"(1750).

La fonction d'intendant n'empêcha pas La Tour de défendre les prérogatives des pouvoirs provinciaux contre les empiètements des organes et des services de la monarchie: Conseil du roi et autorités militaires. Le souci permanent de protéger la généralité contre la fiscalité royale se retrouve dans ses avis sur les projets d'édits et d'ordonnances. En 1771, son attitude contre un projet de suppression des péages qui auraient été remplacés par une augmentation de la gabelle est particulièrement significative; non seulement la gabelle était, selon La Tour, particulièrement nuisible aux Provençaux, mais l'édit d'août 1661 qui avait fixé le régime du sel avait "tous les caractères d'un véritable contrat avec la province" et il ajoutait: "Ce serait déroger à cette règle de droit public qui ne permet dans aucun cas de diviser des accords mutuels et réciproques à qui toutes les lois assurent la même stabilité". En fait, l'intendant avait nettement conscience de l'autorité et du prestige des pouvoirs provinciaux. Manoeuvrier plus que combattif, il fut confirmé dans cet état d'esprit par l'affaiblissement du pouvoir royal après 1750.

La Tour s'est, en général, bien entendu avec le Parlement dont il fut avec Ripert de Monclar, puis Leblanc de Castillon, l'un des porte-parole ordinaires. En juin 1749, l'intendant réclama pour son chef le commandement des troupes de la province en l'absence du gouverneur et du lieutenant général. La Tour défendit avec vigueur les prérogatives du Parlement contre la Cour des Comptes qui, en 1761, avait enregistré sans difficultés et envoyé aux sénéchaussées, l'édit prorogeant le troisième vingtième et le doublement de la capitation. Pour lui, "l'établissement de nouveaux impôts n'était parfait que par l'acceptation de la nation qui n'était et ne pouvait être représentée par une autre cour que le Parlement. Des compagnies qui n'avaient été formées que par un simple démembrement de la juridiction universelle n'avaient certainement pas le même caractère, et ce n'était pas d'elles par conséquent que les peuples devaient recevoir la première annonce des édits". La Tour était aussi ferme pour défendre la compétence du Parlement contre la pratique des évocations au Conseil.

Les registres de correspondance des procureurs du pays montrent que "l'exécutif provincial" ne se souciait pas tellement de l'intendant: une lettre sur 750 en 1747, 2 sur 270 en 1758, 35 sur 580 en 1761, 10 sur 800 en 1773, et, le maximum, 79 sur

620 en 1786. Les lettres personnelles, de caractère protocolaire jusqu'en 1771, devinrent chaleureuses par la suite: "Nous n'avons pas besoin des malheurs de la magistrature en 1771 pour apprendre que vous ne pouviez pas être remplacé" (1783)... "Personne n'a eu dans votre place une aussi constante possession de justice et de bonté. Personne aussi n'a joui de ces témoignages sincères et unanimes soit que vous soyez présent, soit que vous soyez absent" (28 avril 1784). Il faut dire que l'intendant a toujours ménagé les avocats d'Aix parmi lesquels était choisi l'assesseur du corps de ville qui jouait un rôle de premier plan dans "l'exécutif provincial". Pascal fut subdélégué général, les Pascalis avaient la subdélégation de Salon, les Portalis celle de Beausset. A partir de 1775, La Tour n'a pas ménagé ses faveurs aux consuls d'Aix procureurs du pays: il leur a fait rendre le droit de disposer des amendes (décembre 1775), il a fait supprimer le droit perçu par le bourreau sur les marchés d'Aix (1776); il sut, d'autre part, préserver les droits des consuls d'Aix dans leurs querelles avec le Bureau des finances au sujet de la grande et de la petite voirie (1776-1781) (14).

Les relations avec la Cour des comptes furent d'abord plus difficiles. On le comprend aisément, car, premier président du Parlement, La Tour était toujours prêt à défendre les prérogatives de sa propre compagnie et en tant qu'intendant, il ne pouvait pas laisser périmer au profit des Comptes sa propre tutelle des communautés. Mais La Tour ne se conduisit jamais en intendant de combat et finit par accepter la perte de plusieurs attributions en matière de tutelle communale. Le conflit éclata à propos d'un arrêt du Conseil du 27 octobre 1745 qui l'avait commis pour connaître des contestations relatives aux fournitures militaires.

D'autres accrochages suivirent mais La Tour répugnait au développement des attributions particulières; en 1752, à propos de la gestion des consuls de Vidauban, il écrivait "Je me renferme uniquement dans ce qui m'est attribué, dans les cas douteux je me suis fait un principe de renvoyer toujours à la justice ordinaire... Mes subdélégués n'agissent jamais d'eux-mêmes. Ils ne sont pour l'ordinaire chargés que de vérifier et de constater les représentations, et s'ils ont quelquefois des fonctions en matière contentieuse ce n'est qu'autant qu'ils y sont autorisés par des attributions et des ordres supérieurs".

Dans cet esprit, quelques années plus tard, en 1758, La Tour acceptait la révocation de plusieurs attributions particulières et gardait une attitude prudente face aux Comptes qui se déchaînaient dans un mémoire imprimé dirigé contre les subdélégués. Quelques mois après, la Cour des comptes marquait plusieurs points; le 5 mars 1760, un arrêt du Conseil annulait l'attribution donnée pour les dépenses de guerre; le 19 septembre un autre arrêt faisait de même pour l'attribution relative aux procès intéressant les fermes de la ville d'Arles. La Déclaration de 1764 confirma certes à l'intendant l'enquête pour l'autorisation, le contrôle de l'emploi et du remboursement des emprunts ainsi que le droit de permettre les procès après consultation de deux avocats et avis des procureurs du pays et les Comptes multiplièrent à cette occasion de véhémentes protestations, apparemment sans écho. Mais l'intendant ne se départit pas de la voie du repli dans laquelle il s'était engagé. Il refusa plusieurs attributions particulières ainsi que des appels relatifs

à son ancienne attribution pour les dépenses militaires. Après son retour à l'intendance en 1775, il n'hésita pas à invoquer les privilèges de la province pour s'opposer à un projet du Contrôleur général qui envisageait de faire rendre les comptes du régisseur des Domaines devant la Chambre des comptes de Paris au détriment de la Cour des comptes d'Aix. Quelques années plus tard, le juriste provençal Coriolis pouvait saluer le "provincialisme de La Tour" (15).

Compte tenu du rôle des procureurs du pays et de la Cour des comptes, l'intendant ne comptait pas beaucoup, en définitive, pour les communautés d'habitants. Sur 2,239 liasses et registres que contient le fonds de l'intendance pour la période 1745-1790, 389 concernent Marseille et cinquante-sept seulement les autres villes et communautés, surtout celles des Terres adjacentes qui n'étaient pas administrées par les procureurs du pays. En dehors de l'autorisation des dépenses extraordinaires, emprunts et procès, l'intendant n'intervenait guère dans les villes, bourgs et villages de la Provence des vigueries.

Soucieux de ménager les divers pouvoirs provinciaux, La Tour ne marchandait pas, en revanche, sa peine pour obtenir des abonnements d'impôts avantageux lors de l'accroissement de la pression fiscale pendant la guerre de Sept ans. M. Emmanuelli écrit à ce sujet: "Les promesses de La Tour, de contribuer au soulagement de la Généralité avaient été largement tenues. Sa double situation d'intendant et de Premier président du Parlement lui avait incontestablement permis d'agir avec le maximum d'efficacité et les députés de l'Assemblée des communautés durent vite comprendre qu'ils avaient un allié précieux dans l'homme du roi" (16).

Cette ardeur ne s'étendit pas au domaine économique et social. Sur le plan économique, son activité se limita à l'étude des demandes de subvention, d'exemption ou de privilège, à l'application de la réglementation industrielle ou douanière, à la diffusion des imprimés envoyés de Paris, à des enquêtes et des rapports. Il ne fit rien pour les routes et n'eut pas de politique sociale alors que tant de ses collègues faisaient preuve de zèle et d'imagination.

\*  
\* \*  
\*

La conclusion qui s'impose au terme de cette étude, c'est la faiblesse de l'autorité et du rôle de l'intendant de Provence à la fin de l'Ancien Régime. Comme l'écrit M. Emmanuelli "Où est cet intendant "tout puissant", "ce véritable monarque", ce "vice-roi de la province qui ne laisse à la Provence que la liberté d'obéir", où est "l'homme du Contrôleur Général resté jusqu'à la fin de l'Ancien Régime l'homme du pouvoir..."? Comme l'écrit encore M. Emmanuelli, "on est loin de cette centralisation régionale autour de l'intendant qui devient l'homme de la province... On est loin aussi de ce Lebrét tout puissant et autoritaire que l'historien Marchand décrivait pour la fin du règne de Louis XIV" (17).

Allant plus loin, on peut estimer que l'intendance ne comptait plus en Provence pour beaucoup de gens, surtout dans les milieux ruraux, "l'absolutisme restait invisible dans la vie quotidienne des provinciaux". Et cette situation ne pouvait que s'aggraver à la veille de la crise révolutionnaire, sous l'action

conjuguée des notables traditionnels et de la bourgeoisie nouvelle, devant la faiblesse du pouvoir central et le réveil des particularismes locaux. De là, une certaine "paralysie" de l'administration royale sensible aussi en Bretagne et dans le Hainaut (18).

En terminant, il convient de féliciter M. Emmanuelli qui a exploité habilement, en faisant une large place aux méthodes quantitatives, le riche fonds de l'intendance de Provence (19). Voici une belle thèse qui nous fait mieux connaître la réalité de la Provence et de son administration au cours des dernières décennies de l'Ancien Régime.

Laurice BORDES.

#### NOTES

- (1) E. FREVILLE, L'intendance de Bretagne (1689-1790), thèse Paris Rennes 1953, 3 vol.
- (2) M. BORDES, D'Etigny et l'administration de l'intendance d'Auch (1751-1787), Paris, 1955, Auch 1957, 2 vol., 1031 pages.
- (3) R. NOLIS, Les Etats et le Pays de Nébouzan au XVIII<sup>e</sup> siècle, Administration, Fiscalité, Réalité d'un pays pyrénéen, thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Dijon 1974.
- (4) M. BORDES, Les intendants de Louis XV dans Revue Historique, 84<sup>e</sup> année, 1950, tome CCXIII, pp. 45-62.
- (5) L. LACHAZE, Les Etats provinciaux de l'ancienne France, .... thèse Droit, Paris 1909, pp. 66-76.
- (6) M. BORDES, Les intendants éclairés de la fin de l'Ancien Régime, dans Revue d'histoire économique et sociale, XXXIX<sup>e</sup> volume 1961, pp. 57-83.
- (7) M. BORDES, Les intendants de province aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles dans l'Information historique, 30<sup>e</sup> année, mai-juin 1968 pp. 107-120.
- (8) M. BORDES, L'administration provinciale et municipale en France au XVIII<sup>e</sup> siècle, Paris S.E.D.E.S., 1972, 1 vol., 370 pages.
- (9) F.X. EMMANUELLI, Pouvoir royal et vie régionale en Provence au déclin de la Monarchie, thèse d'Etat Aix 1971, publié par l'Université de Lille III, 1974, 2 vol., 946 pages.
- (10) F.X. EMMANUELLI, L'Assemblée des communautés de Provence (1660-1736) conférence au III<sup>e</sup> Cycle du Professeur Bordes, Nice, avril 1975.
- (11) La Provence des vigueries par opposition aux Terres adjacentes dont l'origine était ancienne. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, quand Charles I<sup>er</sup> avait réussi à regrouper sous son autorité la plus grande partie du comté de Provence, certaines villes et terres seigneuriales avaient continué à jouir de leur indépendance; elles furent ensuite agrégées au comté avec un régime spécial et des privilèges. Ces terres situées le plus souvent à la périphérie de la Provence ont conservé leur situation particulière jusqu'à la Révolution. Après l'union de la Provence à la Couronne de France, ces terres à l'origine privilégiées, se sont trouvées dans une situation défavorable par rapport au reste de la Provence; en raison de leur régime de faveur

elles ne furent pas intégrées à la Provence et ne bénéficièrent pas de ses "statuts". Elles étaient certes représentées à l'Assemblée générale des communautés mais leurs députés n'y avaient pas le droit de vote. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, elles se trouvaient placées sous l'administration directe de l'intendant et des subdélégués. Villes et pays constituant les Terres adjacentes: Marseille, Arles, Salon, Les Baux, Saint-Tropez, Entrevaux, Mondragon, Grignan, le pays de Sault, etc.

- (12) F.X.EMMANUELLI, Pouvoir royal et vie régionale...ut supra, tome I, pp.95-181.
- (13) F.X.EMMANUELLI, Pouvoir royal et vie régionale...ut supra, tome I, pp.181-204.
- (14) F.X.EMMANUELLI, Pouvoir royal et vie régionale...ut supra, tome I, pp.204-304. Les procureurs du pays écrivaient encore à l'intendant en 1779: "C'est à vous Monsieur que nous devons dans toutes<sup>188</sup> occasions la conservation de nos privilèges et de nos maximes, et sous vos auspices, notre zèle pour le service du roi n'est jamais arrêté par la crainte de voir porter atteinte à notre constitution". (F.X.Emmanuelli; op.cit., t.I, p.V). En mai 1788, l'Assemblée du Tiers Etat, réunie à Lambesc à la suite du rétablissement des Etats, décernait à La Tour une médaille d'or que l'assesseur qualifiait de "juste tribut de la reconnaissance que les communes de Provence offrent à l'Homme du roi, qui depuis quarante ans met sa gloire à être leur ami" (Musée Arbaud, Aix n°332)
- (15) F.X.EMMANUELLI, Pouvoir royal et vie régionale...ut supra, tome I, pp.304-312
- (16) F.X.EMMANUELLI, Pouvoir royal et vie régionale...ut supra, tome I, pp.319-353
- (17) L.MARCHAND, Un intendant sous Louis XIV, Etude sur l'administration de Leuret en Provence, Paris, 1889.
- (18) F.X.EMMANUELLI, Un intendant éclairé...ut supra, t. II, pp.898-904
- (19) Après avoir reçu une médaille d'or de reconnaissance à l'issue de l'Assemblée du Tiers Etat de mai 1788, La Tour devint très impopulaire en 1789, surtout quand le Parlement dont il restait premier président essaya de réprimer les troubles. Alors que les cahiers de doléances restaient, pour la plupart, silencieux, ceux de Marseille avaient, par deux fois, réclamé la suppression de l'intendance et, le 30 juillet, "le Conseil des Trois Ordres de la ville" exigea, avec véhémence, le départ du "sieur La Tour" tandis que paraissaient des libellés diffamatoires dénonçant "le tyran" auquel on attribuait aussi des spéculations et des galanteries vénales en dépit de ses soixante quinze ans (Abrégé de la vie de La Tour, imprimé à Paris chez Waudeward, juillet 1789).

Le Centre d'Analyse de l'Espace dirigé par M. le Professeur Hermitte vient de publier un gros fascicule qui est le témoin de l'activité du Centre et de la qualité de ses résultats. Les contributions de six auteurs différents s'ordonnent en trois volets distincts, études méthodologiques, analyses de détail, étude structurelle.

Les études méthodologiques rassemblent quatre articles. Notre collègue P. Castéla présente un exemple de méthode d'enquête sur l'appareil commercial des Alpes-Maritimes (pp. 69-78) qui lui permet de mettre en lumière les conséquences du suréquipement commercial. Deux articles, l'un de J. B. HERMITTE, l'autre de Liliane Pastorelli, exposent la méthode d'étude par "La cartographie des formes élémentaires" (J. B. Hermitte, pp. 45-59) avec l'analyse d'un exemple précis (L. Pastorelli, La feuille de six Vintimille, pp. 61-67). Il y a là un essai très original et plein d'intérêt tant pour la connaissance locale des problèmes azuréens que pour la description et la compréhension des phénomènes géographiques. La notice de la carte de l'utilisation et de l'organisation de l'espace ainsi que les deux feuilles de Bastia et Vintimille, jointes à la publication, permettent de se familiariser avec ce type de représentation cartographique. Toutefois l'article le plus important est une longue et dense réflexion sur l'espace de J. B. Hermitte intitulée: "Vers une spatologie: développement et gestion de l'espace" (pp. 5-43). L'auteur y développe ses idées sur les conditions de la gestion de l'espace, précisant l'analyse des déséquilibres mondiaux, les notions de niveau et de processus de développement, proposant une typologie des modèles de développement, mettant en évidence les relations entre niveau de vie et qualité de la vie. Ceci l'amène à souhaiter la constitution d'une Science de l'espace, "d'une spatologie". Acceptant toutes les idées dès lors qu'elles sont scientifiquement fondées, mais ne reniant jamais son orientation spécifique, l'auteur ne laissera pas indifférents ses lecteurs dans ce travail dont on peut espérer qu'il n'est qu'un jalon préparatoire à un ouvrage plus ample.

Les analyses de détail sont constituées par deux articles de jeunes chercheurs, anciens étudiants de l'Université de Nice. Il s'agit d'un travail sur "les ports de plaisance en Corse" de J. C. Baysang et d'une étude de J. Allolio sur "la fonction d'accueil à Lione Piemonte". L'utilité de ces courtes mises au point, parties de recherches plus vastes, demeure et les dossiers régionaux s'en trouvent enrichis d'autant.

La partie "étude structurelle" nous offre un très solide travail de C. Prêcheur sur "L'industrie française du pétrole" (pp. 103-275). L'auteur, expert en matière de géographie industrielle, expose d'abord les problèmes relatifs à la position de la France face à l'approvisionnement en pétrole brut, puis examine ceux du raffinage, du stockage et du transport des produits finis, de la distribution et de la consommation, les questions du gaz naturel, celles de la pétrochimie. Une annexe importante étudie les grandes sociétés françaises de l'industrie du pétrole.

Comme l'écrit le directeur du Centre d'Analyse de l'Espace

-ce cette livraison n'est qu'une partie de la documentation que le Centre a engrangée et ceci dans des conditions financières dont on sait qu'elles sont précaires. On ne peut être que reconnaissant à tous les collaborateurs du Centre d'avoir su quand même mettre à notre disposition une aussi riche moisson de faits et d'idées dans le cadre d'une publication fort agréable.

\* \*

E. DALMASSO.

### LES BATAILLES DE SOSPEL ET DE LA ROYA (par J.P. DOMEREGO)

---

C'est à l'occasion du trentième anniversaire de la libération de la vallée de la Bévéra qu'un jeune hôtelier de Sospel a publié un ouvrage sur les opérations militaires ayant eu lieu dans le secteur (1) et organisé une intéressante exposition à l'Hôtel de Paris (2).

La situation stratégique du bassin de Sospel, commandant les communications entre Nice et le Piémont, explique l'acharnement des combats qui s'y sont déroulés à trois reprises (1792-1794, 1940, 1944-45) et la fortification des lieux (3). La cité changea de mains à neuf reprises en vingt-deux mois sous la Révolution (4) et les bombardements de 1940 et 1944 furent particulièrement meurtriers (5). Les opérations de la deuxième guerre mondiale entraînèrent également l'évacuation des populations de la Bévéra et de la Roya, en juin 1940 d'abord, puis au cours de l'automne 1944 et de l'hiver 1945, pour les habitants de Moulinet, Breil, Saorge, Fontan, déportés à Cuneo et à Turin par les Allemands. Victimes des bombardements, des exactions nazies, du minage et de la déportation, les communes de Castillon, Sospel, Moulinet, Breil, reçurent la Croix de Guerre.

J.L. PANICACCI.

\* \*

---

(1) "Les batailles de Sospel et de la Roya", O.M.L.S. Nice, 1974, 76p. préface de Jacques Médecin et de Pierre Gianotti.

(2) Ouverte d'août à novembre 1974, elle rassemblait des cartes, plans, photographies, affiches, notes manuscrites dans les salons de l'hôtel qui abritait les blessés en 1944.

(3) Dans les années 1930 furent aménagés des ouvrages modernes tels que le Castillon, le Barbonnet, le St-Roch, l'Agaisen et le Mt-Grosso, destinés à verrouiller la cuvette de Sospel.

(4) Lors de ces combats, les troupes françaises furent commandées par des chefs tels que Brunet, Kellermann, Masséna, Serrurier, Bonaparte, Augereau, Berthier et la tactique de l'attaque frontale fit place en 1794 à la manoeuvre de débordement.

(5) Soixante mille obus s'abattirent sur Sospel en cinquante-deux jours de l'automne, faisant 67 tués et près de 200 blessés, endommageant les ponts et 355 immeubles.